

LES
JOYEUSES RECHERCHES

DE
LA LANGUE TOLOSAINE

PAR
CLAUDE ODDE DE TRIORS
ANNOTÉES ET AUGMENTÉES D'UN GLOSSAIRE

PAR LE D^r J.-B. NOULET



TOULOUSE
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT,
45, RUE DES TOURNEURS, 45

1892

J. B. NOUILLON LES JOYEUSES RECHERCHES DE LA LANGUE TOLOSAINE DE TRIOPS

LES
JOYEUSES RECHERCHES
DE
LA LANGUE TOLOSAINE

PAR
CLAUDE ODDE DE TRIORS
ANNOTÉES ET AUGMENTÉES D'UN GLOSSAIRE

PAR LE D^r J.-B. NOULET



TOULOUSE
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT,
45, RUE DES TOURNEURS, 45

1892

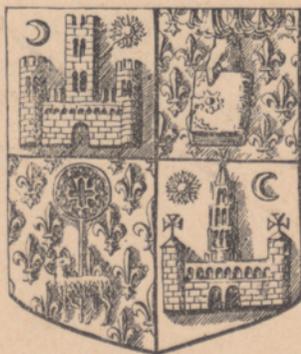


Resp. PFXIX-121

LES
JOYEUSES RECHERCHES
DE
LA LANGUE TOLOSAINÉ

LES
JOYEUSES RECHERCHES
DE
LA LANGUE TOLOSAINÉ

PAR
CLAUDE ODDE DE TRIORS
ANNOTÉES ET AUGMENTÉES D'UN GLOSSAIRE
PAR LE D^r J.-B. NOULET



TOULOUSE
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT,
45, RUE DES TOURNEURS, 45

TOYERS RESEARCHES

THE HISTORY OF

THE HISTORY OF



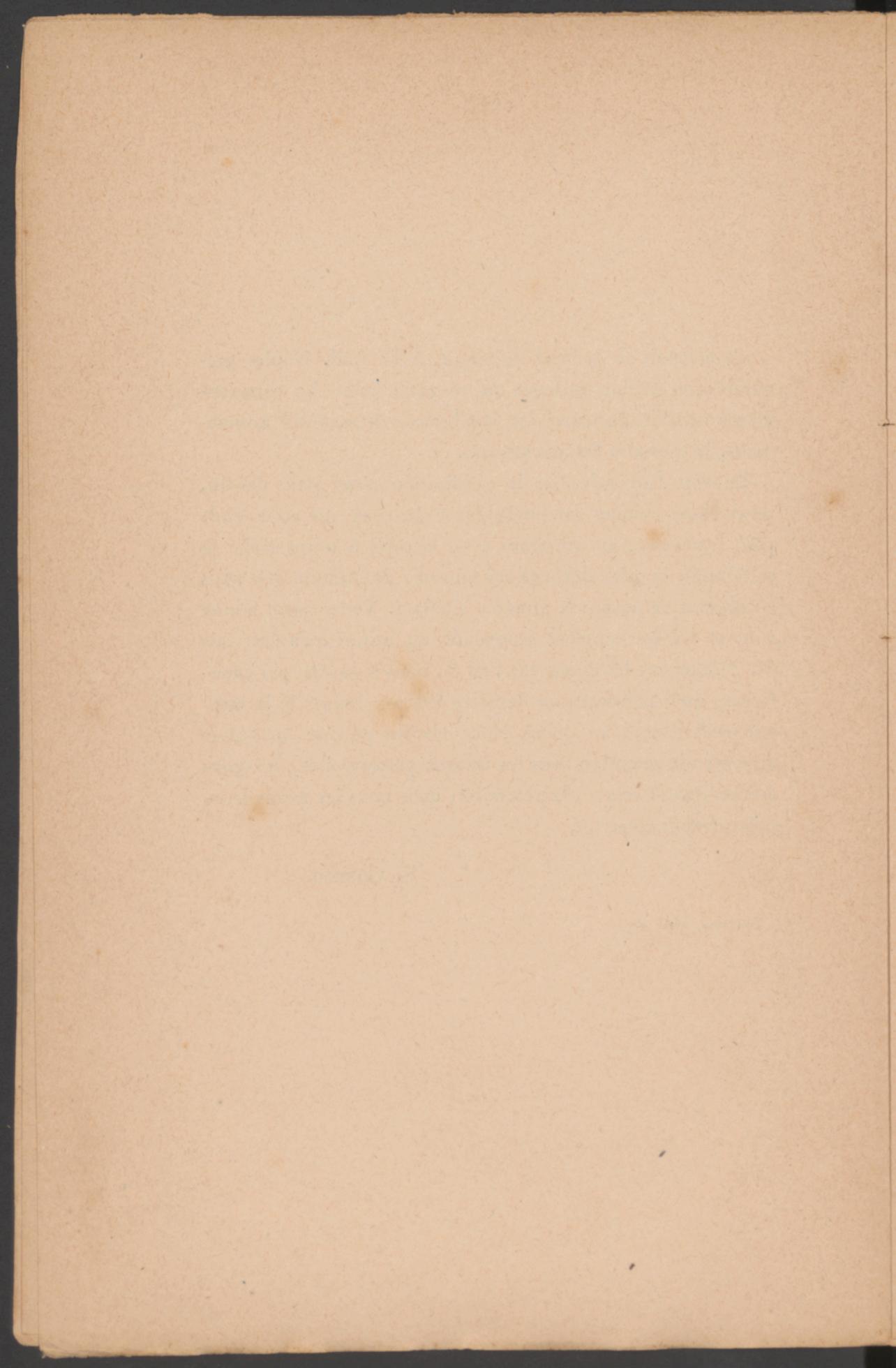
THE HISTORY OF

Au moment où la mort l'a frappé, le Dr J.-B. Noulet préparait une édition annotée de ce petit livre. La consciencieuse revision du texte, les nombreuses & savantes annotations, le glossaire étaient achevés.

Le soin d'en surveiller la publication nous étant dévolu, nous osons compter sur l'indulgence de ceux que cette étude peut intéresser, en affirmant avoir apporté à notre tâche la sollicitude la plus dévouée en souvenir de l'amitié que nous prodiguait ce savant & aimable vieillard. Toute notre bonne volonté n'a pu suppléer cependant au travail qu'aurait fait M. Noulet sur les épreuves; c'est là, nous le savons par expérience, qu'il polissait une dernière fois son œuvre & la mettait parfaitement au point. Nous n'avons pu que consulter avec grande attention tous les travaux préparatoires, les coordonner quand cela a été nécessaire; mais nous les avons scrupuleusement respectés.

E. CONNAC.

Toulouse, avril 1892.



AVERTISSEMENT

Le livret de Claude Odde de Triors, dont nous avons préparé avec tout le soin dont nous sommes capable une nouvelle édition, porte un titre qui indique suffisamment le but que se propose l'auteur en l'écrivant; qu'on n'y cherche donc point une sévère étude lexicologique sur l'idiome toulousain; on n'y rencontrera qu'une suite de dissertations, soi-disant badines, où les convenances les moins exigeantes ne se trouvent pas toujours respectées.

Etranger & étudiant à Toulouse, il est frappé de l'usage général que l'on fait dans cette ville de l'idiome local, qui lui est tout nouveau; il recueille des mots, des dictons, des sobriquets qu'il ne prend que chez le bas du peuple¹; il les définit & les commente, en les surchargeant des gloses les plus fantaisistes, sans autre dessein que d'en rire le premier & de se complaire à croire que bien d'autres en riront après lui, étant de ceux qui pensent que :

Mieulx est de ris que de larmes écrire ;
Pour ce que rire est le propre de l'homme²;

Malheureusement, il ne pouvait trouver dans le milieu qu'il avait choisi que des grossièretés de langage & une crudité d'expressions qu'il s'est complu à souligner.

Toutefois, la lexicologie a pu s'enrichir, tout à travers de si peu sérieuses « Recherches », d'un assez grand nombre de locutions, proverbes & dictons, que l'on chercherait vainement ailleurs, ainsi que des définitions de mots du dialecte toulousain ayant eu cours au seizième siècle, mais peu usités ou entièrement abandonnés au siècle suivant.

Après de telles appréciations, on se demande peut-être, si une telle œuvre méritait d'être soigneusement étudiée? Nous avons cru que

1. Cette population, mélangée de force étrangers, ne parlait pas toujours purement le patois toulousain; de là, probablement les mots & les phrases relevées par Triors appartenant aux dialectes de différentes localités.

1. Rabelais, *Gargantua*; aux lecteurs.

cette nouvelle édition pouvait être offerte au public lettré & curieux des choses du passé ; & , à ce titre, s'intéressant à tout ce qui touche à notre vieille langue du Midi. De tels esprits peuvent affronter les gravures que l'auteur semble avoir prises pour de simples badinages, & , d'autre part, la contexture du livret n'a rien d'assez attrayant pour que sa lecture puisse être supportée par d'autres que des érudits, habitués à l'intempérance de langage familière à l'école de Rabelais.

Il nous reste à dire comment elle a été conduite. Le texte français, qui fait le fond du livret, a été intégralement conservé ; nous n'avons eu qu'à y redresser ce que nous avons regardé comme fautes typographiques. Il n'en a pas été de même des citations si nombreuses appartenant au dialecte toulousain, citations qui constituent la partie qui nous intéresse de plus près dans cette par trop facétieuse composition. Il n'y en a presque aucune qui soit correctement représentée. L'orthographe adoptée par Claude Odde, revient évidemment par ses caractères essentiels, à celle qui traduisait la prononciation toulousaine du temps, à celle qui allait être définitivement adoptée par Goudelin, Doujat & les imprimeurs du dix-septième siècle. Aussi l'avons-nous suivie, en la dégageant des traces de français & de vieux *mondin*, qui ne cessent de l'adultérer¹.

Néanmoins, dans le but de conserver à l'œuvre de Triors son entier caractère, nous avons eu le soin de rapporter textuellement dans les Notes, les citations toulousaines & parfois gasconnes que l'on trouve dans l'édition originale, laissant les lecteurs juges de décider si les corrections proposées par nous sont acceptables ; espérant toutefois, que bon nombre d'elles auront servi à rendre intelligibles plusieurs passages n'offrant aucun sens dans les deux éditions qui ont été publiées de ce livret.

Afin de rendre la lecture du texte plus aisée, les lettres *i* & *u* consonnes ont été remplacées par *j* & *v*.

Dans les citations patoises le *v* a été ordinairement employé par Triors au lieu du *b*, qui après avoir été d'un usage restreint au seizième siècle, devenait exclusif au siècle suivant, & tel qu'il s'est maintenu depuis. Nous avons cru devoir suivre en cela, l'orthographe de l'édition originale, en faisant observer que le *v* prescrit la prononciation du *b*.

Dans cette même édition la préposition *à* est tantôt surmontée de l'accent grave & tantôt sans accent. Nous l'avons ramenée à l'uniformité dans les textes français & patois ; il en a été de même pour l'apostrophe servant à marquer l'élisison d'une voyelle.

Dans les citations patoises les *e* n'ont jamais d'accent indiquant leur

1. Voir ce que nous avons dit de cette orthographe dans les Introductions placées en tête de nos éditions de *Las Ordenansas & coustumas del libre blanc*, & de *Las Nonparcilhas receptas*.

prononciation ; nous avons cru devoir adopter l'accent grave pour l'é ouvert, tandis que l'é fermé reste sans accent.

S'inspirant de Rabelais, qui a abusé de ce procédé, Triors a fait souvent usage de citations abrégées de droit romain ou de renvois à des juristes ; nous nous sommes abstenu d'en rechercher l'origine.

Nous nous sommes également abstenu de rien changer à la libre disposition des ARTICLES dans lesquels l'auteur a fait entrer les mots qu'il a accompagné de gloses.

Il nous a paru convenable de multiplier les notes placées à la suite de chaque article pour tout ce qui tient à la correction des textes ; il a été fait de même pour celles destinées à fournir les éclaircissements que nous ont semblé exiger une foule de passages.

A propos de ces dernières, disons que nous les avons parfois appuyées sur des citations ayant le caractère sans retenue que nous avons reproché aux « joyeuses récréations » de l'auteur. Il n'en pouvait être autrement à moins de renoncer à la démonstration que Triors avait voulu faire, suivant en cela, le courant de son temps.

Nous n'avons pas jugé à propos de relever les omissions & changements volontaires, ainsi que les fautes d'impression propres à l'édition de M. G. B.¹

Le *Glossaire* qui accompagne notre édition se compose de tous les mots appartenant aux dialectes du Midi, employés par Triors, en suivant l'orthographe qui a été adoptée dans le texte corrigé, sans nous occuper autrement de variantes provenant du texte primitif & des fautes d'impression qui le défigurent si fréquemment ; les unes & les autres se trouvant reproduites, ainsi qu'il vient d'être dit, dans les citations textuelles portées en notes à la suite de chaque article.

D^r J.-B. NOULET.

1. Voir ce que nous disons plus loin de cette incomplète reproduction des *Joyeuses Recherches*, dans notre *Etude bibliographique*.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

Ce que nous avaient appris de l'auteur des *Joyeuses recherches* ceux qui s'étaient occupés plutôt de ses écrits que de sa personne, se bornait à lui attribuer la qualité de « gentilhomme dauphinois » qu'il prenait & qu'il méritait en effet, ainsi que le démontrent les documents dont nous allons faire usage¹.

La famille Odde était établie dans le voisinage de Romans dès 1266. En 1515, Jean Odde, chevalier, acheta la seigneurie de Triors² à la famille de Clermont-Chatte qui la possédait depuis longtemps.

Claude Odde, fils de Jean, ayant hérité de celui-ci, fut mis en possession de la terre de Triors, par le chapitre de Saint-Bernard de Romans, haut seigneur de cette terre, & mourut probablement sans enfants, car vingt-six ans après (1542), Triors était aux mains d'Ennemond (*sic*) Odde³, écuyer, fils d'Abraham, seigneur de la Bastide en Velay, qui, marié à Clauda Sabalh, testa le 18 avril 1579 & laissa dix enfants, garçons & filles.

Le premier, Gabriel, fut seigneur de Triors; Claude, l'auteur des *Joyeuses recherches*, était le deuxième selon toute vraisemblance.

Voilà ce que nous savons de l'origine de Claude Odde, mais nous restons en quête de renseignements sur sa personne. D'après M. Rochas (*Biographie du Dauphiné*), Claude Odde, d'abord catholique serait devenu huguenot; son nom ne figure pas néanmoins dans la *France protestante*, & nous le trouvons plus que fidèle à l'Église romaine en 1573, après la Saint-Barthélemy, lorsqu'il publia le *Bannissement & adieu des Ministres huguenots* (voir plus loin). Il vivait dans la familiarité des catholiques pendant son séjour à Toulouse, ainsi que le prouve sa liaison avec Pierre de Saint-Agnan⁴, qui était avec Duranti

1. Nous devons ces documents à la gracieuse communication que nous avons reçue de M. Brun-Durand (de Crest), par la bienveillante intervention de M. Tamisey de Larroque, ainsi que ceux que nous devons à M. Ch. Revillout, professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier.

2. Triors (Drôme), arrondissement de Valence, canton de Romans.

3. Le même à qui Scévole de Sainte-Marthe a adressé des vers, d'après P. Labrousse, *Dict. Univ. du XIX^e siècle*, Art. TRIORS.

4. Voir à la fin des *Joyeuses recherches*, le sonnet de Pierre de Saint-Agnan & la note qui l'accompagne.

le représentant du roi. Dans son livret, Triors dit qu'il allait prier à l'église des Augustins ; il jure par « celui qui feut filz de la Vierge » & prend à témoin, « Dieu & sa sainte & glorieuse mere sacrée » Il affirme son dévouement fanatique à Henri III, son souverain Sire, légitime & naturel prince. »

L'œuvre de Claude Odde qui nous occupe, nous le fait trouver, en 1578, étudiant à l'Université de Toulouse, alors très florissante ; il était déjà connu par deux publications. Voici ce que les Bibliographes nous en apprennent :

1° « Claude Odde de Triors, gentilhomme dauphinois. Il a traduit « les distiques latins de Michel Verin¹, très docte poète de notre « temps en quatrains français, imprimés à Lyon.

« Il a écrit le *Bannissement des Ministres des Huguenots*, imprimé à « Paris l'an 1573, par Jean Ruelle.

« Guillaume Colletet en parle Nos 41 & 57 de son Discours de la « poésie morale. (*Note de la Monnoye.*) ». — (*Bibliothèque françoise de Lacroix du Maine, t. I, p. 146*)².

2° « Claude Odde de Triors, Dauphinois, a traduit & mis en qua- « trains françois les Distiques moraux du docte jeune poète espagnol³ « Michel Verin, imprimés à Lyon, in-8°, par Loys Claquemain, 1577. « Les Joyeuses recherches de la langue tolosaine, Tholose, in-16⁴, « l'an 1579. ». (Duverdier, *Bibliothèque françoise, t. I, p. 356.*)

3° Gouget (*Bibliothèque françoise, t. VII*), dit, dans l'article consacré « à Michel Verin, p. 13 ; « Il serait à souhaiter que l'on eut donné « du moins [des distiques de Michel Verin] une bonne traduction en « notre langue pour l'utilité de la jeunesse. On ne peut consulter « aujourd'hui les deux traductions que nous en avons. L'une est en « vers & en forme de quatrains, par Claude Ode (*sic*) de Triors, gen- « tilhomme dauphinois, près Romans, imprimée en 1577, l'autre en « prose donnée en 1614 par Claude Hardy, Parisien. Colletet, parlant

1. Michel Verin, mort en 1487, à l'âge de dix-huit ans. Ses *Distiques moraux* furent imprimés la même année à Florence *sa ville natale*. J.-Ch. Brunet (*Manuel du libraire*) donne ainsi le titre de la traduction de Cl. Odde : « *Les Distiques moreaux « du très docte poète espagnol (sic), Michel Verin, traduites du latin en langue vulgaire « par beaux quatrains françoys, par Claude Odde de Triors. Lyon. Claquemain, 1577.*

2. Le titre de cet ouvrage est, d'après M. J.-Ch. Brunet (*l. c.*) : « *Le bannisse- « ment & adieu des Ministres des huguenots, sur le départ du pays de France, où est « contenu le piteux despart du Ministre de Castanet, fait par Claude Odde de Triors, « Dauphinois. Lyon, Benoist Rigaud, 1576, petit in-8° de 7 ff, dont le sixième repré- « sente la figure d'un Lion.* » La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette rareté bibliographique.

3. Nous venons de dire que Michel Verin était Florentin & non Espagnol.

4. C'est un petit in-8° & non un in-16 ; voir plus loin la description de cette plaquette.

« de la première dans son *Discours de la poésie morale*, p. 140, reprend
 « le gentilhomme dauphinois de l'épithète de beaux qu'il a donnée à
 « ses quatrains ; après tout, ajoute-t-il, la lecture n'en sera pas inutile
 « à ceux qui voudront, après lui, tenter ce petit & curieux travail. Les
 « vers du sieur Triors sont durs & gothiques, la prose de Hardy est
 « rempante & quelquefois obscure, & remplie d'expressions louches
 « & suranées. Ces traducteurs se sont trompés en faisant Michel Verin
 « Espagnol, & beaucoup d'autres ont suivi cette erreur. »

Venons-en au livret qui nous intéresse particulièrement ; il parut
 sous ce titre :

Les | Joyeuses | recherches | de la langue | Tolosaine. |
 nouvellement imprimé à Tolose. |

C'est un petit in-8° de 46 ff non chiffrés, y compris le titre, sans
 nom d'auteur ni d'imprimeur. On dirait une édition clandestine.

La longue *Épître liminaire* placée en tête du livret nous donne la
 date de sa publication ; elle porte à la fin : « De Tolose, ce trezieme
 Iuin 1578¹. » Quant au nom de l'auteur, il nous est révélé par ceux de
 ses amis qui lui adressent des vers à la louange de son œuvre².

Il est parlé, en ces termes des *Joyeuses recherches* dans les *Mélanges
 tirés d'une bibliothèque (T. de la lecture des livres françois, X^e partie,
 1781, p. 337)* : « Nous n'avons sur l'étude de toutes les langues d'Oc
 « qu'un seul livre grammatical, publié au seizième siècle ; il est intitulé
 « *Joyeuses recherches de la langue tolosaine*. Il a été imprimé à Toulouse
 « en 1578, & est certainement fort rare³ j'y ai trouvé des étymologies
 « curieuses, & singulières tirées de plusieurs mots qui, du langage
 « ancien ont passé dans le français ordinaire. »

Nous savons par le témoignage de Guy Allard⁴ que Claude Odde
 vivait en 1580, deux ans après la publication des *Joyeuses recherches*.

Postérieurement à cette date, nous ne trouvons plus trace de l'auteur,

1. Du Verdier de Vauprivias dans sa *Bibliothèque françoise*, attribuée aux
Joyeuses recherches la date de 1579, ce qui doit être considéré comme une erreur ou
 une faute d'impression. C'est peut-être là le motif qui a fait dire à Dumège, dans
 la *Biographie toulousaine* (art. S^t-Anian), que ce livret avait eu plusieurs éditions.

2. Voir ces vers à la suite de l'œuvre de Triors.

3. J'ai eu à ma disposition pendant la préparation de la présente édition :
 1° Un exemplaire complet des *Joyeuses recherches*, provenant de la bibliothèque de
 feu le D^r Desbarraux-Bernard ; 2° Un exemplaire appartenant à la Bibliothèque
 de la ville de Toulouse ; celui-ci incomplet ; trois feuillets manquent à l'*Épître
 liminaire*, les 2^e, 3^e & 4^e.

4. *Bibl. historique & littéraire du Dauphiné*, t. III, col. 234.

si bien que le silence, un silence complet, se fait autour de son nom & nous laisse comme sous l'impression d'une mystérieuse disparition.

Quand aux *Joyeuses recherches*, elles étaient encore lues à Toulouse au dix-septième siècle. On ne peut hésiter à reconnaître que Goudelin ne se soit inspiré parfois dans ses moments de libre gaieté, des joyusetés de ce singulier « livre grammatical » & ne lui ait emprunté plusieurs noms de fantaisie, ainsi que nous avons eu le soin de le faire remarquer dans les Notes qui accompagnent notre édition des œuvres du célèbre poète toulousain¹.

A son tour, l'érudit Jean Doujat, en rédigeant son *Dictionnaire de la langue toulousaine*², utilisa un assez grand nombre de définitions de mots, déjà vieillis de son temps, relevés par Triors.

Celui-ci, à la fin de sa publication, annonçait son intention de donner une deuxième édition de son livre; elle ne parut jamais, & il n'y en a pas eu d'autre jusqu'à celle publiée avec le titre suivant :

Les || Joyeuses recherches || de la langue tolosaine. || Par Claude Odde de Triors. || Deuxième édition. || Paris, 1847, || in 8°, pp. 59.

Cette édition, tirée à cent exemplaires, est précédée d'un avant-propos de l'éditeur, signé G. B³. (Gustave Brunet, de Bordeaux), elle laisse à désirer sous le rapport de la correction des textes & n'est pas complète.

Il est regrettable que l'éditeur se soit borné à dire : « Nous avons scrupuleusement suivi l'orthographe du texte original, nous avons ajouté quelques notes sur certains passages qui demandaient des éclaircissements. N'aurait-il pas du, avant tout, avertir qu'il s'était permis de modifier plusieurs passages, d'en supprimer quelques autres, voire même un chapitre en entier⁴, ainsi que tous les vers laudatifs adressés à l'auteur.

Disons que la deuxième édition a ajouté d'assez nombreuses incorrections typographiques à celles qui déparent la première. Enfin, pour ne rien omettre, ajoutons que M. G. B. a placé à la suite du texte plusieurs notes explicatives & des indications d'ouvrages écrits en languedocien & en gascon, plus deux fragments, véritables hors-d'œuvre empruntés l'un à Bergoing de Narbonne & l'autre à J. de Valès, de Montech, en altérant l'orthographe du nom de ce dernier.

D^r J.-B. NOULET

1. *Œuvres de Pierre Goudelin collationnées sur les éditions originales, accompagnées d'une étude biographique & bibliographique, de Notes & d'un Glossaire*, par le D^r J.-B. Noulet. Toulouse, Ed. Privat, 1887, in-8°, avec portrait.

2. *Le Diccionari moundi*, imprimé à la suite de *las Tres Floiretos o las gentilessos de Tres boutados del Sr Goudelin*. Toulouso, 1638, petit in-8°.

3. Le zélé bibliophile, M. Gustave Brunet, de Bordeaux.

4. Le chapitre intitulé DE GUITTE dans l'édition originale.

BIBLIOGRAPHIE

- ADER (Guillaume) : Lou gentilome gascoun & lous treits de Gouerre deu gran é pouderous Henric Gascoun, Rey de France é de Naouarre. Tolose, 1610, in-8°.
- ARENA (Antonius de) : Provençalis, de bragardissima. Villa de Soleriis. Ad saos compagnones, studiantes, &c. 2 parties en un vol. In-12, 1670.
- ASTROS (Géraud d') : La Moundino ; coumedio. Dans *Poésies gasconnes*. 2 vol. Pet. in-8°, 1867-69.
- La scolo deu chrestian idiot, ou petit catechisme gascoun, heit en rithme. — Toulouso ; 1645 ; in-12.
- Lou trimfe de la lengouo gascouno. Aus playdeiat de las quouatre Sasous, & deous quouate Elemens. — Toulouso ; 1643 ; in-12.
- Aventuros (Las) de Gazetto, dans l'Antiquité du triomphe de Besiers, au jour de l'Ascension, &c. — Besiers, en 2 parties ; 1628 & 1644 ; in-12.
- BEDOUT (Gabriel) : Lou parterre gascoun, coupouzat de quouate carreus. — Bourdeus ; 1642 ; in-4°.
- BLOUIN (Mathieu) : Histoire burlesque. Récit burlesque des troubles religieux survenus à Gaillac (Tarn). Ms. du XVI^e siècle.
- BOREL (Pierre) : Trésor de recherches & antiquités gauloises & françoises réduites en ordre alphabétique. — Paris ; 1655 ; in-4°.
- CATEL (Guillaume de) : Mémoires de l'Histoire du Languedoc ; &c. — Tolose, 1633, in-f°.
- Caritats (Las) de Bezies, dans l'Antiquité du triomphe de Beziers, &c. (V. ce titre).
- CORTETE DE PRADES (François de) : Ramounet, ou lou Paysan agenes tournat de la guerro. Pastouralo en langatge d'Agen, &c. — Agen ; 1684 ; in-8°.
- Coufessiou (La) generala de fraire Olivier Mailhart. En languatge de Tholosa (XVI^e siècle).

- DELPRAT (G.) : Las Bucolicos de Birgilo, tournados en bers Agenes. — Agen; 1696; in-12.
- Dictionnaire de la Provence & du comté Venaissin. — T. I; Vocabulaire François-Provençal. T. II; Vocabulaire Provençal-François. Marseille, 1785; in-4°.
- Dimenge de las Coumaires (Le). A tout l'azempre des Coumpaires, par B. B. T., 1626; in-8°.
- Doctrinal (lo) de Sapienza en lo lenguatge de Tholosa. Jean Grant Ioan libraire, demoran a Tholosa al canton de la Portaria; 1504; petit in-f°.
- DOUJAT (Jean) : Le Diccionari moundi, de la oun soun enginats principalomen les mouts les pus escarries, an l'explicaciu Franchezo, &c. — Toulouso; 1638; petit in-8°.
- DUCÈDRE : Las Ordenansas & coustumas del libre blanc. — Tolosa; 1555; petit in-8°. Lettre ronde. Voir notre édition; 1878; in-8°.
- DUVAL (Jules) : Proverbes patois en dialecte du Rouergue. — Mém. de la Société des Lettres, Sciences & Arts de l'Aveyron; Rodez; 1845; & tirage à part, in-8°.
- Statuts & ordination de la confrayria del glorios cors sant de Mossen sant Fedarii fundada en la gleysa paroquial de Mossen Sant Peyre de Benerca. An 1497. Ms.
- Ensieguen ce les confrayres que se son présentats à la taula de mossen Sant Fedarii. L'an 1486. Ms.
- Sec se le nombre dels confrayres ho confrayressas de Mossen Sant Fedarii.
- ESTIENNE (Henri) : Apologie pour Hérodote. La Haye; 1735; 3 vol. in-12.
- FAIL (Noël du) : Propos rustiques de Maistre Léon Ladvisi Champenois. — Lyon, 1547, pet. in-8°. La plus ancienne édition connue de ce livre Rabelaisien.
- FURETIÈRE (Antoine) : Le Dictionnaire (*sic*) Uuiversel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes. — Rotterdam; 1690; 2 vol. in-fol.
- GAILLARD (Auger) : Les amours prodigiuses d'Augier Gaillard, roudiée de Rabastens, en Albigeois, &c. — Sans lieu, ni date, ni nom d'imprimeur; 1592.
- Lou bouquet d'Augié Gaillard, roudié de Rabastens, en Albiges, &c. — Paris, 1583; petit in-8°.
- GRIMAUD (B.) : Le Dret Cami del Cel dins le pays moundi, O la bido del gran Patriarcho Sant Benoist, &c. — Toulouso, 1659; in-8°.
- HILLET : Le Miral moundi, pouemo an bint & un libre, ambe soun dictionari, &c. — Toulouso, sans nom d'auteur, 1780; in-12.
- Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain. Traduite & publiée par M. C. Fauriel. — Paris, 1837; in-4°.

- HORACII FLACCI : Arte poetica.
- LESPY : Dictionnaire béarnais ancien & moderne. — Montpellier; 1887; 2 vol. in-8°.
- Dictons du pays de Béarn. — Pau, 1876; 1 vol. in-8°.
- Le Livre des Proverbes de M. Le Roux de Lincy. — Paris, 1859; 2^e édit.
- Las Nonpareillas receptas per far las femnas tindentas, risentas, plasantas, polidas & bellas, & mais per las far pla cantar & caminar honestamen & per compas. — Tolose, 1555; petit in-8°, goth. voir notre édit., 1880; in-8°.
- NOULET (D^r J. B.) : De la prétendue pléiade toulousaine ou réfutation de ce qui a été imaginé dans le but d'établir l'existence d'une société littéraire de Dames, à Toulouse, au XVI^e siècle. — Mém. de l'Académie des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse; 1853; & tirage à part, in-8°, 30 pp.
- Guillaume de la Barre. Roman d'aventures composé en 1318 par Arnaud Vidal, de Castelnaudary. Notice accompagnée d'un glossaire par M. Paul Meyer. — Toulouse. Mém. de la Société Archéologique du Midi de la France; t. X; 1872; & tirage à part, in-4°, 29 pp.
- Nouvelle maison rustique (La). — 1762; 2 vol. in-4°.
- PERIERS (Bonaventure des) : Les contes & nouvelles.
- RABELAIS (François) : Gargantua. Pantagruel, dans les œuvres de Rabelais. Edition de MM. Burgaud des Marets & Rathery. Paris; 1872; t. I & II, in-8°.
- Requête (La) faicte & baillée par les Dames de la ville de Tolose, Aux Messieurs, Maistres & Mainteneurs de la gaye science de Rhetorique, au moys de May, &c. — Tolose, 1555; petit in-8°.
- Requêsto de M^e Cournet. A la bando juyouso sur la restituciu de souen redde Estouffat. — 1662, in-4°.
- RICHELET (Pierre) : Nouveau Dictionnaire françois. — In-4°, les deux parties. Cologne, 1694.
- ROSCHACH (E.) : Inventaire sommaire des archives de Toulouse, t. I, série AA.
- ROGHEGUDE (de) : Essai d'un glossaire occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours. — Toulouse, 1819; in-8°.
- ROQUEFORT (J.-B.-B. de) : Glossaire de la langue romane. — Paris; 1808-1820; 3 vol. in-8°.
- SAGE (David) : Las Foulies dau Sage de Mounpelié, &c. — 1650; in-8°, sans nom de lieu ni d'imprimeur.
- SAUVAGES (Abbé Louis de) : Dictionnaire languedocien, françois, &c. — Nismes, 1785; 2^e édit., 2 vol. in-8°.
- VALÈS (Jean de) : Las siès satiros de Perso. — Ms. autographe de l'auteur. (Ma bibliothèque).
- A la Camarado, quatrain ms.
- Virgilo deguisat o l'Eneido burlesco. — Toulouso, 1648; in-4°.

LES
JOYEUSES RECHERCHES

DE
LA LANGUE TOLOSAINÉ

[ÉPISTRE LIMINAIRE¹.]

AU NOM DE NOSTRE SEIGNEUR. Le present Autheur, Dalphinic, Burgundic, Francisc, Espaignolic, Lusitanic, Cantabric, Briaric, Campanic, Vasconic, Provinsalic, Tolosanic², &c. Pie, heureux, inclite, veinqueur, triumphateurque³, tousjours bon compaignon. A tous les nobles enfans de Menerve, estudians en ceste fameuse, & signalée Université Tolosaine ou envoyez pour ce faire⁴. S. (salut.)

Celui qui a vouté & lambrissé d'une si riche couverture ceste fabri-
que ronde (tres-chers & bien aimez compaignons), du fete de laquelle
il esclaire tout ce qu'en ce bas repaire, soubz sa faveur, se nourrit
& alimente, & qui, sans cesse, espuisant les deux vases combles du
bien & du mal, verse sur les humains ses inevitables destins, selon
leurs biens faicts ou demerite, celui (dis-je) qui causant l'outre-

1. Nous empruntons à l'auteur ce titre que ne porte pas l'édition originale.

2. Dalphinic (*Dauphinois*), Burgundic (*Bourguignon*), Francisc (*Français*), Espaignolic (*Espagnol*), Lusitanic (*Portugais*), Cantabric (*Cantabre, Basque*), Briaric (*Briard, de la Brie*), Campanic (*Champenois*) Vasconic (*Gascon*), Provinsalic, *Provençal*) Tolosanic (*Toulousain*).

3. Triumphateurque, comme *Triumphatorque* en latin.

4. Il a été diversement écrit des étudiants de l'Université de Toulouse : Rabalais, faisant allusion à Jean Caturce, brûlé en 1552, en cette ville, comme huguenot, dit : « De là (de Bordeaux), Pantagruel vint à Thoulouse, où apprint fort « bien a dancier, & a jouer de l'espée a deux mains, comme est l'usage des escho-
« liers de ladite Université ; mais il n'y demeura guere, quant il veit qu'ilz fai-
« soient brusler leurs regens tout vifz comme harans soretz. » (*Pantagruel*,
livre II, chap. V.)

Chassenée, parlant de l'indiscipline des écoliers des diverses villes, cite les sur-

cuidance, & larrecin du robe-feu anima (esmeu d'un juste courroux) l'innique Pandore⁴ pour luy servir de ministre, à enfieller le miel des hommes, & de torche pour enflamer, gaster, & ruiner l'ordre du premier aage, entre tant de fleaus desquels justement il nous afflige, je penserois croire la corruption & confusion des langues, tenir le premier lieu en tout mal-heur & disgrâce. Pour preuve de cecy nous pourront servir de bon & ample tesmoignage, non une Illiade d'Homère, non un Pindare, non unes *Æneides* de Virgile & tels ou semblables autres livres profanes, ains les saintes & sacrées lettres, comme par icelles tres fidellement, purement, & sincerement nous pouvons veoir & cognoistre, à l'edification de la Tour de Babel, en ce quand l'un demandoit du mortier, l'autre luy apportoit des pierres, quand l'un demandoit des pierres, l'autre luy apportoit de l'eau, & ainsi des autres choses semblables. Or si jamais pays & région, a senti tel fleau & incommodite à bon droit & juste occasion, nous pourrons bien dire ceste noble region Languedoine, & provinse Narbonanse avec son illustre Cité Tolosaine n'estre des moindres & dernieres &, ce le tout, à cause de ces meschans maudicts & miserables Goths⁶, quant ilz vin-

noms donnés à ceux de Poitiers, d'Orléans, d'Angers, de Paris, de Pavie, de Turin, & il ajoute : « *Tamen dicitur* : Les bons estuans (*sic*) de Tholouse. » (Chassaneus, *Catalogus gloria mundi*, part. 10, cons. 32.)

Citons, à l'appui de la caractéristique de Chassenée, l'opinion de Bonaventure des Perriers : « Il y avoit, de ce temps là, danseurs d'Orléans, flûteurs de Poitiers, braves d'Avignon, étudiants de Toulouse, » (*Les Contes & Nouvelles*; nouvelle LVI.)

A son tour, A. de Arena a dit en style macaronique :

*Sunt que Tholosani studentes atque valentes,
Per totum mundum la sua fama volat,
Deboutum faciunt, homines stare per urbem,
Creagnere se faciunt ut focus atrasatus.
Plures in numero sunt, bragat docta Tholosa
In jure studia maxima semper habens.*

(A. de Arena, *Provençalís, De bragardíssima Villa de Solerís, ad suos compagnones studentes*, &c., 1670, p. 37.)

Henri Étienne, parlant des étudiants français envoyés en Italie pour y compléter leurs études & y perdant leur temps, dit du père de l'un d'eux : « Je pense bien à toutes fois que le personnage qui escrivant à son fils demeurant à Padouë, mit à la superscription de la lettre, de peur de mentir, *Studenti Patavi, aut studenti a causa misso*, se doutoit assez de tel mesnage. » (*Apologie pour Hérodote*, chap. XI.)

5. Prométhée, ayant formé le corps du premier homme du limon de la terre, monta au ciel, &, par le secours de Minerve, déroba le feu divin pour animer son ouvrage. Jupiter, irrité, chargea Vulcain de former une femme, Pandore, & de l'envoyer, avec une boîte mystérieuse, à Prométhée, qui refusa de l'épouser & la donna pour femme à son frère Épiméthée. Celui-ci ouvrit la boîte d'où s'échappèrent tous les maux qui, depuis ce temps, désolent la terre.

6. Triors s'est souvenu, sans doute, du passage suivant de Rabelais : « Le temps estoit encore tenebreux & sentant l'infélicité & calamité des Goths qui aveyent mis à destruction toute bonne littérature. » (*Pantagruel*, livre II, chap. VIII.)

rent ravager ce pays, desquels le createur un temps a esté s'est servi comme d'un fleau pour chastier lors, selon les secrets & occultes jugemens de sa divine vengeance, plusieurs Royaumes, Provinces, Villes & Citez, mesmes des plus braves & piaffantes; de cela en pourroit bien dire quelque chose la grand Cité de Romme, jadis le chef de tout cest univers. Si donc la teste & le chef a esté tormenté, & n'a peu estre exempt de tel malheur, nous faut-il esbaïr si les membres hont senti une pareille peine? *Juxta illud, quando caput dolet, caetera membra dolent*, & a esté la peine & désastre qu'a receu ce present climat, tel & si violent, que les marques y paroissent encores, & y paroïstront à jamais si son langage ne se change du tout. Je dis cecy à cause d'une infinité de mots & termes, que les susdits Goths ont laissé parmi la langue de ce present climat, comme un reliqua de leurs malheurs & incommoditez, qu'est cause que plusieurs ont voulu dire que ce mot de Languedoc vaut autant à dire comme langue de Goth, & ce pour les causes & raisons susdictes, & n'est certes l'opinion de telz impertinente⁷, bien que d'autres ont voulu dire autrement, assavoir que Languedoc vaut autant à dire comme langue d'or, mais tout cela n'est que pure foullie, & *trupha est inquit Bald⁸. L. eunuchis in gloss. cod. qui. teltam facer. poss.* Et faut dire que ceus qui premierement ont mis tel æquivoque en avant ont esté transportés d'affection, pour raison qu'ils estoient de la patrie Languedoine, ou esmeus par presents, ou par quelque autre chose. Car à quel propos Languedoc quasi Langue d'or? C'est bien à propos, soufflez, *quasi dicat* que la langue de ce pays soit si propre & exquise, comme une langue françoise ou latine, laquelle n'a toutesfois, ceste ethimologie de langue d'or; & pourtant qui ne veoid clairement tout cela n'estre que songe, & moquerie, veu que la pauvre est si trestant corrompue, qu'il n'est possible de plus, comme il appert par une infinité de mots presque, desquels nous prenons presentement la charge d'expliquer en françois, estant les susdits si barbares, goffes, difficiles, & comme estant sortis du plus profond des entrailles Gothiques, que pour leur trop grand barbarie & difficulté d'entendre bien souvent on vient *de verbis ad verbera*, comme de nostre temps il n'y a guiere est advenu en ces cartiers entre un Provençal & un Gascon, estant en different entre eux d'un Double, appelé en Provençal « *Patac⁹*, » en ce pays *verò* « *Tolsa*, » le Provençal

7. Triors a adopté l'opinion qui prévalait de son temps, à savoir que Languedoc venait de l'allemand *Land & Goth* (pays des Goths), tout en raillant ceux qui faisaient dériver cette dénomination de *Langue d'Oc*. Au fait, cette dénomination géographique était composée de *lingua* & de *Oc* (pays de langue d'oc): *Oc* signifiant *Oui* dans le Midi, par opposition à *Oil* employé pour *Oui* dans le nord de la France.

8. Balde, *Baldus*, jurisconsulte italien du quatorzième siècle.

9. Le *Patac* avait la valeur du Double en Provence. Le Double, d'après Richelet (*Dict.*), était une pièce ronde portant d'un côté la figure du roi de France, & de

donc, ayant par plusieurs fois inquiété & injurié le Gascon par tels ou semblables mots : « *Baillo moun Patac, layrou Gascou; baillo me moun Patac à me voles tu rendre moun Patac à te dounarèy sur la tèsto*¹⁰. » Ce diable de Gascon enfin baille un « *Patac* » à ce pauvre Provençal. « *Patac* » (dis-je) à la mode de son pays de Gascogne, qui est une monoye longue, *aut sin mavis*, selon aucuns, amende de Turquie¹¹ de tresque mauvaise digestion, en luy disant assez brusquement en son langage : « *Hè mau de terro! tè goèro aqui toun Patac*¹². » Mais d'où

l'autre, trois fleurs de lis, & qui faisait la sixième partie du sou, c'est-à-dire deux deniers; tandis que *Patac*, en Gascogne & dans le Languedoc, signifiait *coup, taloche*, ce qui occasionne le malentendu entre le Provençal & le Gascon.

Rabelais fait dire à un Gascon de Saint-Sever, furieux d'avoir perdu son argent au jeu : « *Ares que pergudes sont (son) les mies bingt & quouate baquettes* (petites pièces de monnaie du Béarn), *ta pla donnarien (sic) pics, trucs & patacs*. (*Pantagruel*, livre III, chap. XLII.)

*De paraulos tout un plen sac,
Mais d'argen noun pas un patac.*

(*Las foulies dau Sage de Mounpelie*, — La mort d'Esperounat, Prologue, 1650.)

Que t'atucare de patacs.

(D'Astros, *la Moundino*, coumedio; *Poés. gasc.*, t. II, p. 229, v. 1.)

Et nou bous gausarets plainhe al mendre patac.

(J. de Valès, *Las Sèt satiros de Pèrso*, sat. 5, ms.)

10. Édit. orig. : *Baille mon patac l'ayrou gascou, baille me mon pasac, tu me voles rendre mon patac? te donnarey sur la teste.*

11. Amende de Turquie me semble désigner le supplice de la bastonnade usité dans tout l'Orient.

12. Édit. orig. : *Hæ mal de terre te goere, aqui ton patac.* — *Mal de terre*, que Furetière & Richelet définissent, dans leurs Dictionnaires, par *Scorbut*, avait le sens de *Mal caduc*, d'*Epilepsie*, en Gascogne, dans l'Agenais & dans le haut Languedoc.

*Si cavalgatç nau passes Pors;
Après qu'aura fait les nau tors,
Descalvagatç de la me esquerra,
Et jamays n'auretç mal de terra.*

(*Las Ordenansas & Coustumas del libre blanc*, texte corrigé dans notre édit., 1878, p. 57, vv. 729-732.)

Le mau de terre bous bire!

(Rabelais, *Pantagruel*, Prologue de l'auteur.)

È mau de sèrro (de tèrro), que noum bire!

(D'Astros, *la Moundino*, coumedio, seno IV, dans *Poésies gasc.*; t. II, p. 233.)

Mal de terro me bire!

(Delprat, *las Bucolicos de Birgilo*, p. 8.)

A Toulouse, *Mal de terre!* était employé comme imprécation; c'est ainsi que cette locution motiva, pour sa part, la proclamation du 11 avril 1534, des

procedoit cela? sinon d'une confusion, corruption & ignorance de langue, en tant qu'il est tout certain que ceste diction « *Patac*, » *aliud sonat apud Vascones quam apud Provinciales*. Hors de propos ne sera ce compte d'un certain Parisien, lequel un jour demandant quelque chose à son Hoste pour boire le matin, & l'Hoste ayant dit à sa femme ainsi, & selon son langage, « *dau quicom à mounseigne per beoure*¹³, » la femma haïant porté au dict Parisien son Hoste une andoille, & cuidant iceluy que « *quicom* » en bon langage Tolosain voulut autant à dire en françois qu'une andoille, estant retourné à Paris alla semer incontinent le bruit partout que « *quicom* » en langage Tolosain estoit à dire une andoille en françois, qu'est une très lourde, & insigne faute, pure ignorance & préjudice à ce pauvre langage Tolosain. Car ne suffit-il pas qu'il soit assez corrompu, sans le corrompre d'avantage? J'en passe plusieurs autres soubz silence, a cause d'éviter prolixité, comme d'aucuns principalement qui se font æquivoques grandement sur ce mot « *mau lancis*¹⁴ » estimans que ce fut un mal de lance : Et d'autres qui bien souvent ont prins un mot & une diction pour autre comme au lieu de dire « *coujo*, » ilz ont dit « *goujo*. » *Et e converso*, & pour dire « *coquo de Murèt*, » ils ont dit « *croto de Murèt*¹⁵; » & *quàm plurima alia*. Pour à toutes lesquelles broilleries, différens, & débats¹⁶ obvier, il ne nous a semblé impertinent, *imo* fort louable & conforme à raison, mettre la main à un tel œuvre, œuvre (dis-je) autant bon, utile, & nécessaire, voire de conséquence pour ceste noble Cité, & qui concerne son honneur autant que chose du monde, & ce à cause d'une tant brave, gentille, gaillarde, escarabillade, & dispote jeunesse, *nec non* brusque comme le pet d'un dain, laquelle *a solis ortu usque ad occasum*¹⁷, & de plusieurs

commissaires du Parlement de cette ville, contre les blasphemateurs : « Le pays, » dit ce document, étant accablé de pestilence, stérilité & famine, défense est faite, « pour appaiser l'ire de Dieu, de molgréer, renier, blasphémer le nom de Dieu... » faire imprécation sur aucun de mal de terre, de peste, &c. » (Roschach, *Inventaire sommaire des archives de la ville de Toulouse*, t. I, p. 86, 2^e col.)

13. Édit. orig. : *Dau quicom a monseigne per beore*.

14. *Mau lancis*, en gascon, mauvaise foudre.

« *Lancis*, la foudre quand il y a de la diablerie. » (Doujat, *Dict.*)

*Anats douc libromen, brabos gens, adoura
Jusqu'al Lancis el mémo.*

(*Le Miral moundi*, livre IV, p. 51, & au *Dictionnaire*, la définition empruntée à Doujat.)

Où en tirait une imprécation : « Le lancy vous trousse! » (Rabelais. *Pantagruel*, Prologue de l'auteur.)

15. Édit. orig. : *couge, gouge, coque, Crote*.

16. Édit. orig. : *debas*.

17. C'est là le début du verset 3 du Psaume cxii : *Laudate pueri Dominum. A solis ortu usque ad occasum, laudabile nomen Domini*.

autres pars du monde vient estudier dans ses portes, à grosses troupes, centeines, quarantenes, dozaines, demi dozaines, & presques à milliers, dizaines de milliers, à milliards : dizaine de milliards, & milliasses, & bien souvent à quintaux, livres, & carterons, que sont 25 pour un carteron selon la computation que je fais sur le carteron des Poires & des Pommes desquelles les 25 font le carteron, laquelle *quidem sub* jeunesse pendans le temps quelle seroit en ceste Cité, & quelle devoit estudier bien souvent ne feroit que ravasser, songer, turulututer, & migrobologiser sur les mots de ce climat & pays & ne feroit semblablement *que scornifistibuler* les oreilles des uns, & des autres disant : Et que veut dire cecy ? & que veut dire cela ? & comment s'entend ce mot ? à mont, à val, barrabin, barrabas, de ça, de la, torche, lorgne, torne, gare, vire, pare ; par les chapelets de ma bonne mère grand, diroit un autre, autant y entends je que le haut Aleman, je crois que ce mot soit venu du plus parfond de Callicut¹⁸ ; toutes lesquelles choses ne se pourroient faire sans endommager & prejudicier les estudes des susdits, & pourtant ils n'auront dorenavant plus d'excuse s'ils ne sçavent les mots les plus difficilles de la langue Tolosaine, à tout le moins la plus grand part, en tant qu'ilz ont icy ample matiere pour y apprendre, & pourmener, *vel alias, ut dicitur apud Tolosates, « passeja »* leurs esprits. A cecy semblablement grandement m'ont incité les nouvelles de la venue du Roy tres chrestien en ce pays, la suite duquel estant composée de plusieurs Princes, Barons, Seigneurs, Gentilz-hommes, & autres de grand estat & qualité n'entendens bien les mots Tolosains, pourront estre grandement soulagés en cela par ce present œuvre, priant à Dieu qu'ainsi soit, car jouissant un coup de la presence du susdit Roy, il me semblera bien proprement advis que je verray mon souverain Sire, legitime & naturel Prince. Mais que dis-je semblera ? resve je ou quoy ? *imo*, je le croiray fermement, comme je crois (lorsque je suis bien estendu dans le lict) que je suis couché. L'estat & succès duquel soit avec tout bien & prospérité longue, accompagnée d'une bonne & heureuse fin & lequel presque j'adore, d'une adoration, dis-je, latricie, ou bien *ad minus* hiperdulie¹⁹.

Au demeurant, Dieu sçait le grand travail que j'ay pris à ce present œuvre, voire tel que je m'assure, quiconques tu sois gentil, gaillard, fresé, popin, & goderonné mondin, *nec non « poulid »* comme un « *hardit*, » voulant un peu regarder & espellucher de pres ce mien dit travail, tu voirras que ce n'est pas sans peine, & me fais bon que, bien souvent, estant à par toy, tu seras contrainct de dire de moy en ton

18. Calicut, ville de l'Indoustan sur la côte du Malabar.

19. Rabelais avait dit, par ironie, des Décrétales, de ces Constitutions pontificales relatives à l'administration & à la discipline : « Ces sacrez livres lesquels « deviez baiser & adorer, je dis d'adoration de latricie, ou de hyperdulie pour le « moins ».

langage, *commiserationis causa* : « Hè! lou paure, ieu m'asseguri que n'es pas sens grand susou d'esprit qu'el a fait asso, cèrtos que me fa doulou, paure! agaras be²⁰! » Avec plusieurs autres termes, & parolles semblables, & de tout cecy, mon bon Mondin, tu te peux assurer que tu ne mentiras pas d'un seul « boussi », non pas mesmes de la plus petite « miqueto²¹ », & tant soit peu petite « briqueto²² » que l'on puisse trouver au monde. Car de faict je ne puis croire que jamais ce grand Erasme de Roterodam²³ (*qui utinam altius sapere nolisset*), & duquel infailliblement je puis dire cecy, avec le docte Scaliger, sçavoir, que *major erat futurus si minor esse voluisset*) haye pris tant de peine à ce brave & immortel œuvre des Chiliades, comme j'ay faict à ce present œuvre. Aussi comme ce grand personnage (selon qu'aucuns veulent dire) en cela s'est aucunement aydé du labeur & travail de plusieurs gens doctes, de mesme en cecy me suis-je aydé de la peine & industrie des plus braves, & insignes docteurs onoraires de la pierre²⁴, comme de Claude, Bagis, Rigail, Quiston, Fronton quand vivoit, duquel Dieu haye l'ame²⁵, & de plusieurs autres tels semblables, discrets, & suffisans personnages, estantz²⁶ d'une conscience incredible & telle que Dieu veut. Davantage aussi me suis-je aidé de l'industrie des maints docteurs du Bazacle²⁷, de Roais²⁸, du Salin²⁹, du Port³⁰, & de plusieurs autres places publiques de ceste Cité, lesquels sont fort doctes en la signification, propriété, vraye energie, & ethimologie des presens mots pour estre cecy leur propre, naturel, & maternel langage, & n'ay faict cecy sans y laisser bien souvent du sang de la bource, car par plusieurs fois à mes propres faicts, costes & depens il me les a

20. Édit. orig. : *He lou paure ieu m'assegury que neq pas sens grand susou d'esprit quel a fai asso, certas que me fa dollou paure, agaras be.*

21. Édit. orig. : *miquete.*

22. Édit. orig. : *briquete.*

23. Érasme, auteur de l'*Éloge de la Folie*, des *Colloques*, &c., ouvrages qui ont joui d'une grande réputation. Son livre des *Adages* fut publié en 1500, avec le titre de *Adagiorum veterum collectanea*; la 4^e édition, fut intitulée : *Adagiorum Chiliades*; ce sont là des dictons, des proverbes, des sentences empruntés aux anciens & commentés par Érasme.

24. Ces docteurs honoraires de la Pierre étaient les forts de la halle aux grains, nommée la Pierre, des mesures de pierre qui y étaient établies.

25. Édit. orig. : l'ame duquel Dieu haye l'âme.

26. Édit. orig. : estatz.

27. Le Bazacle, moulin de Toulouse, sur la Garonne, en grand renom.

28. Rouaix, petite place, ainsi désignée du nom d'une très ancienne famille toulousaine.

29. La place du Salin, près du Château-Narbonnais, où se tenait un des principaux marchés.

30. Le Port-Garaud, au sud de la ville, sur la rive droite de la Garonne, qui a conservé ce nom.

fallu mener au Paticier de *Feudis*, du Dauffin, de Raspet³¹, & en plusieurs tavernes & « *loutgis*³², » comme vers Remond Lautier, la Véronique³³, la Clef, la Francimande, la Joannette, la Prune, le Sauvage, Pinel, la Blaque, Guissel, le Romieu, Gratalon, *alias* le Pipotier, & Paillardise quand tenait « *loutgis*³⁴, » & plusieurs autres lesquels je ne nomme *brevitatis causa*, & estoient si modestes les susdits docteurs qu'il ne se parloit aucunement d'ivrognerie entre eux ains seulement de boire. Davantage, en contemplation de cest œuvre, j'ay stipendié plusieurs bonnes vieilles sempiternelles, qui fesoient la cire par les yeux, l'eau ardent par le nez, & la parrasine³⁵ par le derrière, *in quarum albo est* done Mondete³⁶, revenderesse de livres au Seneschal³⁷, & ce le tout pour ne point trop boire d'eau, lesquelles toutes estoient consomées à la vraye signification desdits mots, & en cela aussi *a longo rerum usu consultissimæ*; bien souvent aussy, pour ce mesme fait, je me suis acosté des lavandières du *Pont vieil*³⁸, à toutes enseignes quelles, estant en un jour bien « *enbriaygos*³⁹ », ou pour le moins en faisant le semblant, deschargearent leur colère sur des pauvres « *quartets & huchaus*⁴⁰ » quelles avoient avec elles en frappant & battant iceux fort

31. Les pâtisseries servaient à boire & à manger; il y avait celui du Dauphin (Édit. orig. du *D'auffin*), ainsi nommé d'après son enseigne; celui du *Raspet* devait avoir principalement la clientèle des portefaix. On donne le nom de *Bi raspet* au mauvais vin.

32. Édit. orig. : *lougis*.

33. La Véronique, hôtellerie qui devait également son nom à son enseigne, était située dans la rue des *Grasalaires*, c'est-à-dire des marchands de baquets (*grasals*) creusés dans un tronc d'arbre. Cette rue devint la rue des Tourneurs, où se vendent encore de semblables baquets. (V. Noulet, *Guillaume de la Barre*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. du midi de la France*, 1872, & tirage à part.)

34. Édit. orig. : *lougis*.

35. Parrasine, Poix-résine; *Pega rousina*, dans les *Nonpareillas receptas*, &c. (V. notre édit., 1885, p. 77.) *Parasine*, dans Rabelais (*Pantagruel*, livre IV, chap. XIII).

36. Édit. orig. : *dona Mondete*; en français done Mondete, que nous adoptons.

37. La Sénéchaussée, vulgairement le Sénéchal, hôtel où se tenait le tribunal du Sénéchal, dans la rue Mirabel, aujourd'hui rue de Rémusat.

38. Le *Pont Vieil* était le plus ancien pont de Toulouse; il s'écroula, en partie, en 1281. Il répondait, du côté de la ville, à la sortie de la rue des Couteliers, encore ainsi nommée, & au-dessus des halles (aujourd'hui halle au poisson). Il donna son nom à un capitoulat jusqu'à la Révolution. La rue du Pont-Vieux existe encore au faubourg Saint-Cyprien. (V. Catel *Mém. de l'Hist. du Languedoc*, livre III; *Tolose*, p. 194.)

39. Édit. orig. : *enbriagues*.

40. *Quartet* est le diminutif de « *Quart*, mesure de vin plus grande que la chopine de Paris, d'environ deux tiers. » (Doujat, *Dict.*) *Uchau*, petite mesure ou « poids, huitième d'un *Pega* ou d'une livre. » (Doujat, *Dict.*) « Le *Pega* était une « mesure de vin plus grande environ deux tiers que la quarte de Paris. » (Doujat, *Dict.*)

outrageusement sans qu'ils heussent en rien mesfait, estimant icelles comme je cuide par leur fustigations, faire sortir quelque sang ou pour mieux dire quelque just de ces pauvres corps insensibles; mais les pauvres folles entreprenoient chose du tout impossible, entant qu'elles l'avoient ja envoyé en Angolesme⁴¹ : hors de ce rang aussi ne doivent estre mis plusieurs femmes de la Porterie⁴², desquelles en cecy je me suis grandement aidé & servi, lors principalement qu'elles tenoient leurs estats, apres soupper, en esté, devant la porte de l'église de saint Quentin⁴³. Certainement, nobles enfans, je me puis bien vanter d'une chose, hors toutes fois de jactance, c'est qu'en faisant cecy je ay consumé & despendu beaucoup plus de vin que d'huile⁴⁴, ô de par Dieu, je me faus, je voulois dire plus d'huile que de vin, « *mal de tèrro! la fadesso*⁴⁵! » bien souvent je m'équivoque, & bien passons outre, ce n'est pas grand cas *lingua præcurrit mentem*. *Quandoque bonus dormitat Homerus*⁴⁶, *adde quod*, selon l'ancien proverbe, n'est pas lordaut qui tombe, mais qui ne se relieve. Or si ainsi est toutes fois que vous pensiez qu'une affection de vaine gloire me transporte de dire tout cecy *in mei commendationem*, je vous prie bien fort pour l'amitié que je vous porte, de vous despoiller de toute affection, & considerer un peu de pres combien de veillées, nuictées, & lucubrations il m'a faillu passer pour bien regarder, ruminer, recoler, lire, relire, feuilleter, refeuilleter tant de beaux livres Tolosains, comme l'ordonnance du Livre blanc⁴⁷, « *la farsa de las gojas quand van à*

41. Vin envoyé à Angoulême, se dit, par allusion à *Engoula* (engoler, avaler gloutonnement), vin passé par le gosier des buveurs.

42. On donnait le nom de *Porterie* (*Porta-arietis*) à l'entrée qui faisait communiquer la ville proprement dite avec le bourg, avant leur réunion. La rue de ce nom était intermédiaire entre la rue du Taur, appartenant au bourg, & celle de Saint-Rome. Cette dernière fut appelée d'abord *Carriera de Cervinieras* (rue des Cerviniers, des préparateurs de peaux de cerf). (V. notre édition de *Las Ordenansas & Coustumas del libre blanc*, p. 75.)

43. L'église, ou mieux la chapelle de Saint-Quentin, se trouvait vers le milieu de la rue de la Porterie, à droite, en venant de la rue du Taur. C'était un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Sernin. (V. Catel, *Mém. de l'Histoire du Languedoc*, livre XI, *Tolose*, p. 214.)

44. Dépenser de l'huile était une façon de rappeler les veillées consacrées à l'étude. Rabelais avait écrit : « Et prendray autant à gloire qu'on die de moy que plus en vin aye despendu qu'en huile. » (*Gargantua, Prologue de l'auteur.*) — Gui Patin, dans une lettre adressée à son correspondant Belin, lui disait : « Je vous tiens pour Minerve & au delà ; mais j'ai de quoi montrer que je ne suis point du tout dépourvu de ses faveurs, après l'huile que j'y ai usée. »

45. Édit. orig. : *Mal de terre la fadesse.*

46. *Horacii Flacci, De Arte Poetica*, v. 359.

47. Il est question de *las Ordenansas & Coustumas del libre blanc, observadas de tota ancianetat compausadas per las sabias femnas de Tolosa, & regidas en forma per lor secretary*, 1555. (V. notre édition de 1878.)

*Garonna*⁴⁸, » un autre intitulé quand les « *femnas de Tolosa volen fa nobias leurs filhas*⁴⁹, » plus un epistre en langage Tolosain, par les mesmes dames Tolosaines⁵⁰, responcive à celle que les dames de Pau, ma commere, je voulois dire Paris, leur ont envoyé; *Item « las nauvas novellas de Jean de Cardonne Tolosain*⁵¹. » Item aussi plusieurs receptes

48. *La Farsa*, &c.; œuvre badine du seizième siècle. Elle n'a pas été retrouvée.

49. *Quand las femnas de Tolosa*, &c. Encore une œuvre badine de la même époque qui nous manque. L'édition originale porte : *Quand les femme de Tolosa volen fa nobias leurs filhas*.

50. *Une Epistre*, &c. C'est l'*Épistre en languaige Tolosain, faicte par les Dames de Tolose, responcive à celle que les Dames de Paris leur avoyent envoyée*. Cette pièce est la dernière dans la plaquette intitulée : *La Requête faicte & baillée par les Dames de la ville de Tolose, aux Messieurs maistres & mainteneurs de la gaye science de Rhetorique, au mois de May, auquel mois par les dits seigneurs se adjugent les Fleurs d'Or & d'Argent aux mieuv disans, tandent (sic) affin qu'elles fussent receues a gagner le dit pris, &c.*, 1555. C'est là encore une œuvre badine, composée de diverses pièces de poésie en français & en idiome toulousain, &c. (V. mon *Étude* intitulée : *De la prétendue pléiade toulousaine*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences, inscriptions & belles-lettres de Toulouse*, 4^e série, t. III, p. 297, & tirage à part, où j'ai reproduit bon nombre de passages de ce rare & curieux livret.)

51. L'œuvre de Jean de Cardonne est aujourd'hui inconnue; nous n'en avons que le titre, mais fautivement reproduit par ceux qui l'ont relevé. C'est ainsi que Triors s'est contenté de dire : « *Las nauves nouvellas de Jean de Cardonne Tolosain*. » Du Verdier en a donné le titre complet, la date de l'impression & le nom de l'imprimeur dans sa *Bibliothèque françoise*, t. II, p. 371, édition de 1773, ainsi formulé : « *Las navas noveras de Joan de Cardonna Tolosenc, dictadas à la maison commune; impr. à Toulouse, par G. Boudeuille, 1558.* »

De ces deux textes, on pourrait, ce me semble, tirer celui-ci : « *Las nauvas Novellas de Joan de Cardonna, Tolosenc, dictadas à la maison communna.* » D'après cela, il semblerait que l'œuvre de Cardonne dut être lue dans une des solennités du Consistoire de la gaie-science, ayant lieu à l'hôtel de ville.

Voici ce que nous avons pu savoir de l'auteur : Jean de Cardonne docteur, fut capitoul de la partie de Saint-Étienne, en 1586, & en cette qualité, il rédigea la chronique de cette année, demeurée incomplète dans le registre conservé aux archives. « Elle fut dressée en l'honneur de Dieu, de la benoïste Vierge Marie & de tous les saints de paradis. » E. Roschach, *les Douze livres de l'Histoire de Toulouse, Chroniques municipales*, in-8°, p. 51, 1887.)

De Cardonne composa en latin un chant funèbre en l'honneur de Henri II, en 1557, & en 1558, il publia « en rime » : « *Remonstrances aux Catholiques de prendre les armes, en l'armée de la croisade instituée, en la ville de Tholose, contre les Calvinistes, Huguenots, Traités & Rebèles.* » Ce fut la deuxième ligue, connue sous le nom de *Croisade*, que les catholiques formèrent à Toulouse. Elle fut signée le 12 septembre 1558 dans l'église de Saint-Étienne.

Voilà, certes, deux titres d'ouvrages sérieux, en rapport avec l'état des esprits à l'époque où ils furent publiés, émanant d'un auteur très zélé catholique. En avait-il été de même des *Nouvelles nouvelles* que Triors cite en compagnie de compositions plus que frivoles?

en langage Tolosain comme celle qui monstre le moyen « *per far a las Femnas bellas. polsieras, espessas, rossas & rotilhadas coma un clesc d'un escaragol,* » plus une autre recette : « *Recepta per far parlar polidamen las Femnas & per las far pla cantar, & mais per las far caminar honestamen & per compas en forma de braga d'Alaman,*⁵² » & plusieurs autres avec une infinité de chansons, pasquins⁵³, ballades, au mesme langage, & autres semblables. Considerez *inquam*, combien de peine il m'a fallu prendre pour avoir de tous les susdits livres, pasquins, & recettes, tiré & choisi comme du plus profond des entrailles de Proserpine⁵⁴, sans l'aide d'aucun instrument toutes fois, soit de pierre, de fer, de bois, mortier, estoupes, de foin, de paille, ou de quelque autre chose que vous voudrez (fors que de mon joly & petit mignon esprit), les plus difficiles, gentils, gaillards & substantiels mots, pour le moins ceux que j'ay peu, & ce le tout pour vous les présenter maintenant en la forme & maniere que vous voies, lesquels, *in epitomen contraxi, & velut in arctum coegi*, & ce le tout pour vostre grand prouffit & commodité, & au grand contentement de mon esprit. Au demeurant d'une infinité d'autres mots ou il n'y a pas grand suc nous ne les mettons pas icy, estiment cela estre une chose superflue d'autant qu'ils s'apprendront assés conversans les uns avec les autres... Mais pour venir à nostre premier poinct si vous donc bien consideres comme je vous dis tout ce que dessus vous pourres juger de par vous en pure & saine conscience, si la seule vaine gloire & affliction me fait chanter la peine que j'ay à ce present œuvre, & si ainsin est que vous pensiés que je vous compte fourbes & mensonges, plusieurs, vers lesquelz j'ay demeuré par le passé, & ceux avec lesquelz à present je demeure, vous pourront tesmoigner qu'en prenent mes repas, je tumbois en telle extase, lors que pensois à la structure de ce present œuvre qu'en beuvant je ne pouvois aucunement respirer, ny en respirant ne pouvois boire (chose certes du tout incredible à qui ne le pourroit croire, & du tout inaudite à qui n'en auroit jamais ouy parler). Qui donc pourra nier que cecy ne soit peine? Cherche, cherche tant que tu voudras, amy lecteur, avec la lanterne du Philosophe Cinic⁵⁵, ja n'en treuveras tu un tel que moy de trois jours. Or quant à ce que j'ay dict que j'ay fait cecy au grand contentement de mon esprit, d'autre part aussi

52. Citons le fatras que l'auteur a mis à la place du texte de *las Nonpareilhas receptas* (V. le texte corrigé dans notre édition, 1880, in-8°) : « Item aussi plusieurs recettes en langage Tolosain comme celle qui monstre le moyen *per fa a las femnas bellas, policieras, espessas, roussas & rotilladas comme un cles descargol,* » plus une autre recette *per las fa parla polidamen & placanta, camina honestamen, & per compas en forma de braga d'Alleman* ».

53. Pasquin, écrit satirique bouffon ou scandaleux.

54. Proserpine, fille de Jupiter & de Cérés, femme de Pluton, reine des enfers.

55. Diogène, le philosophe cynique grec.

ay-je à me plaindre fort d'une chose c'est que de tant de siecles & d'années qui sont passées il n'y a eu aucun de ceste noble cité, cité (dis-je) le vray siege de tant de braves Nestors, & de laquelle tant de braves jeunes hommes sortent, *tanquam ex equo Trojano*, lequel aye jamais deigné mettre la main à un subject si bon, & utile pour la Republicque qu'est cestui-cy : *ô tempora! ô mores!* Certes bien souvent je me suis persuadé, & de fait je ne puis encor faire que je ne me persuade, & que je ne croye que le tout puissant ne m'aye reservé pour se servir de moi en cecy, puisque ceux ausquels telle charge touchoit de plus pres qu'à moy n'en hont tenu aucun compte, qu'est cause noble cité que le siecle present & posterité future te pourront aucunement accuser & arguer de paresse & negligence, veu que forains & estrangiers sont plus soigneux & curieux de ton bien, proffit & honneur que toy mesme comme l'on veoit icy. Et secondement, en une autre chose qui est bien digne d'estre remarquée, laquelle je diray ici presentement, *Obiter*, en passant⁵⁶, & de laquelle peut estre il y a bien peu de gens qui se soient prins garde comme moy, & ce, sur ce proverbe ou adage qui se dict *aurum Tholosanum*⁵⁷, celebré & chanté par tant d'historiographes grecs & latins, il y a plus, ce crois je, de mille & cinq cens ans, six mois & cinq sepmaines, douze jours, vingt & quatre heures, troys minutes & dimi minutes (dis-je) d'horloge, non de femme ny de musiciens. Car, presque d'une miliasse d'hommes qu'il y a en ceste cité, au diable « *lou cap*⁵⁸ » que j'ay treuvé qui m'aye assureé ny rendu certain du lieu ou estoit cest⁵⁹ *aurum Tholosanum*, les uns me disent bien qu'il estoit à Saint-Sarnin⁶⁰ dans un lac, *sunt & nonnulli qui dicunt* qu'il estoit à l'Eglise du Taur⁶¹, d'autres disent qu'il estoit à la Daurade⁶²; accordés les flutes; l'un dict bif, l'autre baf, à

56. Édit. orig. : en passants.

57. L'adage : *C'est de l'or de Toulouse*, se dit en parlant d'un objet mal acquis, dont la possession doit porter malheur, en souvenir de ce que Cépion (*Caepio Quintus Servilius*), proconsul en 106, envoyé pour défendre la Gaule Narbonnaise contre les Cimbres & les Teutons, s'étant rendu maître de Toulouse, aurait enlevé les grands trésors que les Toulousains avaient déposés dans un lac ou marais, & d'après certains, dans un temple, & qu'il se les serait appropriés étant arrivé près de Marseille. Ayant plus tard péri tragiquement, après la défaite complète que lui firent subir les Cimbres dans la vallée du Rhône, l'Or de Toulouse passa en proverbe.

Les historiens de Toulouse ont perdu leur temps, comme le faisait déjà entendre Triors, à rechercher l'emplacement du lieu sacré profané par Cépion.

58. En gaseon.

59. Édit. orig. : c'est.

60. L'église de Saint-Sernin, que l'on supposait bâtie au lieu où aurait existé un ancien lac.

61. L'église du Taur, qui a donné son nom à une rue.

62. L'ancienne église la Daurade (la dorée, Daurade, dans l'édit. orig., & plus loin Daurade), église paroissiale, dépendait d'une abbaye de Bénédictins. On a cru,

qui dois-je croire? Par la vertu de Quinticharpe qui a sang à l'œil, *nec non* les mains gluantes, je voulois dire glissantes, il y en a là pour devenir « *crabo*⁶³ » & par consequent cornard, encor bien qu'on ne feut pas « *Couyoul*⁶⁴ ». Il seroit presque de besoing que ceste tant sage femme Tholosaine nommée « *dauno Sernini*⁶⁵ », il n'y a guiere de temps decedée de ce siecle, laquelle maintenant n'ignore rien comme je crois, retournat des champs Elisiens pour nous acertener vrayement du lieu ou estoit ledict thresor. Quant à moy, suyvant ceste regle de droit qui dict que *in rebus dubiis, benignior interpretatio est sumenda*, je croirois qu'il feut plustost à la Daurade (pour lors appellée des anciens payens le temple de Jupiter), que non pas à Sainct-Sernin, *inde meo iudicio, fortitum est nomen* la Daurade *ab auro ibi posito* : ce qui est bien vraysemblable & n'est du tout impertinente ceste etymologie *juxta illud* : *Conveniunt rebus nomina saepe suis* : & de faict d'ou diable est ce donc que ce mot prendroit son etymologie, si ce n'est de l'or estant là mis. Mais soit que soit, tu seras tousjours arguée comme

sans preuves, qu'elle avait été d'abord un temple didié soit à Apollon, soit à Pallas. Nous empruntons à Catel (*Mém. de l'Hist. du Languedoc*, livre II, *Tolose*, p. 46) ce qu'il a judicieusement écrit de la Daurade : « L'église de la Daurade est « une des anciennes églises de Tolose, de laquelle est fait mention tant dans Grégoire de Tours que dans des lettres de Charles le Chauve contenant sauvegarde : « elle donne le nom au capitoulat; car la pluspart d'iceux ont prins nom de « l'église principale qui est dans iceluy; & outre ce qu'elle se monstre grandement antique, encore se treuve elle bastie sur des anciens fondemens, mais à qui « appartenoient ces anciens fondemens, c'est chose que j'ignore, & mon intention « est de n'escrire rien de quoy je n'aye quelque assurance. »

63. Édit. orig. : *crabe*.

64. Édit. orig. : *Couyaul*.

65. Édit. orig. : *daune Sernini*. Nous ne savons rien de la vraie signification de cette dénomination. Rohegude (*Gloss.*), a *DAUNA*, Dame. Pierre de Garros attribue à *Dauna* le sens de maîtresse de maison, de ménagère :

..... & vos pren per la pelha
La nostra dauna, e ly parla a l'aurelha

(*Poesias gasconas*, Egloga 8. 1567.)

Étendant le sens de ce vocable, J. Géraud d'Astros a nommé Notre-Dame, la vierge Mère : « *Daune de tout lou moun*. » (*L'escolo deou crestian idiot; à Noste-Dame de Tudet*.) Avant lui, G. Bedout avait attribué, dans un noël, la même qualification à la Vierge Marie :

Es bertat qu'en ue stablarie
Dauna Marie,
E bérge é mès mai anèt l'age pourtat (Jesus)
Per noste libertat ?

(*Lou partèrre gascoun; Perpau de Bertran, d'Armand & Echo*.)

j'ay dict cy dessus de paresse & de negligence non mediocre. Car où est le pauvre, & meschant petit vilage du monde, & feusse mesmes Gaffelasse⁶⁶, Cornobarriou⁶⁷ ou Ruffiac⁶⁸ (lecteur) qui ne remarque ses antiquités si aucunes il en ha; ainsin que bien souvant mesmes nous voyons entre les enfans des vilageois, devisans familierement entre eux quelque jour de feste, sous un prunier, figuier, noyer, faisantz des cerneaus *alias* « nougailous, » comme on dict en ce pays, ou bien soubz quelque arbre que se soit, disant l'un à son compaignon en son langage barragoin ainsy : « O Guillien que pla me brebo « encaros quand yeu èri petitoung que bèl cop de beguados ayçi se « moucavo ma bouno augiolo à la marguo per fauto de moucadou. « Atabe pla me brebo, dira l'autre, quand le seigne payre baillèc « forço trucz à dono mayre dedins aquel balat que veses aqui, per « despièyt que nou boulio mangia souppos. Tabe ayçi metis, dira le « plus ancièn, un gigand al temp passat èro si grand⁶⁹ (comme yeu « hè auzit dire à mon augiol) qu'el se tirabo les brians amb'un « piguassou. Ye u que soun incaros ayçi (dira un autre) me podi banta « d'ave vist la mayre de l'augiollo & arrièrre augiolo d'aquello « crabo que veses aqui, petito barbo pèd fendut. Encaros tout aquo « n'es re (dira un morosophe estant assis sur son cul comme un singe) al « près d'aquo que yeu hè vist⁷⁰, car yeu hè vist le payre de l'augiol « de la tanto de masio cousino germano del frayre de moun payre « qu'èro moun oncle & moun oncoon⁷¹, & de la sor de ma mayre

66. Gaffelase; Gaffo-l'ase, en idiome toulousain, se disoit d'un lieu désert fréquenté par les fauves. La localité ici désignée, est devenue la commune de Saint-Alban (arrondissement de Toulouse, Nord). Au sujet d'une contestation survenue, en 1446, entre les Capitouls & le syndic des Carmes, l'avocat Benedicti, plaidant pour les premiers, & parlant de la grande population des faubourgs de Toulouse, disoit qu'autrefois (*præteritis temporibus*) ils allaient jusqu'à Gaffelase & à Castanet. (V. Catel, *Mém. de l'hist. du Languedoc*, livre II; Tolose, p. 112.)

67. Cornebarien, commune de l'arrondissement de Toulouse (Ouest). Édit. orig.: Cornobarriou.

68. Rouffiac, commune de l'arrondissement de Toulouse (Centre). De Triors a employé, en équivoquant, ce nom de localité avec l'intention de lui faire signifier *Rufian*, en français *Rufien*, homme adonné à la débauche.

69. *Si grand* est du français; *si grand*, tellement grand, en patois *tant grand*, prononcé *ta gran*.

70. C'est là une imitation du passage suivant de Rabelais : « En apres, lisant les « belles chroniques de ses ancestres, trouva que Geoffroy de Lusignan à la grand « dent, grand pere du beau cousin de la sœur aînée, de la tante du genre de « l'oncle de la belle bruz de sa belle mere, estoit en terre à Maillezaïs. »

(*Pantagruel*, livre II, chap. v.)

71. Nous corrigeons *Encoon* par *Oncoon*, en attribuant à ce mot la signification d'oncle, qu'il a en Béarn (V. Lespy, *Dict. béarnais*, au mot *OUNCOU*, &c.), en fai-

« qu'ero ma tanto, nevoudo de la cousino del nevout de mon payraestre
 « filhol de ma mayrino secoundo moulhè en secoundos nopços de Pey-
 « routou Cagoraffe que se maridèc le propi jour qu'espouzèc dins la
 « crambeto del loutgis, de la maysou, de l'oustal, de l'habitaciù de
 « Ramounet l'asclayre, fil del boun seigne Couscoul⁷², que fourèq tres
 « lèguos dela-myetjoun & couneguèc les azes demèst las auquos, &
 « tenio sa boutiguo vis à vis de soun bezi al coufin de la carrièro que
 « fa le cantou, à l'enseigno del Carbou-Blanc, tout davant un calliau de
 « fusto, commo qui va à man dretto à la boutiguo de Guillien Bosoun-
 « bos le qual en soun temps pregnio las louffos an le besc, & lequal
 « èro ta sage & boun maynadgè que fasio mangia per mesuro [et] dis-
 « cretieu le fe à soun roussi per un trauc de barriquo de paour⁷³ que
 « n'esclatèssò per ne mangia trop, & èro aqueste Bosounbos sogre de
 « la cuiniado de l'arrière sogre de l'arrière cuigniado⁷⁴ de l'augioullet
 « de las sicourèyos que soleillavo les pets à la luno, laquallo quidem
 « cuigniado per pla souffri le cuing s'ajaguèc d'un bèl, joulid, poulidet
 « & beroutèl filliet⁷⁵. » Et plusieurs autres divers comptes, qu'ils

sant observer toutefois que, dans le passage visé, ce vocable ajoute une qualité, qui reste à définir, à celle d'oncle. A Toulouse, les enfants surtout nomment par tendresse un oncle *Ounclou*.

72. Le nom de *Couscoul*, Bruche des légumes, a été de même employé comme terme injurieux par Ader dans son *Gentilome gascoun*, p. 125, & par P. Goudelin, *Œuvres*, p. 42 & note 6.

73. *Paour*, peur. Les impressions toulousaines du seizième siècle ont *paor*, *paour* & *pou*; celles du dix-septième portent invariablement *pouu*.

« *Yeu ey laissat de mal far per paor de justicia & nou pas per amor de Dieu.* »

(*La Confessiou generala de fraire Olivier Mailhart en languatge de Tholosa.*)

« *Per crenta ho paor els y eran sebelits.* »

(*Lo Doctrinal de Sapiensa; De mal metre & emplegar son temps.*)

« *Tu paubre creatura no te mervelhas pas sy aquel loqual es Dieu a aguda paour & tristor.* »

(*Lo Doctrinal, &c.; De la passiou de Nostre Senhor.*)

« *Et d'autra part nous farian gran festa,*
 « *Se n'arian pou d'aquella traita pesta.* »

(*Epistre en languaige Tolosain, &c., vv. 37 & 38.*)

74. Jeu de mots, ayant un sens non avouable, sur *cugniado*, belle-sœur, & *cuing*, coin, outil employé à fendre du bois.

75. Edition orig. : « O Guillien que pla me brenbo encaros quand yeu eri peti-tong que belcop de beguados aicy se moucave ma bonne augiollo a la margue per fauto de moucadou. Atabe pla me brenbo dira l'autre quand le seigne payre bailliec force trucz a dona mayre dedins a quel balat que veses a qui, per despieyt que nou boulio mangia souppos ta be aicy metis, dira le plus anciens, un gigand

disent entre eux, lesquels il n'est besoing ny loysible maintenant specifier tout au long, tant pour ce que je ne les sçay pas que comme aussi seroit une chose trop prolixie, toutes lesquelles choses te doivent esguillonner doresnavant à faire autrement touchant ce de quoy nous t'admonestons que tu n'as pas fait par cy devant & par le passé, & ne prens cecy en mauvaise part, s'il te plaict, noble cité, ains te supplie très humblement & affectueusement de penser & croire que l'ardant desir & bonne volonté que j'ay à te faire perpetuel service me transporte tellement jusques là que de te dire librement ce qui concerne ton bien, proffit & honneur, *juxta illud : Ex abundantia cordis os loquitur ; cordis (inquam) boni erga te.* Mais d'où provient telle amitié? me pourrois tu dire. Ha! c'est bien dit⁷⁶, « *la mio amour.* » *In promptu causa est, & respondeo objectioni.* N'ay je pas occasion de t'aymer, « *la mio amourette*⁷⁷ », veu que d'une infinité de personnes presque qui sont dans tes portes⁷⁸, je n'y ay eu oncques aucun qui m'aye voulu mal, fors quatre, sçavoir est : un homme & une femme & les deux chiens rotisseurs⁷⁹ qui sont au college de l'esquille⁸⁰;

al temp passat ero si grand (comme yeu he auzit dire a mon augiol) quel se tirabo les brians amb'un piquassou. Yeu que incaros soun aicy (dira un autre) me podi banta d'have vist la mayre de laugiolle & areyre augiollo daquello crobo que veses a qui, petito barbo ped fendut. Incaros tout a quo n'es re (dira un morosophe estant assis sur son cul comme un singe) al pres d'aquo que yeu he vist, car yeu he vist le payre de l'augiol de la tante de massio cousino germano del frayre de mon payre qu'ero mon oncle & mon encoon, & de la sor de ma mayre qu'ere ma tanto, nevouda de la cousino del nevout de mon payrastre, filhol de ma mayrino secondo moultre en secondos nopces de Peyroutou Caguo raffé que se maridec le propi jour qu'espouzec dins la crambeto d'el loutgis, de la maysou, de l'oustal de l'habitatio de Ramounet l'esclayre fil d'el bon seigne Couscoul que fourec tres leguos d'ela mietjon & couneguec les azes demest las auquos, & tenio sa boutiguo vis a vis de son bezial coufin de la carriero que fa le cantou, à l'enseigno d'el carbou blanc tout davant un calliau de fusto, commo qui va a ma dretto a la boutiguo de Guillien Bosounbos le qual en son temps pregnio las louffos an le besc, & le qual ero ta sage & bon maynadge que fatsio mangia per mezuro discretion le fe a son roussi per un trauc de barriquo de paour que n'esclatesso per ne mangia trop & ero aquesto Bosounbos sogre de la cuniado de larreire sogre de l'arriere cugniado de l'augiollet de las si coureyos que soleillava les pets a la luna, laquallo quidem cugniado per pla souffri le cuing s'ajaguec d'un bel, joulid, poulid pouldidet & berroutel filliet. »

76. Édit. orig. : à c'est bien dit.

77. Édit. orig. : *amourette*.

78. Qui sont dans les portes; sont, dans l'édition originale, se trouve, par transposition, en tête de la phrase incidente.

79. Les chiens rôtisseurs du collège de l'Esquille étaient deux tournebroches; chiens dressés à entrer dans un tambour, mettant en mouvement la broche.

80. Le collège de l'Esquille fut définitivement fondé par les capitouls en 1552, & se maintint en renom jusqu'à la Révolution. Ses bâtiments sont actuellement occupés par le petit séminaire diocésain.

maintenant je n'en ay que trois, à cause de l'homme qui est mort, que Dieu aye pardonné. Quant est d'iceluy & de la femme, je ne les nomme presentement, tant pour ce qu'il ne m'est licite & permis, que comme aussy se seroit une chose superflue, en tant que toutz messieurs mes compaignons & amis les cognoissent bien.

Mais maintenant retourne je à vous, nobles enfans de Minerve, à vous (dis-je) pour lesquels principalement ce present œuvre est compilé &, à vostre contemplation, mis & posé sur les caractères & types calcographicques, à vous (dis-je) de rechef, tendres nourrissons & faons de toute la tourbe & Phalange *nec non* turme Castilidienne⁸¹, & de toute la société, ouy mesmes de toute la race, stirpe, prole, sobole, *nec non* progenie Apollinée, Phœbienne, Pieridienne, Palladienne, *Minervaleque*, *atque ut uno dicam verbo*, de toute la caterve Cecropidienne⁸², &c.

A vous (*inquam*), tres chers & bien aymés fleurons⁸³, *quid dicam* fleurons? *imo parvum abest quin dicam* mignards, *aut, si mavultis, ut dicitur apud Tolosates*, « *vesiatz*, » en certains lieux de Gascoigne « *Engrenatz*⁸⁴ » du divin & sacratissime prince l'Empereur Justinien⁸⁵ &, à bon droict, certes en tant que vous avez *utrumque, tempus, bellorum scilicet & pacis, bellorum* (dis-je), pour ce qu'il vous fait mauvais demander quelquefois « *le descambi d'un ardit* », *ut dicitur apud Tholosates* : *Gallice*⁸⁶, le change d'un liard. Et de ce tesmoing en sera maint bras, maint jarret, mainte espaulle, maint « *cap* » & maint « *muscle de fourrou*⁸⁷ » auquel autresfois avés dict à tout ses hallebardes, & autres

81. *Phalange Castilidienne* au lieu de *Castalidienne*, dénomination tirée de la fontaine du Parnasse, nommée *Castalie*, dont les eaux inspiraient le génie de ceux qui en buvaient. Elle était dédiée aux Muses. — Progénie Apollinée (*Apollinée*), race d'Apollon, dieu des arts, des sciences, &c. ; — Phœbienne (Édit. orig. : *Phæbienne*), de Phœbus, surnom poétique d'Apollon ; — Pieridienne, des Piérides, filles de Pierus, roi de Macédoine, qui osèrent défier les Muses jusque sur le Mont Parnasse ; — Palladienne, de Pallas ; — *Minervaleque* (*sic*), de Minerve.

82. La Caterve Cécropienne (la troupe athénienne), ainsi appelée du premier nom de la ville d'Athènes, Cécropie, qu'elle avait pris de Cécrops, son fondateur.

83. Édit. orig. : Avons (*inquam*) trescher & bien aymés fleurons.

84. *Engrenat*, en gascon, a le sens de *Vesiat* (*Besiat*), en patois toulousain, & répond au français, Mignard, Chéri, Mignoté.

85. Justinien I^{er}, empereur d'Orient. On lui doit la rédaction des lois romaines sous le titre : 1^o De Code, 2^o de Digeste ou de Pandectes ; 3^o d'Institutes ; 4^o de Nouvelles ou lois faites par Justinien pour améliorer ou compléter la législation romaine.

86. Édit. orig. : *Galice*.

87. On donnait à Toulouse le sobriquet de *Fourrous* aux sergents qui formaient

arinois tels ou semblables mots : Vassal⁸⁸, fier pautonnier & glouton, que quiers-tu ? ce disant, leur avés assené tels coups⁸⁹, en vous ruants sur leur host, que vous en avés fait issir le sang à grand randon, si que par ce moyen les avés faict tomber en grand pasmoyson & effroy, bien que ne feussies montés sur destrier ni palefroy, ains tous à beau pied, sans lance, & leur avés, qui plus est, autresfois pourfendu, d'un seul coup, une oreille, & la moytié de l'autre, & un naseau pareillement. Dont je vous puis asseurer par celui qui feut filz de la Vierge que ce leur poise moult, & à toute leur mesnie. Mais de grande joye & graigneur qu'avies en dementiers que vous faisies ces choses, & de bonne & fine force que vous en esties liés, ne vous en souciez mie, bien que vous leur eussies tollu la vie, des mauvais (dis-je) non pas de ceux qui sont gens de bien loing, ouy mesme encor que vous les eussies faict ardre en leur propre hostel, & que vous leur eussies tollu tout leur bien & avoir, & de toutes ses choses en avez esjouy meint gentil guers⁹⁰ & juvencel mesmes je vous puis asseurer qu'avant que le Soleil soit huy mussé⁹¹ si vous y pensez un peu vous ne pourres faire que vous ne vous en esbaudissies baudement, comme si, en temps d'esté, vous baigiés dans l'eaue, bien que feussies en un moustier⁹² pour prier, &c. Doncques dis-je de rechef, retourne-je à vous. Et pourtant affin que, *Ego non decipere cornos hiantes, ut est in veteri proverbio, hoc est*, que je ne vous frustrasse de l'attente & espoir qu'aviez de veoir ce present œuvre mis un coup en lumière, œuvre (dis-je) par vous tant désiré, maintenant me mets je en compaigne, *tanquam Tri-*

le Guet, milice des Capitouls. Les étudiants de l'Université vivaient en état permanent de guerre avec eux :

*Multetis Guetum de facto rite rebrundant ;
Atque cotillatas dant sibi saepe bonas.*

(A. de Arena, l. c. : *De gentilisis studentium*, p. 37.)

Nous trouvons encore dans la *Requete, &c.* ; (Kirielle unisonante des gens de tout mestier), le passage suivant :

*Item du Guet rustres galiens
Qui souvent montrent a Escoliers (sic)
La semelle de leurs soliers
Sont fort loyals en ceste ville.*

Il faut entendre par *Galiens*, gens battus, rossés, étrillés, d'après Roquefort, *Glossaire*, au mot *Gallés*, t. I, p. 660.

88. *Vassal*, pris en mauvaise part. — « Pautonnier, homme sans feu ni lieu, prêt à tout faire. » (Roquefort, *Glossaire*.)

89. Éd. orig. : corps.

90. Éd. orig. : gentilguers ; nous proposons gentil gars (gentil garçon.)

91. Éd. orig. : muslé, au lieu de mussé, caché en vieux français.

92. Éd. orig. : monstier.

rius miles pour m'acquitter de la promesse qu'autresfois je vous ay fait *juxta illud; Quicquid promiseris facito*, cela s'entend *in rebus honestis*, comme en ce lieu icy, *alias non*. A la structure duquel *quidem* œuvre & à ses joyeuses recreations, nous ayant vacqué en un temps calamiteux, où Mars nous apprestoit de si sanglantes tragédies⁹³, n'ay esté si reservé, *aut si mavultis dicitur apud Tholosates* (« *gavach*⁹⁴), » que nous n'en ayions bien voulu faire part au public, affin que toutes personnes vinsent à espuiser icy, comme à une corne d'abondance, des Antidotes pour obvier aux ennuyeux pensemens que le temps nous appourtoit. Aincy donc, pourrés vous, nobles enfans Minervaux, apres avoir bandé vostre douzaine ou dimi douzaine d'esteuifs⁹⁵, & gyroueté⁹⁶ la volte chez le gentil Mathelin, & le gaillard Ponset⁹⁷, & apres avoir avalé un « *huchau* » ou « *quartet* » de paragraphes de forme de pillules cefalicques, prendre ici une dragme de rafreschissement. Au demeurant le present œuvre est fait, construit & basti d'un artifice si merueilleux & ingenieux, & telle industrie, que quand il vous semblera un peu trop long, vous le pourres accourcir en forme d'estrivieres si vous voulés.

Mais pour n'user plus de longues & prolixes parolles, & affin que, par la trop grand prolixité de ceste epistre liminaire, l'on ne me reproche que ce present œuvre est comme Moullins en Bourbonnois⁹⁸, qui ha les fauxbourgs plus grans que la ville, que reste il sinon rendre grace au grand fabricant de ceste machine ronde, & estoilles⁹⁹ & firmament, puisque nous sommes parvenus au bout d'une attente, espoir & dessein si bon & honorable, sçavoir est que d'avoir mis en lumière un œuvre si gaillard & galand, & lequel nous baille ample matière & suffisant argument de chanter ces vers de Nason¹⁰⁰ :

*Jamque opus exegi quod nec Jovis ira nec ignes,
Nec poterit ferrum nec edax abolere vetustas.*

Qu'est cause qu'à bon droict la posterité, dors en avant, me pourra appeller & nommer, sans scrupule de conscience, la vraye perle des François, le diamant de Provence, l'esmeraude de Languedoc, l'escar-

93. Durant les guerres civiles qui désolèrent la France à cette époque.

94. *Gavach*, adj. : barbare, rustre, grossier. Ce terme nous semble avoir été d'abord appliqué aux habitans des montagnes, tenus éloignés des centres plus avancés en urbanité.

95. *Esteuf*, balle du jeu de paume.

96. *Girouetter la Volte* rend bien le caractère de la danse de ce nom, ainsi définie par Furetière (*Dict. univ.*) « Ancienne danse en laquelle l'homme fait tourner plusieurs fois la dame, & puis l'aide à faire un saut ou cabriole en l'air. »

97. *Mathelin & Ponset*, ménétriers toulousains en grand renom.

98. *Édit. orig.* : Bourbonnois.

99. *Édit. orig.* : estoille.

100. *Nason*, surnom du poète Ovide (*Publius Ovidius Naso*.)

boucle de tout le pays d'Albigot, le rubis de Lauragoys¹⁰¹, la topase¹⁰² du gentil pais de Gascogne, la vraye joye & soulas de ceste florissante ville, cité, & Université Tolosaine, & de tous autres lieux du monde avec plusieurs autres, me pourra aussi nommer pour le dernier point, lequel je n'ay voulu oublier comme estant le Principal de tous, le vray filz adoptif¹⁰³ de ma tres chere & bien aymée mere adoptive, la noble nation de Bourgogne¹⁰⁴. Bran doncques pour la mort, nargues, figures, *iterum, atque iterum*, nargues pour ses dards, pour ses fleches, pour sa maigre mine & finalement pour tout son corps maigre comme une fluste d'Aleman¹⁰⁵, car maintenant maugré elle nostre renommée sera immortelle, depuis le pole Gaffelasicque, jusques au pole Antigaffelasicque & depuis une des plagues des Francimandes jusques à la plague « du *Trucat* »¹⁰⁶. Et pour tant qu'elle esclate, qu'elle creve, qu'elle pete, petillonne, se despite, & face, *ut vulgo fertur*, le Diable de Vauvert¹⁰⁷ : « *Aquo li cal sufri & may aguesso la galo* »¹⁰⁸. »

Mais que dis-je hô ? il semble icy que je me vueille desarsonner, & sortir hors les gons d'humilité, en tant que : *Ego sum mihi ipsi suffenus*¹⁰⁹ & *rerum mearum gestarum præco*. Ha, c'est trop, *ni quid nimis, nimium convertitur in trop*, ce n'est pas *secundum Lucam*, sçavoir que de se vanter soy mesmes, *juxta illud, proprio sordescit, &c. Adde quod Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam*¹¹⁰. Pourtant quelqu'un, à bon droict, me pourroit tout beau dire : tout beau « *moussen* »¹¹¹

101. Le pays d'Albigot, l'Albigeois. Le Lauragais, érigé en comté en 1477.

102. Édit. orig. : l'otopase.

103. Édit. orig. : adoptit.

104. Les étudiants, dans les Universités, se classaient par nations, & élisaient un chef parmi eux ; Triors avait été adopté par celle de Bourgogne.

105. La flûte d'Allemand est citée par Rabelais parmi les instruments de musique que Gargantua apprenait à jouer. (*Gargantua*, l. I, ch. xxiii.)

106. « *Plague*, lieu, superficie, plaine (Roquefort, *Gloss.*) Furetière (*Dict.*) a ce mot avec le sens de « *Plage*, plates campagnes. » De là les plages de Gaffelasse & de Castanet, opposées l'une à l'autre, en nous en rapportant à ce que disait l'avocat Benedicti de ces deux localités, la première étant au nord, la deuxième au midi de la ville de Toulouse.

Quant aux *Plagues des Francimandes* & du *Trucat* (du frappé, du battu), nous ignorons quelles localités l'auteur a eu l'intention de désigner ; on peut supposer toutefois qu'elles étaient opposées l'une à l'autre, & en sens contraire des précédentes. On trouve plus loin une hôtellerie du nom de la *Francimande*.

107. Vauvert était une habitation déserte près de Paris. Des diables s'y étaient établis & y firent grand bruit, jusqu'à ce que saint Louis, en 1258, la donna aux Chartreux, qui en prirent possession, & dès lors les diables en furent chassés.

108. Édit. orig. : Gallo.

109. Édit. orig. : Suffenus. Il s'agit de Suffenus, mauvais poète vantard & prolix dont se moqua Catulle. (*Carm.* 22.)

110. Épître de S. Jacques, chap. vi, v. 6.

111. Édit. orig. : mousse Miqueau.

Miquéau », vous vous hastés trop, à grand peine engendrerés vous jamais, car vous estes trop chaut, & me pourroit dire aussi, selon la coustume de ce pays : « *Hé! per nostro fê, hé!*¹¹² » que vous voules direz *moussen Totus*¹¹³? Non, non, amy, entends moy, je te prie, en m'escoutant, &, en m'escoutant, entends moy : *Quicquid dicant homines intentio judicat omnes*. Je ne me vante point, seulement je me loue de ce que j'ay proffité à la posterité par ce present œuvre, comme l'on peut cognoistre à veue d'œil, sans lunettes, ou si tu aymes mieux, sans lanterne, avec sa chandelle & *e converso*, & en suis si aise, qu'il m'est proprement advis que la terre me porte.

Parquoy, pour faire fin finale, vous receuvres ce present œuvre, nobles enfans, d'aussi bon cœur & volonté, s'il vous plaict, que je le vous presente, & lequel se met en vostre protection [&] sauvegarde comme sous un bouclier, & clypée Barsellonois, & espée Valantienne, *aut si mavultis* Viennoyse, &, ce le tout, & affin que, comme sous vostre adveu & autorité, il a esté mis en lumiere. de mesme qu'il soit deffendu par vostre bon los, bruit, & renommée de la langue lezarde & plus que serpentiné du détracteur, innique & mal-disant Zoile¹¹⁴. Et vous prie de rechef de penser¹¹⁵ & croire ce que je vous baille presentement n'est que *pro tentativa*, esperant moyennant l'ayde de Dieu & de sa sainte & glorieuse mere vierge sacrée, si je veois qu'il vous soit agreable, que je donrey¹¹⁶ une autre fois *pro magna ordinaria* d'autant braves & excellents livres, que vous ayés encores jamais onques veu jour de vostre vie, & desquels je me puis bien vanter que vous n'avez jamais ouy parler sinon à cest'heure, & par mon moyen, & sont fort excellants; *quid dicam*, excellants? *imo*, admirables, à cause de leur rareté, lesquels selon qu'aucun m'ont dict sont venus nouvellement de Themistitam en Calicut¹¹⁷, les noms desquels n'avons point voulu vous estre cachez, ains manifestez. Ceux cy donc, pour tout potage & pour toute fricassée & sans tant « *franciscimandaja*¹¹⁸ » sont tels & tels, sçavoir est : Les simples de Bartolle¹¹⁹, les contracts de Gallien, un

112. Édit. orig. : *he per nostro fêhe*.

113. Édit. orig. : *Mosson Totus*.

114. Zoïle, sophiste & grammairien, qu'a rendu célèbre sa haine pour Homère ; nom appliqué aux envieux & mauvais critiques.

115. Édit. orig. : *perser*, au lieu de *penser*.

116. Édit. orig. : *dorrey*.

117. Themistian en Calicut. (Voir note 18.)

118. *Franciscimandaja* en conformité de l'orthographe de Francise (français), employée en tête de l'Espître liminaire. On a dit, depuis *Francimandaja*.

119. Il y a là, d'abord, une transposition de titres d'ouvrages réels, &, ensuite, une série de livres imaginaires. — Barthole (Paul), fameux jurisconsulte du quinzième siècle. — Galien (*Claudius Galenus*), médecin célèbre, né à Pergame, vers l'an 131 après J.-C. — Platon, célèbre philosophe grec. — *L'Histoire tripartite* est un abrégé d'histoire ecclésiastique composé par Cassiodore, avec les trois histoires de

pet à quatre volumes, la cornemuse de Platon, l'Histoire tripartite de Caton, la Cosmographie d'Anthonius Arena, le livre de *appetitu inanis gloriae*, par Pelisson, les Substitutions fidei commissaires de monsieur saint Augustin, *Præparationes evangelicas in Lucam*, par Jason, le descrotoir de tristesse, « l'Engragnyèro » de pauvreté, *De perengues & perengariis responsum luculenta repetitio, Item de stercore amantis & ejus vi, alia dilucida enarratio*. Plus, un autre fort beau livre, s'il y en a au monde, intitulé : *Cornucopiæ Portaleti*, & comment il est traicté la dedans que : *cornu ejus non exaltabitur in gloria. Item præterea*, davantage, un autre non moins beau que le susdict *Cornucopia*, intitulé les lignes penilieres & bas ventricques de *madone des Estables*, avec ses rubis orientaux, mis par ordre Quincontial. Ensemble les agreables services de *madone de Totains, je voulois dire de Totis temporibus*. Un autre, d'avantage supernaturelement bellissime, intitulé la république de socisses & andoilles. Que si quelqu'un un peu trop consciencieux & tandre d'oreilles, me voloit dire par cas fortuit estre cela impertinent, je voudrois bien qu'ils me repondissent, sauf correction, de leurs tandres, mignardes, *nec non vesiates oreilles, quid ob* qui n'y puisse aussi bien avoir un livre de la République des socisses & andoilles, comme nous avons en France un livre de la République de Boudin ? en tant que saucisses, andoilles, & boudins sunt *correlata*, & pourtant que tels delicats s'allent oindre les oreilles avec du burre. Car nous ne les demandons pas icy. *Item de arte fredonandi libri tres, per eximium doctorem in eadem arte dominum, dominum, dominum, dominum, si bene memini*, ma foy je ne m'en souviens plus. Ét comment il est disputé la dedans *utrum hoet, hoet, possit coherere cum liri lan lere lere hoet, hoet. In eodem subjecto, scilicet in rebeco aut in fansognia & hoc quando facit eadem fansognia* ¹²⁰ *sic gni, gni, gni, tin, tin, tin, aut quando sacabutus, aut cornetus a boquino facit fananana, fana, na, na, na, na, na, na, na, na, cum reliquis quæ sequuntur & ibi glossa*, avec

Socrate, de Sozomène & de Théodoret. — Caton (Marcus Porcius), surnommé le Censeur. Il a laissé un traité de l'agriculture & les *Origines*, contenant l'histoire des rois de Rome. — Antoine de Arena. Voyez à la note 4, le titre de son livre, uniquement composé de macaronées. — La *Cosmographie* la plus connue au seizième siècle, était celle de Munster. — Pelisson de Coindrieu (Jean), auteur d'un abrégé de la Syntaxe latine du Flamand d'Espautère. — La *Préparation évangélique* est un ouvrage célèbre d'Eusèbe, évêque de Césarée. — Jason de Mayno, fut un des plus illustres historiens du seizième siècle. — Le *Cornucopiae*, ouvrage renommé de grammaire latine de l'archevêque de Siponto, Nicolas Perrotti, mort en 1480. — Boudin, mis pour Bodin (Jean), publiciste & jurisconsulte d'Angers, au seizième siècle. Le livre qui est dans ce passage si singulièrement visé, est intitulé : *Les six livres de la République* ; il fut publié, pour la première fois, à Paris, en 1576, in-fol., & depuis plusieurs fois réimprimé.

120. *Fanfonia*, vielle, que A. de Arena (l. c. ; *Epistola*, p. 12) nomme *Fonfonia*, & Doujat (*Dict.*) *Sansoyno*. En espagnol *Sinfonia*.

plusieurs braves & gentilles questions *in jure nostro* : Comme *utrum* donation de coups de baston du pere envers le fils, sans insinuation soit valable, *etiam si sit in potestate retentus*, &, si de là, on peut tirer la *falcidie* ou *quarte Trebellianique*¹²¹. Ou bien si donation de dix ou douze bons coups de baston, faicte par quelque noble filz de Minerve, *alias* escollier, sur les espauls d'un « *fourrou* », en deduction de plus grand somme à l'advenir, *etiam sine insinuatione*, soit valable. *Item* nous disputerons *in utramque partem utrum* se battre, fraper, foyter, fustiger, escorcher, maleficier, sanguinolenter, lacerer, & dilanier les espauls le propre jour de *mardy gras*, *sit contra bonos mores, necne*. *Item* aussi *utrum* *hostellieres* & *tavernieres*, avec leur face *cramoisyse* & rouge *museau*, peuvent porter *chaperon de velours*, qu'est une chose du tout *contrevenante* à l'ordonance & institution du *livre blanc* de ceste ville de *Tolose*¹²², & par consequent un grand préjudice & interest aux *damoysselles d'estat* de ceste presente ville, & comment doncques, selon mon opinion & avis, elles debvroint toutes, *uno consensu*, fort & ferme, de cul & de teste, de bec & d'ongles, presenter *requite* pour *obvier* à une si lourde faute, laquelle est *contra bonos mores*, quoy fesant, me feroint un grandissime plaisir. *Item* nous disputerons aussi *utrum spiritus sint uniformes, nec ne, & utrum habeant discursus*. P. V. avec plusieurs autres que nous obmettons *brevitatis causa*. Le tout imprimé à Paris, chez Claude Fremy, à Basle par Jehan Opporin, à Coloigne par Jehan Bickman, à Anvers per *Joannes Steelsius*, à Venise per *Petrus Daniel*, à Seville en Espagne per *Guillelmus Gutierrez* (per *Antiphrasin*¹²³ *casus pro casu*) & pieça tout de nouveau, il n'y a guiere de temps, par nostre bon & intime amy, le noble Jean des Planches en la noble cité de Dijon, & en plusieurs autres divers lieux de plusieurs contrées, des coings & cantons des pays qui sont soubz les climats des regions posez soubz cette sphere ronde comme une boulle, assavoir : ce grand estellé firmement, appellé, en bon latin, *Cælum*, en bon françois le ciel, *neutrius generis per regulam*¹²⁴.

121. On nomme *quart trébellianique* le quart que l'héritier avait droit de retenir sur la succession grevée de fidéicommiss en remettant l'hérédité. De là le jeu d'esprit de l'auteur à propos de coups de bâton du père envers le fils.

122. On lit dans *las Ordenansas del libre blanc* :

En un ITEM el es metut
 Qu'a deguna n'es permetut
 Portar Capayro de Velos,
 Ni Patins bridats pelz talos
 Si les maritz no son Doctors
 O Licenciatz en grand honors.

(V. notre édit., p. 25, vv. 153 à 158.)

123. Édit. orig. : per *Antipiosin*.

124. Allusion à la règle de Despautère : *Um neutrum pones, hominum si propria tollis*.

Un estron punais, je voulois dire *un neutrum pones, secunda declinationis* & par consequent faisant son genitif *ini, ut hoc coelum, coeli per regulam. l. patrius servat*. He bran ! je crois que je ne fais icy que ratisser le papier. Fesons la fin & puis A Dieu, car *quorsum hæc* toutes ces choses ? (à bon droict me pourroit dire quelqu'un) & par ma foy quand je y pense bien de pres : « *aquo es vertat* », mais que voulez-vous ? Ainsin va le monde, & *quo es vertat* », mais que voulez-vous ? Ainsin va le monde, & *quo metumque rapit tempestas deferor hospes*¹²⁵. A tant donc me tairay-je, tres chers & bien ayez commilitons, voyant bien que c'est asses chanté pour le present, priant le createur pour la fin que, d'icy à cent cinquante ans, moy & vous, ou pour parler plus civilement, vous & moy, puissions crever tous ensemble. Vous priant de rechef recevoir ce present œuvre d'aussi bon cœur que je le vous presente. « *Atal sia*¹²⁶. » De Tolose, ce treziesme Juin, 1578.

125. Vers cité par Despautère comme exemple de *Tmèse* : *Quocumque quo mecum*. — Édit orig. : *métumque*.

126. *Atal sia!* d'après la vieille orthographe toulousaine. On a dit depuis *Atal sio!*

DE HOC NOMINE « BAGASSE. »

« *Bagasso* », *seu ut nonnulli volunt*, « *courredisso* », en ceste cité de Tolose, est un terme injurieux entre les pauvres femmes, de fort basse, vile & infime condition, lequel nom de « *Bagasso* » *sæpissime resolvitur per aliud nomen quod dicitur « cantounière' » sunt & nonnulli qui dicunt (cabas) juxta vulgare dictum* figue de Marseillie, cabas d'Avignon, *inde « moussen Cabassi »*, avec son compaignon « *moussen Ramus* », jadis fameux avocat, en ceste cité, pour les pauvres « *Bagassos* », lesquelles volontiers font plaisir aux bons compaignons. Au demeurant, ayant icelluy, quand vivoit, presque autant de conseils au « *cap* », *aut si mavultis* à la teste, qu'un chien a de puces, mesme en estoit si bien fourni & muni, qu'il les jettoit dans ces petites rivieres, lesquelles se font d'une prompte & soubdaine pluye qui tombe du ciel appelée par les Tolosains¹ « *labassi* », & jettoit iceux conseils au « *labassi* », le susdict « *moussen Cabassi* » (pour bien rimer), principalement quand il alloit par les champs ; *juxta illud vulgare*, en ceste cité de Tolose, « *moussen Cabassi jettavo les counseils' al labassi* ». Or bien que le susdict proverbe se dise & s'usite⁴ bien souvent, comme nous voyons

1. Édit. orig. : *Cantoniero*.

2. Édit. orig. : *tolosain*.

3. Édit. orig. : *les conseils*.

4. Édit. orig. : *l'usite*.

icy, *in malam partem*, contre la noble cité d'Avignon, toutesfois je m'asseuré que telle maladie regne plus aillieurs qu'en Avignon, & que, si elle a le bruit de cela, les autres ont le fait. Que mal de pippe⁵ eut abattu le premier inventeur de tels blâmes, & ne peut croire que ce n'aye esté quelque larron foeté & banni de la susdicte noble cité. Et pour tant hongne qui hongne, gronde qui gronde, tousjours vivra la noble cité d'Avignon⁶ moienant l'ayde de Dieu, car *sine ipso factum est nihil, & per ipsum omnia facta sunt. Deo gratias*. Doncques celle noble cité vivra *cum omnibus habitatoribus suis, similique modo cum suis bellis damis, damisellis, madonis & guarsis*; pourtant vive l'amour. Mais pour tourner à nostre premier propos, faut noter que ce mot de « bagasso » se prend pour toute femme laquelle *facit questum sui corporis*, & laquelle se fait biscoter à tous venans & tous allans, allans & venans (dis-je), encor bien qu'elle n'eut eu affaire, jour de sa vie, qu'à quatre ou cinq. *Nec obest* en cecy l'opinion du decret, là ou il est dict dedans que : *non dicitur illa meretrix, nisi ipsa receperit viginti millia hominum, ut notatur in c. vidua distinst. xxxiiii & ibi glossa*, je dis la glosse en bon François. Car ceste glose se doit entendre *actu vel potentia*, comme dict Jason en sa lecture. Car il n'y a femme qui ne soit capable, je ne dis pas de .xx. mille, mais bien de cent mille;

5. Il faut entendre par *mal de pipe*, l'ivresse. Rabelais fait dire à un Gascon de Saint-Sever : « *Que mau de pippe bous treshire* », que mal de pipe vous renverse.

(Pantagruel, livre III, chap. xlii.)

Pipo (pipe), grand tonneau pour le vin; pris parfois pour le vin :

*Après abe farcit la tripò
Dal milhiou sang de nostro pipo,
Damori que la soupa mounte
Per acaba de fa moun counte.*

(J. de Valès, *A la Camarado*; quatrain 21, ms.)

Touts lous que fan aquo mal de pipos lous vire.

(Auger Gaillard, *Lou Banquet*; Sonnet à las gens galantos.)

Que mal-hur dessus el, mal de pipos lou vire

(Auger Gaillard, *Les Amours prodigieuses*; à M. de Roques.)

6. La noble cité d'Avignon, de laquelle A. de Arena a dit :

*Avinion felix est bragardissima villa,
Nobilis & santa perpopulosa quoque,
Si queras bellas mulieres sive puellas,
De bellis garsis una garena manet.*

(*Loc. cit.*; *De gentilissis studentium*, p. 26.)

« Et vint (Pantagruel) en Avignon, où il ne feut trois jours qu'il ne devint amoureux. Car les femmes y jouent volontiers du serre cropiere. »

(Rabelais, *Pantagruel*, livre II, chap. v.)

idque potentia quamvis non actu, par défaut de presentation. Et se dict « *bagasso* » par une transposition d'une lettre entre autre, c'est à dire : au lieu de la seconde lettre, qui est A, mettes y un E, il y aura « *begasso* ». Ainsin c'est comme un equivoque. Doncques « *bagasso* » se dict quasi « *begasso* ». Et non sans cause, car tout ainsi que la bagasse, becasse avec un C (selon aucuns), ha asses long bec, ainsi ces « *bagassos*, « *alias* » *cantounièros*⁷ », ont le bec, c'est à dire la bouche, & non pas proprement la bouche, à dire la verité, mais les parolles qui sortent de la bouche, qu'est *accidens pro subjecto*; celles donc (*inquam*) ont leurs paroles affilées, amielées, & asses longues pour attraper l'argent des jeunes gens. Et ainsi ce nom de « *bagasso* » se prend *in malam partem*, & au dommage des joveux. D'autres le prennent en bien, comme quant ils peuvent jouir d'une « *bagasso* » ; ils disent que c'est autant comme avoir pris une becasse en leurs filets, & chantent souvent ce vers d'Ovide :

Incidit in casses præda petita meos.

Il y a quelque difference entre « *bagasso & cantounièro* », car « *bagasso* » est nom plus général, « *cantounièro* » *vero* est nom moins commun : d'autant que toute « *bagasso* » est bien « *cantounièro* », mais toute « *cantounièro* » n'est pas « *bagasso* ». *Est autem* « *bagasso* », comme nous avons dict cy dessus, une laquelle se prostitue à tous venans & allans, & *hoc palam & publicè publica* (dis-je), en tant qu'un chacun le sçait, mais non pas que ce soit à la rue & à veue d'œil comme « *ases* », ou comme chiens. Et pourtant *notate bene verba si placet* : « *Cantounièro* » *vero est illa quæ clanculum dontaxat & occultè biscotat*, par les cantons tantost cy, tantost là, & *sunt conjugata* « *cantou & cantounièro*⁸ ». Vous voyés donc la difference qu'il y a entre ces deux mots, car au vray parler, « *cantounièro* » *differt à* « *bagasso* », *quomodo*⁹ *species a genere* ny plus ny moins que *in jure nostro plebs*¹⁰ *differt a populo*. Jaçoit qu'aucuns aujourd'huy confondent coustumièrement ces deux mots, ne plus ne moins que fait la loi *Julia de adulteriis*¹¹ (*adul-*

7. Édit. orig. : *bagasses, alias cantonieres.*

8. Édit. orig. : *canton & cantoniere.*

9. Édit. orig. : *quo.*

10. Édit. orig. : *blebs.*

11. La loi *Julia, de adulteriis*, prescrivait des peines contre ceux qui seraient convaincus d'adultère.

« Entre autres (livres) il avoit leu la répétition bragmardienne, & sur la loy « *Julius des Adultères*, faite à Toulouse en l'an cinq cent & sept. Là met l'Auteur « la différence entre putain, paillarde, dame, maistresse & amy. »

(Noël du Fail, *Propos rustiques*, xiv, p. 86.)

terium & stuprum), d'autant qu'on use souvent de ce mot « *cantouniéro* » pro « *bagasso* », [*& bagasso*]¹² pro « *cantouniéro* » *genus enim quandoque pro specie ponitur ff. de judic. l. non videtur*. Mais si quelqu'un demande maintenant, si d'une femme d'estat, & de marque, *puta* de quelque dame ou damoysselle, ou laquelle soit d'asses mediocre fortune comme de quelque *madonne*, laquelle vienne à passer les bornes & limites de chasteté & pudicité & vienne à polluer & profaner son saint & sacré grabat, *nec non* thore nuptial, ou bien soit elle vefve ou à marier, assavoir¹³ si nous pouvons appeler proprement telles femmes « *bagassos* »¹⁴ sauf meilleure autre opinion, je crois que non, ains, *paulo honestiore nomine*, nous la devons appeler courtisane, ou pour mieux dire amie, à l'exemple de ce nom *pellex*, lequel, selon l'opinion du Jurisconsulte Paulus¹⁴, se doit changer en ce nom d'amie, & de fait *habenda est ratio personarum*; touchant cela voyez la loi *Masurius de verb. & rer. sign. ff.* avec les commentaires du Drusac¹⁵. Au demeurant si quelqu'une de telles¹⁶ ou semblables femmes de marque me fait plaisir du molle de sa chemise ou coutillon, à moy (dis-je) seul, ou que je luy fasse la court à ces fins selon l'ancienne & honeste coustume de tout ce noble Royaume de France, laquelle *quidem* coustume *vim*¹⁷ *legis obtinet*: je pourray appeler celle la, *nomine*¹⁸ *refragante*, ma maistresse, & non point « *bagasso* », mais si elle a affaire à d'autres qu'à moy, *tunc temporis*, je ne l'apeleray plus ma maistresse, ains *duntaxat*, comme nous avons dict cy dessus, courtisane ou amie.

12. Nous ajoutons « & *bagasso* » ainsi que le sens de la phrase l'indique.

13. Édit. orig. : assavoir mon si.

14. Le jurisconsulte romain Paulus vivait en 235 de l'ère moderne.

15. Il s'agit, dans ce passage, du livre de Drusac : *L'Art & science de rhétorique métrifié*. Tolose, 1534.

16. Édit. orig. : telle.

17. Édit. orig. : *vin*.

18. Édit. orig. : *nemine*.

« ESCLATA. »

« *Esclata* » *idem est quod crever, inde illud apud Tolosates* : « *esclato poulet !* » & *tunc* quand quelqu'un a fait un pet, *alias* : « *avalisques* »¹ *tu n'es pas des nostres* »

1. Édit. orig. : *poulet*.

2. *Avalisques*, « Courage, enfants : si estes de Dieu, heuvez trois ou cinq fois « pour la première partie du sermon, puis respondez à ma demande : *Si estes de l'autre, Avalisque Satanas.* » (Que Satan s'anéantisse !)

(Rabelais, *Pantagruel*, livre V, prologue.)

« REQUINQUA. »

« *Requinqua* », proprement vaut autant à dire comme se reverdir & esgayer, & se dict costumièrement ce verbe à gens qui sont naturellement songeards, mornes & taciturnes, & qui sont aussi peu esveillez qu'une teste de bœuf endormie pres d'un buisson. Mais le plus souvent il se dict à de vieilles gens *juxta vulgarem cantilenam Tolosanam*¹.

« *Requinquo te vieillo, requinquo te dounc* ».

« *Et per que nou te requinquos, vieillo,*

« *Et per que nou te requinquos dounc ?* »

1. La tradition nous a conservé ce couplet que l'on chante encore.

La dixième chanson de Gaultier Garguille (édit. Ed. Fournier, Jamet, Paris, 1858, p. 31) a pour refrain :

Requinquez-vous, vieille,

Requinquez-vous donc,

Que ne vous requinquez-vous, vieille,

Que ne vous requinquez-vous donc ?

2. Édit. orig. :

Requinque te vieillo, requinque te dounc,

Et per que nou te requinques vieillo,

Et per que nou te requinques donc,

« SECOUTI. »

« *Secouti* » est autant à dire comme esbranler quelque chose avec force & violence, autrement secoer, comme secoer un prunier, un pomier, un figuier, un amandier¹, ou quelque autre arbre que tu voudras. Il se prent aussi pour secoer toutes choses du monde tant sensibles, vegetatives, raisonnables qu'irresonables. Ce ne sera pas donc mal dict « *secouti* » une damoiselle, « *secouti* » une madone, « *secouti* » une gouge. Et qu'ainsin ne soit, j'ay autorité expresse, & probable par ceste usitée & assez vulgaire chanson Tolosaine qui dict aincy : « *Le moulliniè la secoutio² darrè la farinièro, la faridoundeino³, &c.* »

1. Édit. orig. : amandir.

2. Édit. orig. : *secotio*.

3. Édit. orig. : *faridondeine*.

« RIGOULA'. »

« *Rigoula* » vaut autant à dire comme se saouler de quelque chose que ce soit, aucuns disent « *arrigoula*, » inde « *yeu me soun pla rigoulat*

1. Édit. orig. : *RIGOLA*.

ou *arrigoulat d'aquo*², » c'est-à-dire je me suis bien saoulé de cela, encor sera il dict plus honestement : j'ay prins ma refection de cela. Car se saouler proprement est à faire aux pourceaux. Ce verbe de « *rigoula* » se prend aussi generalement pour contenter son appetit, & pour satisfaire à ses plaisirs & desirs : *Inde illud Anthonii Arenæ, bragardissimi poetæ, ad falotissimam garsam*³ :

*Tu es mihi tam bella & bona bragardissima garsa,
Quod vellem in camera te rigolare mea*⁴.

Il faut noter, en passant, que par trop de viande se « *rigoula*⁵ », s'en forme, & en sort ce verbe de « *regala*, » lequel nous expliquerons *paulò inferius, codice eodem*.

2. Édit. orig. : *yeu me son pla rigoulat ou arrigoulat daquo*.
3. Édit. orig. : *ad folitissimam guersam*.
4. *Loc. cit.* : *Epistola ad suam garsam*, p. 80.
5. Édit. orig. : *regoula*.

MALEVA.

« *Maleva* » *idem est quod* emprompter; en y adjoustant un L il y aura « *Maleval* » qu'est le nom propre d'un homme *apud Tolosates*, mais laissons cela à part puisqu'il ne vaut rien pour nostre faict. Ce verbe de « *maleva* » se fabrique seulement en choses bonnes, utiles & necessaires pour la vie de l'homme & pour l'usage d'icelluy, comme « *maleva* » pain, vin, chair, argent, froment, huile, pastel, tartres sucrées, cachemuseaux, *alias* petits chous à Paris, patés frians, dariolles, & autres semblables especes de friandise que les damoyselles' aiment fort. Nous ne dirons pas donc : « *maleva picqs, trucs & patacs*, » *car proprie bona dici non possunt quæ plus incommodi quam commodi habent, de verb. & rev. signifi. ff.* Or il est certain que coups de baston apportent plus de mal que de bien, concluez donc; *adde quod* cela seroit user d'une figure appelee par les Grammoiriens² *Acyrologia*; *id est impropria locutio*, laquelle on doit rejeter. Comme si je disois maintenant à quelqu'un aincy, luy parlant de son cul, *honore dicto* : Monsieur, vostre cul passe par la bouche des Romains, au lieu³ de dire : on parle de votre cul à Rome. On void clairement que cela est une locution du tout impropre & ridicule, & vaut autant cette phrase de parler comme si je disois à quelqu'un, qui m'auroit presté une espée qui feut un peu trop longue pour moy, comme, de faict, dict un certain Mondin de bon lieu & de bonne part, il n'y a guiere de

1. Édit. orig. : damoiselle.
2. Édit. orig. : Grammoirien.
3. Édit. orig. : ou lieu de.

temps (le nom duquel je passe sous silence), à un qui luy avoit presté une espee, laquelle estoit un peu trop longue pour luy : Monsieur je vous remercie bien humblement pour le present de vostre espee, car elle est un peu trop prolixie pour moy, au lieu dire trop longue. Vrayement celuy la pour lors usoit bien d'une Acyrologie, aussi bien comme quand il dict, un autrefois⁴, à des damoyelles, combien vous pourtez vous ? au lieu dire : comment vous pourtez vous, & une bonne somme d'hommes, au lieu de dire un bon nombre, & une maison agee, au lieu de dire vieille ou ancienne. Il faut noter que ce verbe de « *maleva* » s'usite & pratique seulement à choses muables & mobiles, c'est à dire qu'on peut changer & muer de lieu en autre, comme l'on peut evidement cognoistre par la force & vertu de son etymologie, laquelle vaut autant à dire comme *manu levare*⁵, ce que se pratique proprement en toute sorte de marchandise, & pareillement, si bonnement je pouvois & osois dire, à la conscience des marchans, laquelle bien souvent est si mobile & muable qu'elle en devient legiere de plus de trois grains, bien qu'elle soit aussi large que la manche d'un cordelier, & principalement à l'endroit des pauvres enfans de Minerve quand ils acheptent quelque chose des susdicts, ou quand ils prennent leur pension & cartier des susdits mesmes, leur faisant iceux *sub* marchans passer bien souvent une verde parmy deus meures, *id est*, en baillant des escuts lesquels seront de la paroisse saint Legier, bien que les parens leur en ayent baillé d'or & de poids. Mais quoy ? patience & non grognatis & may grand gauch de ave pats⁶, » puisqu'il n'y a autre remede que de passer par la ou par la porte, & boire cela doux comme laict, *velint nolint, ribon, ribaine*. Comme dict l'ancien proverbe : faut prandre d'un mauvais payeur ce que l'on peut, bien qu'il soit quelque fois si effronté que de vous dire (en se mettant la main sur l'estomac & jurant à foy de marchand) qu'il pert plus de six onces de conscience, je voulois dire de marchandise. Or quant à ce que nous disons cy-dessus que ce verbe de « *maleva* » s'usite & pratique proprement à toute chose muable, — par consequent donc à toute sorte de marchandise : *Car mercis appellatio ad res mobiles tantum pertinet de verbor. & rer. ff. l. mercis*. Ce ne sera pas donc proprement parlé, « *maleva* » une terre, une telle possession, une telle vigne, &c., car telles choses sont immobiles. Mais, *questionis est utrum*, il sera bien dict « *maleva* » une femme ? Nous respondrons que non, bien que ce soit la chose la plus muable du monde, *juxta illud : Varium & mutabile semper fœmina & illud antiquum ; fœmina nulla bona, quia ter mutatur in hora, & istud præterea*. Selon l'interpretation d'un certain bon compaignon : *Fama malum, que non velocius ullum. Car mercis appellatio*

4. Édit. orig. : un, autrefois.

5. Édit. orig. : *manu lenare*.

6. Édit. orig. : *d'ave pats*.

homines non contineri Mela ait ff. eod. l. mercis. Mais si on replique que la femme proprement n'est pas homme, ains plustot selon l'opinion de plusieurs philosophes, un animal imparfait. Il faut respondre que la femme se comprant sous ce nom d'homme. *l. hominis ff. eod. & per regulam Pellissonis. Quicquid utrique datur?*

7. D'après la règle de la *Syntaxe latine*, de J. Pelisson de Coindrieu, dont il a été parlé dans la note 119 de l'épître liminaire.

ASCLA.

« *Ascla* » *idem est quod fendre, & hoc propriè refertur au bois & non guieres à autre chose, inde : « Asclayre », id est fendeur de bois, aut sin mavis « de leigne » ' ut dicitur apud Tolosates, mestier dangereux bien souvent, ou, pour le moins, quelquefois pour ceux qui sont au devant & regardant celui qui fait tel office ; & ce à cause des esclats qui vont contre les yeux ; hinc natum est vulgare proverbium apud eosdem : « De vequados valdrio may èstre davan un cagayre que davan un asclaire? »*

1. Édit. orig. : *leigne*.

2. Édit. orig. : *esclaire*.

DE MISTRAS AUT MICAS.

« *Mistras* » *aut sin mavis « micas » ' species quædam cibi apud Tholosates, faicte & composée de mil, mise en petites pelotes pour les pauvres gens la bource desquels est fort flematique, hinc illud vulgare entres les revenderesses de telle marchandise : « A la mica, caut! » aut sin mavis? « & leau, à las caudos, leau! »*

1. Doujat (*Dict.*) a ainsi défini ces deux mots : « *Mistras*, pain de millet (de maïs). » *Micos*, miettes, boules de millet (de farine de maïs) cuit (cuites) à la chaudière ou marmite. »

Le *Mistras* est aujourd'hui une sorte de galette de farine de maïs; l'usage en est très restreint. Les *Micos*, comme les nomme Doujat, sont faites de farine de maïs détremée & façonnée en boules compactes, que l'on fait cuire à l'eau. L'usage s'en est conservé dans l'Albigeois ainsi que dans quelques localités du Béarn. Cette manière d'apprêter la farine de maïs est abandonnée depuis d'assez longues années à Toulouse, où les *Micos caudos* étaient criées dans les rues au temps de Triors.

Il ressort des précédentes considérations que Triors a compris sous les deux dénominations qu'il fait synonymes, les *Micos* (*Micas* de la vieille orthographe) & le *Mistras*.

2. Édit. orig. : *A la mica caut, aut sin mavis, & leau a las caudos leau.*

PEIROT, PEIROUTOU.

Aut sin mavis « Peire. »

« *Pèirot, Pèirouron,* » aut sin mavis *Peire' viri proprium, hinc illud tritum : « toquo ly Pèire ! Obe prou touca, may noun pas re bouta »* (respond la *bagasso*)².

1. Édit. orig. : *peirre.*

2. Édit. orig. : *toquo ly peire, O be prou touca, may non pas re bouta* (respond la *baguasso.*)

PENGEEA.

« *Pengea* » notum est, hinc illud, il n'y a guiere de temps, & tout de fresche memoire ; « *Moussen' Gillis es mort, Pèire ! Plus lèau fussos tu pengeat* », respondoit le pauvre maistre Pierre, aveugle des Augustins, que Dieu absolve.

1. Édit. orig. *Monsen.*

REPOTIS & REPOUTI.

« *Repotis* » idem significat quod un revers de main ; inde « *yeu te bail-larè un repotis,* » & *repouti*², idem quod deux fois mentir, hinc illud, entre les pauvres gens de ceste presente ville, quand ils ont quelque different entre eux : « *Tu as mentit ! obe tu repoutit* » (respond l'assailli & injurié). *Vide sequens Folium*³, & *invenies* » *Azenas, Buffaire de Roer-*

1. Édit. orig. : *REPOTIS & REPOTIN.*

2. Édit. orig. : *repoutier.*

3. *Vide sequem folium* : Le renvoi de l'auteur au feuillet suivant nous fait rapporter, après l'article *REPOTIS & REPOTIN*, les deux articles intitulés *AZENAS ALIMAN, TALOS & BUFFA* qui, par suite d'une erreur de mise en pages, terminent l'édition originale. Ainsi s'explique le renvoi au Dictionnaire suivant, à la fin de l'article *BUFFA* : *Buffaires de Rouergue* (souffleurs du Rouergue) employé comme sobriquet des Rouergas.

Ce que Jules Duval a écrit de la vigueur des poumons de ses compatriotes, vient à l'appui du dicton rapporté par Triors : « Les Rouergas, grace à Dieu, & à l'air vif de leur pays, ne sont rien moins que poitrinaires ou asthmatiques : leurs poumons chassent vingt fois plus d'air qu'il n'en faudrait pour la facile intelligence de leurs phrases. Il n'est pas rare de les entendre causer avec aisance d'une colline à l'autre à demi lieue de distance. . . & jamais sauvages en découvrant la piste de l'ennemi, ne poussèrent des cris pareils à ceux de ces montagnards, quand ils haïent (quand ils font entendre leurs hurlements amicaux ou cris de rappel.) »

(*Proverbes patois en dialecte du Rouergue, dans les Mém. de la Soc. des Lettres, Sciences & Arts de l'Aveyron, 1845, & tirage à part, p. 11.*)

gue », bien qu'au pays de Rouergue toutesfois ce verbe de « *buffa* » se preigne pour se vanter. Aucuns sont d'opinion que cela est à cause de trois paysans dudict pays de Rouergue, lesquels avoit (*sic*) leurs poulmons si fors, si bons, & si puissants qu'à fine force de souffler (*si credendum est*) ils firent mouldre, par l'espace d'une heure ou environ, un moulin à vent. Et par là on peut facilement colliger que l'air & climat dudict pays & région doit estre de bonne temperature, puisqu'ils ont les poulmons si bons; & par consequent doivent vivre longuement : De quoy je ne suis pas marry pour le mal que je leur veux.

AZENAS, ALIMAN, TALOS, JOFFRE, GODO, FLAUGNIAC & FLAUT.

« *Azenas, aliman, talos, joffre, godo, flaugniac, & flaüt* » (quod à matiere d'injures) *unam eandemque penè significationem habent* en ceste cité de Tholose, & *satis nota sunt*, qu'est cause que nous ne leur donnons point d'explication. Et pourtant passons outre sans oublier toutesfois ce commun dire en ceste cité quand nous voulons denoter quelqu'un estre un grand carnacier & gourment de chair, « *ho! le grand talos, mange la car & laisse l'os.* »

1. Édit. orig. : FLAUT & *flaut*. *Flaüt* (flageolet), employé comme terme injurieux : Niais, benet, ainsi que Doujat (*Dict.*) l'a défini.

*Ero bou à cauque flaüt
De las metre d'un l'alaüt,
A quauque fat fadan.....*

(*Las foulies dau Sage de Mounpelie; La mort d'Esperounat; Prologue, 1650.*)

Me truffi del flahut que me fasio l'amour.

(*Las Aventuros de Gazetteo, act. III, p. 33.*)

*Bouléts hé cant aquet flaüt ?
Gitats l'acabat lou gaüt
Touto blouso uo calissado
D'aquero licou (le vin) ta presado.*

(*D'Astros, L'Autouno gascouo, vv. 223 à 226.*)

BUFFA.

« *Buffa* » *id est quod* souffler, & bien souvent escumer par la bouche, comme un verrat de mal talent, & colere que l'on a contre quelqu'un si que par ce moyen l'on en devienne puis apres tout sec. Il se prent aussi bien souvent pour s'enfler dans son cœur & estomac quand l'on

est bien courroucé, comme l'on peut facilement cognoistre par les coqs d'Inde, ou pour parler plus proprement selon la vraye signification & etymologie de ce present verbe, par les crapaux lorsque de ce grand rage & venin ils s'enflent, *inde illud tritum apud Gallos* : Il est enflé comme un crapaut, & ce quand nous voulons denoter quelqu'un s'enfler dans son cœur de colere & mal talent qu'il a, & crois fermement que ce verbe prend sa premiere origine & derivation de ce nom latin *buffo, buffonis, gallico sermone* un crapaut. Et n'est à mon advis sauf meilleure autre opinion telle derivation du tout impertinente, & ce pour la grande symbolisation qu'il y a entre le susdict verbe « *buffa* » & ce nom *buffo* (symbolisation dis-je) tant pour la proximité & conjunction de leur diction literale que de voix significative. Et se peut bonnement torner & changer ce verbe de « *buffa* » par ces verbes latins infinitifs : *fremere & tabescere, hinc illud : Peccator videbit & irascetur, dentibus suis fremet & tabescet*. Davantage il faut noter que ce verbe de *buffa* se prend aussi abusivement pour piaffer, tancer, menasser, & braver quelqu'un par parole comme plusieurs lesquels on diroit bonnement à veoir qu'ils veulent jeter quelque maison par ses fenestres ; *hinc vulgare dictum apud Tholosates*.

QUINTICHARPO.

« *Quinticharpo,* » *apud Tolosates, viri proprium,* au demeurant bon diable, s'il en y a sous sa robe. Car il ayme toujours mieux une femme qu'une ame damnee & sympatise aucunement avec Pyteau en cecy, scavoir est : qu'il y a plus souvent de coilles que de deniers & pource qu'il n'a guiere d'argent, bien qu'il en demande toujours selon l'équivoque qui est sur le nom de son office de Sergent¹, lequel vaut autant à dire comme ça argent, tesmoings en sont plusieurs pauvres gens qui entendent de leurs oreilles beaucoup plus souvent tel equivoque qu'ils ne voudroient. Il ne nous a semblé au reste impertinent mettre ce nom propre, & l'insérer à ce present œuvre, & ce à cause du vulgaire serement qui est sur iceluy, en ceste cité, ainsi : Par la vertu de Quinticharpe qui a sang à l'œil, *Nec non*, les mains gluantes, je voulois dire glissantes ; serement certes duquel plusieurs gens d'estat & de marque (bons compaignons au demeurant) usent, *nec etiam uti verbor, ut patet* en mon epistre liminaire.

1. Triors, équivoquant sur sergent, officier de justice, huissier, dit : demandant toujours, lequel vaut autant à dire comme ça argent ! — Rabelais, équivoquant également sur ce mot, & pour le même motif en avait fait *serrargent*. « Presens un serrargent gendre d'un des Chats fourrés, & deux recordz de temoingz. » (*Pantagruel*, liv, V, chap. xv.)

REGALA¹.

« *Regala* » est autant que vomir, & rejeter par la bouche hors du corps ce de superflu & surplus que l'on a prins à son past, & davantage que nature requeroit, autrement par facétie en françois cela se dict, escorcher le renard², vice certes fort salle & fort vilain, & duquel les Perses au temps jadis ont esté fort entachés, comme de ce nous baillent ample tesmoignage plusieurs histoires, & principalement les histoires prodigieuses, & ce à cause de leurs excessifs & demesures banquets. Cela semble prouver le pœte Lyric, en son premier livre des odes par ce vers :

*Persicos odi, puer, apparatus, &c.....*³.

Mesmes Xerces proposoit un grand prix & salaire à tous ceux qui luy pourroit treuver quelque genre de volupté en faveur de monsieur le Gourgerin & de mademoyselle sa femme Panse. Ce malheureux & détestable vice regne encor pour le jourd'huy en plusieurs cartiers d'Alemagne, & principalement entre les Saxons, de ce voyés Sebast. Munster, en sa Cosmographie. L'Apostre crie fort contre telles gens par ces mots : *Quorum Deus venter est*. L'Espagnol a un terme & une diction, en son langage, laquelle a grand proximité à ce verbe « *regala*⁴ », & ce dict celle diction *regaladou*⁵, c'est-à-dire fretillant & remuant, & qui ne se peut bonnement tenir en un lieu, pour le trop bon temps & bons aises qu'il a, comme d'un jeune garçon ou de quelque jeune fille laquelle a le sang bouillant dans le corps, comme « *un payrol de micas (ut dicitur apud Tholosates*⁶) & ce tant pour sa jeunesse que pour avoir ses ayses, *hinc illud apud eosdem Hispanos, Caballo*

1. Édité. orig. : *Reguala*.

2. Une des sculptures qui ornent le jubé de Saint-Fiacre au Fouet, en Bretagne, fait comprendre le sens de cette locution, employée par Rabelais, & encore usitée. On y voit un homme personnifiant l'intempérance, de la bouche duquel sort un renard à moitié écorché (V. De Guilhermy, *Annales archéologiques*, t. III, p. 18. Cité par Burgaud des Marets, *Œuvres de Rabelais*, t. I, p. 124, note 1.)

3. Nous complétons la citation :

*Persicos odi, puer, apparatus ;
Displicent noxæ philyra coronæ ;
Mitte sectari, rosa, quo locorum
Sera moretur.*

(Q. Horacii Flacci, *Odarum liber primus ; ad puerum, xxxviii.*)

4. Édité. orig. : *reguala*.

5. Édité. orig. : *regualadou*.

6. Édité. orig. : *ut dicitur apud Tholosates*.

*regalado*⁷, *id est*, Cheval trop bien refaict, & en bon point, & qui n'est encores bien dompté, & ce pour le trop bon aise qu'il a. Aussi, coustumierement, ces gens qui sont subjects à leur panse, & à escorcher le renard ou autrement à *regala*⁸, en bon Tholosain, & lesquels comme bons enfans de nature, en cecy (dis-je), sçavoir est que d'aymer toujours beaucoup mieux leur susdicte panse plaine que vuide, *juxta illud philosophicum; Natura abhorret vacuum*, sont coustumierement *regualadous*⁹ *hoc est* presque indomptable à toute bonne correction & discipline. *Hinc illud vulgare dictum, apud Latinos: Distentus venter non audit præcepta lubenter. Adde quod* : apres la pance vient la danse.

7. Édit. orig. : *Cavillou Regualadou.*

8. Édit. orig. : *reguala.*

9. Édit. orig. : *regualadous.*

DE HOC NOMINE BARBE.

Bien que ce nom *barbe* soit bon françois, si est-ce qu'il faut noter en passant, que *nonnunquam apud Tholosates sumitur* pour le menton, *juxta vulgare dictum apud eosdem* : « *Estre coumo douno Guillauma de Sanctos Carbos, que fa tres barbos*¹, » *id est* trois mentons. *Et hoc metonymicos. Dicuntur autem hæc in nimium pingues atque abesos, nonnunquam etiam hoc nomen (barbe) en ceste cité de Tholose sumitur* pour le nom propre, ou bien (affin que je ne mente) le surnom d'un *pourcatier*² *alias* en bon françois tueur de pourceaux, fort adroict & habille à tel office, & qui leur sçait bien faire la barbe sans rasoir. Hors de ce propos, & de ce mot *barbe*, ne sera, à mon advis, ce mot de « *crousto*³ » lequel,

1. La place de *Saintes Carbes*, ainsi appelée encore de nos jours. Ducèdre, avait dit dans *las Ordenansas & costumaz del libre blanc* : **DE HOC NOMINE BARBE.**
Estre como donno Guillaumo de sanctos Carbos que fa tres barbes.

La Francesa de Sanctas Carbas
Tant grassa que fa quatre barbas.

Voir notre édition, p. 20, vv. 75-76 ; où l'on trouve la citation suivante : « *La Place Saintes-Carbes.* En cette place il y avait anciennement un ormeau, qui est appelé dans les vieux titres latins *Ulmus Sanctorum Carbarum*. Ce nom de « *Saintes Carbes* est assez vieil car l'historien qui a escrit l'Histoire du Comte « *Raymond* en fait mention. »

(Catel, *Mém. de Languedoc* ; Tolose, p. 186.)

L'orme de *Saintes-Carbes* est rappelé dans la Chanson de la Croisade :

Ca loim de Sanctas Carvas fan la terra fremir. (Vers 5162.)

2. Édit. orig. : *pourcatier.*

3. Édit. orig. : *crouste.* — *L'Aucat en crousto* : « *Oisons se mangent rôtis à la « broche. . . . estant cuits, on les pane de mie & on les sert ehaudement.* » (*La Nouvelle maison rustique*, 1762, in-4^o, t. II, p. 833.)

apud supradictos nonnunquam sumitur pro gresse, juxta illud vulgare, « à la Penthacousto se mange l'aucat en crouste » hoc est estant bien gras.

MAURE & POULSA.

Les effects & actions de ces deux verbes ont une telle symbolization & sympathie entre eux, que bien souvant indifferemment ils se prennent l'un pour l'autre, & pource qu'ils ne semblent estre qu'une mesme chose, quant est à l'endroit du corps humain, & de faict il n'y a presque comme point de difference, car qui *poulce id est* qui respire, infailliblement il s'ensuit que les poulmons se viennent à « *maure* », *Gal.* [Gallice] à mouvoir¹, ny plus ny moins que c'este consequence, en dialectique, est bien vraye : *Sol lucet, ergo dies est*, ou bien ainsi : Je donne des coups de baston à un « *Fourrou*² », *ergo*, je le frappe, ou je le bats ; je marche, *ergo*, je chemine, toutes fois sera *idem per idem*. Toutes lesquelles choses considérées, il nous a semblé decent & conforme à raison & devoir, de mettre ces deux verbes ensemble, & de ne les point disjoindre & separer l'un de l'autre. Or quant à ce que je dis cy dessus qu'il n'y a guiere de différence entre ces deux verbes, je use de ce mot (guiere) pour ce que nous le pouvons *hoc in loco, Gall.* en ce lieu icy, *paulo strictius & exactius* que ne font plusieurs autres, & *ab illorum generalem significationem restringendam*. Car bien que « *maure* » se refere à quelle partie & endroit du corps que ce soit comme « *cap maure* », « *bras maure* », « *ped maure* », « *pissot maure*³ ». *cum reliquis similibus*. Et « *poulsa* » se refere aux poulmons, & au cœur, abusive toutesfois, & *hoc quando palpat*, comme aucuns disent aussi de la bouche, bien que toutes ces actions se derivent du cœur ou des poulmons. Ce neantmoins « *maure* » *proprie, apud Tholosates*, se refere à la bouche, ou pour mieux dire, aux machoires. Et *poulsa* se refere *ad eam partem corporis qua sedemus, Gall.* au derriere. Or comme il est tout certain que quiconque veut manger, infailliblement luy convient remuer les babines, *vel, ut meluis dicam*, les machoires. Et puis apres *velit nolit, ribon ribeine*, vienne a rejeter par son susdict derriere, le reste & superflu de ce que nature a converti de meilleur en substance

1. Édit. orig. : « Il s'ensuit que les poulmons se viennent à *manne Gal.* à mouvoir. »

2. Édit. orig. : fourrou.

3. Pissot. La citation suivante donne suffisamment la définition de ce vocable :

*Las chambrières
Qu'aimon d'escoula las oulièros
Proche dau nervi dau-pissot.*

(*Las foulies dau Sage de Mounpelie, &c. ; Requesto de las chambrières de Mounpelie, 1656.*)

corporelle sur peine de crever, ou « esclata », l'un des deux. De là est venue une fort belle, gentille, gaillarde & mignonne periphrase en langue Tholosaine, quand on veut dire à quelqu'un qu'il ne mangera point de ce qu'il desire manger : « *A quo nou te fara gautas maure, ny quioul poulsa*⁴ ». Ou bien : « *Aquo⁵ t'es à sèpt pams del nas⁶.* »

4. Édit. orig. : *A quo nou te fara gautas maure, ny quioul poulsa.*

5. Édit. orig. : *A quo.*

6. Édit. orig. : *d'elnas.*

DE HOC NOMINE TOURTIS.

« *Tourtis* » *idem est quod* muraille faicte moytié de terre grasse, moytié de bois, moytié de paille, ou de foin ou de quelqu'autre fanferlucherie que ce soit. Selon l'usage de ce pays, *hinc vulgare dictum*, en ceste cité de Tholose, sur ce mesme mot : « *èstre escarrabillat coumo un tourtis quand toumbo*¹ », & ce quand l'on veut dire que l'on est en bonne santé, n'ayant toutesfois cela à mon advis guieres de nez, *vel, ut melius dicam*, de sens & bonne grace, & m'esmerveille bien fort comme l'on dict cela. Si ce n'est que l'on le print à *contrario sensu*, en tant que quand un « *tourtis* » tombe il faict un saut, & pouvons dire qu'il saute, comme faict un qui est en bonne santé & qui se porte bien, toutesfois *diversa ratione*. Car le tourtis saute (si bonnement sauter nous pouvons dire) *in sui ipsius damnum & exitium*, celuy verò qui se porte bien saute pour mieux se nourrir & entretenir en sa joye & esbat. Mais soit que soit, sauf l'honneur du langage Tholosain, je n'apreuve la susdicte manière de parler. *Nec facit ad palatum. In promptu causa est. Argumentum à contrario sensu non sumitur, ubi resultat pravus intellectus ut per. Bald. de Perusio*³. Non pas du Peru en Calicut⁴, affin que vous ne soies pas trompés ni deceus, ains d'une ville ou villate en Italie ainsi appelée. In l. 2, *Eod. de condi. insert. tam in legat. quam in fidei commiss.* Mais de quelle similitude pourrons nous user (demandera quelqu'un) quand nous voudrons dire en langue Tholosaine, je me porte bien ? Nous pourrons dire ainsi selon une autre similitude ancienne & usitée en ceste ville, laquelle est beaucoup plus pertinente que celle du *tourtis* : « *yeu me porti pla sus mous pès,*

1. Édit. orig. : *estre escarrabillat commo un tourtis quand tombo.*

2. Édit. orig. : *m'esmerveille.*

3. Balde de Ubaldis (Pierre), célèbre jurisconsulte italien, né à Pérouse en 1324, mort en 1400, après avoir été professeur dans plusieurs villes d'Italie & devenu le rival de son ancien maître Barthole.

4. Péru en Calicut.

coumo uno auquo », ou bien « *yeu soun escarrabillat, coumo un peys quand nado* », *vel (ut melius dicam) « milliou que se vous me pourtavos* », ou bien, « *seloun⁵ que me cargon* », & *similia id genus pro ejus generis*.

5. Édít. orig. : *yeu me porte pla sus mous pes comme une auquo*, ou bien *yeu soun escarrabillat commo un peys, quand nado, vel (ut melius dicam) milliou que si vous me pourtavos*, ou bien, *selon que me cargan*.

AUQUO¹.

« *Auquo* » *idem sonat, Gallico sermone, quod oye, hinc illud en ceste cité, « estre coumo las auquos de Blagnac, que se levan de maytis per beoure² » Et dicuntur hæc à l'endroict de ceux qui naturellement sont alterez comme une esponge, & lesquels, escasse poyne ne sont pas sourtis du lict qui crient : « à l'ayguo, à l'ayguo³, » je voulois dire au vin, in quorum albo estoient jadis Picherre & Coutelas quand vivoient, & hoc pour le fœminin ; pour le masculin nous avons « auquet », *Gall. oyson ; explicabitur autem paulò inferius*, quelles gens c'estoient que Coutelas & Picherre. *Est & aliud vulgare dictum*, en ceste cité de Tholose, sur ce mot « d'auquo », ainsin : « *nou cal pas parla sinou quand l'auquo pisso⁴*, & hæc à l'endroict de ceux qui n'ont que habil ; le diminutif « d'auquo » est « auqueto »⁵ ; *hinc illud*, en ceste mesme cité à la « *sant'Agneto taston l'yoou⁶ à l'auqueto⁷*. »*

1. Édít. orig. : *Auque*.

2. Édít. orig. : *Auque idem sonat Gallico sermone quod oye, hinc illud en ceste cité, estre commo las auquas de Blagnac, que se levan per beoure*. — On trouve une allusion à cette locution, encore de nos jours familière, dans une facétieuse composition de 1626, sur les Laveuses de Toulouse, en fête à Gratentour, village du canton de Fronton ; on y lit :

*L'uno fa nhic, l'autro fa nhic,
Tontos fan l'auco de Blaniac,
Noun pas, per ops, le bèc dins l'aygo.*

(*Le Dimenge de las Coumpaires. A tout l'azempre des Coumpaires, par B. B. T.*)
Blagnac, village près de Toulouse, sur la rive gauche de la Garonne.

3. Édít. orig. : *a laygo, a laygo*.

4. Édít. orig. : *nou qual pas parla sinon quand l'auque pisso*. — Nous remplaçons *qual* par *cal*, du verbe *cale*, falloir.

5. Édít. orig. : le diminutif *d'auque* est *auqueto*.

6. En remplaçant *oeu* par *yoou*, œuf, j'ai suivi l'orthographe du dix-septième siècle.

7. Édít. orig. : *à la Sant Anneto, taston liäu a l'auqueto*. — Nous pensons que l'auteur, ou les imprimeurs, ont mal rendu le dicton qui se rapporte à la ponte de l'oie domestique : elle commence dès la fin du mois de janvier, tandis que la Sainte Anne n'arrive que le 26 juillet, alors que la ponte de l'oie est depuis

plusieurs mois terminée. Le dicton toulousain ne devait pas s'éloigner de celui qui a cours encore de nos jours en Béarn ; le voici :

*A Sente Agate (6 février)
Toque l'oeu à l'aucate.*

(Lespy, *Proverbes du pays de Béarn*, p. 11, IV, & *Dict. béarnais*, au mot AUCATE, oie pondreuse.)

Pour rendre au dicton toulousain le sens qu'il devrait avoir, nous proposons de lire *Sant Agneto* (Sainte Agnès), dont la fête est fixée au 21 janvier, au lieu de *Sant Anneto*.)

Agnes la merlussiera, dans *las Ordenansas del libre blanc*, v. 34.

Agneto est venu après *Agneta*, diminutif d'Agnès : *Agneta de la Meda*.

(*Ensienguen ce los confrayres que se sont presentats a la taula de Mossen Sant Fedarii*, an 1486, Ms.)

Glaude Polverel, sa *molhe Agneta*.

(*Sec se lo nombre dels confrayres ho confrayressas de Mossen Sant Fedarii*, à la suite des *Statuts & ordination de la confrayria del glorios cors Sant de Mossen Sant Fedarii fundada en la gleysa poroquial de mossen Sant Peyre de Benerca*. (An 1497, ms.)

DE CLAPPI & JAUPPA.

Bien que « *clappi* » & « *jaupa* » soient une mesme chose, si est-ce que veu & considéré la grandeur qui peut estre diverse entre ces animaux, assavoir les chiens, auxquels ces verbes sont propres & peculiars, nous n'userons point des susdicts verbes indifferemment, ains diversement, selon que sera le chien, comme quoy ? si le chien est petit, je ne diray pas le chien « *jaupo* », ains le chien « *clappis* », ou bien « *jauppillouno* » qu'est le diminutif de « *jaupa*. » *Inde jaupparèls*³, *id est* petits chiens qui jappent à demy, & qui n'ont point encores *adeo bona & fermissima latera* pour enfonser à japper comme les gros chiens. Et ce à cause de leur tendre & jeune aage. Doncques nous dirons, que bien que « *clappi & jauppa* » soit une mesme chose, toutesfois considéré la qualité & grandeur diverse qu'il y a entre les susdicts animaux, nous y mettrons tant soit peu de différence, disans aincy : *quod clappi sive jauppillouna*⁴, *sit quidem jauppa*, *sed tenui latratu, qualia sunt hæc. beu, beu, beu* ; « *Jauppa* » *verò sit cum nimio fastu, gravitate, & arrogantia, qualia hæc, BAUF, BAUF, BAUF, &c., quæ sequuntur* : & hoc *propriè ad magnos pertinet canes, Alias verò* en bon Tholosain, « *als maistis de bordo* ». Et prend à mon advis son ethymologie ceste syllabe *bauf*, de ce verbe, non guiere usité si ce n'est envers les poetes, *baubobaubas*,

1. Édit. orig. : *clappi*.

2. Édit. orig. : *jauppillonne*.

3. Édit. orig. : *japparels*.

4. Édit. orig. : *jauppillana*.

baubare, qu'est autant que « *jauppa* », ou de ce participe *baubantem* ; *hinc illud Fausti Andrelini in Zoilum* :

Baubantem est timidi permuisse canem.

Canem baubantem, id est canem latrantem, & sont telles phrases & locutions poetiques, proprement figures appellées Onomotopeyes, *id est dictionis ex sono confectiones, quale illud Ennianum* :

At tuba terribili sonitu, taratantara dixit.

Mais avant que passer plus outre, nous noterons que ce verbe de *clappi* prend son origine de ce nom clappier qu'est le gitte du liepvre⁵, duquel *quidem* gitte, ces petits « *jaupparels*⁶, *alias turquets* » (selon aucuns), sont les premiers qui emeuvent & font lever la chasse du gitte & clappier, & ce en « *jaupillounan*⁷ ». *vel ut melius dicam*, pour user du diminutif, en « *baubillounant*⁸ » & non pas en *bauban*⁹.

5. Le clapier, à proprement parler, est le gîte du lapin & non celui du lièvre.

6. Édit. orig. : *jappareils*.

7. Édit. orig. : *jaupilloant*.

8. Édit. orig. : *brubillouant*.

9. Édit. orig. : *baubant*.

CLOUQUO.

« *Clouquo* », *notum est, hinc illud, « clouquo de Mars » id est de ce moys-là, & non point du dieu Mars, affin que personne ne soit deceu. Et dicuntur hæc à l'endroit de ceux qui ayment fort à se chauffer aux dependz de Dieu, c'est-à-dire à se gratter les coilles au Soleil, comme font costumierement les gueux, autant ou plus que les clouques ayment fort à y estre, & ce au temps du susdicts mois que le beau Titan acomance de sa perrucque blonde, & rayons' chaleureux rechauffer nostre mère Tellus. Or bien que ce mot de « clouquo » n'aye autrement besoing d'explication, si est-ce qu'il ne sera impertinent, sauf meilleur advis, mettre icy une question sur ce present nom qui ne sera infrugifere, imo bonissime, & ce le tout *in gratiam cupidæ legum juventutis*. La question donc est telle : Sçavoir est *utrum*, une « *clouquo* », ayant force poussins, dicatur *mater familias & utrum* ; elle estant morte, messieurs ses enfans, assavoir les petits poussins, *succedant in bonis maternis generis, in stirpes vel in capita*. Pour en dire ce qui en est, il faut sçavoir *que valde fuit olim hæc quæstio debatuta per dominos nostros Joannem & Martinum, nihil tamen adhuc deffinitum*, & ce tout encor bien que *non constet scriptis*. Mais ainsin l'ay je ouy dire à de bons vièilx anciens « *augeols* », advocats des grenoilles de nostre*

1. Édit. orig. : *royons*.

village, qui avoient bien près de demy cane de drap à leur bonnet, lesquels l'avoient ainsin ouy dire, à leurs bons anciens peres, « *augeols* »² du temps jadis, preterit & petassé (je voulois dire passé) qu'est cause touchant cela, que je vous en dis ce que j'en ay ouy dire apres eux, s'il est vray ou non, je n'en sçay rien & ne vous en peux pas bonnement assurer, car je n'y estois pas, & pourtant je m'en raporte au parchemin qui est plus fort que le papier, & n'est pas damné qui ne le croit, car ce n'est pas article de foy. Mais pour dire ma ratellée & oppinion suivant ce que je sens de ceste question; sauf toutesfois meilleure autre oppinion, *dicam brevius quod sentio, & quam restantia dici possit* (pour bien parler Ciceroniquement) : Donques, moy qui vous parle (messieurs,) suis d'avis & oppinion, que *melius est* que les petits poussins *succedant potius in stirpes quam in capita*. Car *quanto plures, tanto meliores*, & en cecy pour moy fera aucunement l'autenticque, *ut fratrum filii*³, & voila mon opinion, & pourtant en dise une meilleure qui voudra.

2. Édit. orig. : *augeols*.

3. Édit. orig. *flii*.

COUTELAS.

Encore bien que ce mot de « *coutelas* » soit bon françois, & que de soy mesme il ne demande point d'explication, si est ce à cause que c'est comme un broquant picquant & terme injurieux¹, en ceste cité de Tolose, & que tel crie contre son prochain ou voysin, « *Coutelas!* » « *coutelas!* » qu'il ne sçait d'ou ce mot est tiré, & à quelle intention on en use, & à qui on le doit dire, pourtant ne m'a-t-il semblé impertinent le declairer maintenant en faveur de ceux qui ne le sçavent,

1. COUTELAS, arme de guerre. Sorte d'épée large d'environ deux doigts, qui ne coupe que d'un côté, & qui va presque insensiblement en courbant. » (Richelet, *Dict.*)

Apren espadassin lou joc deu Coutelas.

(Ader, *Lou Gentilome gascoun*, p. 9.)

*Ni noui a Coutelas, Halabarde, Canoun
Que de puja cabus m'arreste, m'espourisque.*

(Ader, *l. c.*, p. 21.)

*May dabord que veget luzi mon coutelas
Yeu vous layssi pensa se metet arme bas.*

(*Las Caritats de Beziers*, s. d., p. 42.)

Le mot *Coutelas* devint à Toulouse, un terme injurieux dans les circonstances rapportées par Triors; au dix-septième siècle, d'après Doujat (*Dict.*), il signifiait, « par métaphore, un homme avare, une chiche-maille »; un pince-maille.

car parler & ne s'entendre est autant comme chasser & ne rien prendre, *vel ut melius dicam*, selon monseigneur, monseigneur, monsieur & maistre, *nec non reverendissime* petit « *Catounet*² », en son histoire tripartite, *legere & non intelligere, negligere est*. Il faut sçavoir donc que ce mot de « *Coutelas* » (pour entendre bien tout le fait) est aujourd'huy en nature, à cause d'une certaine petite harpye, asses aagée & vieille, ou pour mieux dire vieil, car il avoit nom propre d'homme, & estoit homme, ou pour le moins en avoit la forme, quand il vivoit, aincy il estoit *masculini generis per reg. omne viro solis, &c.* Ceste harpye donc, laquelle je ne veux nommer pour le present, encor bien que je la cogneuse, car autres fois de sa grace elle m'a trompé de deux testons, mais en cela je ne suis pas seul, car j'ay beaucoup de compaignons, & pourtant je m'en soucie pas fort (*consolatio enim miserorum est habere pares*) portant quelque temps par ceste cité un grand coutelas au cousté, qui luy estoit aussi bien séant & adroict qu'à un chien couchant de porter le bast, feust appellé par les petits enfants coutelas, *inde abtit in proverbium* aujourd'huy, en ceste mesme cité, que quand nous voulons denoter un homme estre mal propre & idoine à faire quelque chose, nous l'appelons coustumierement « *coutelas* » ; *verbi gratia*, voila un courtault de boutique qui se mesle parmy les nobles enfans de Minerve en quelque bal, voulant dancier, sauter, chanter, tripudier, & voulant faire l'amour & qu'en cela il y soit aussi propre & habille comme un *asinus ad lyram*, à tel galand on doit vrayement dire « *foro coutelas* », c'est à dire : ô toy qui es aussi mal idoine à faire l'amour, & baler comme l'autre estoit à porter un coutelas, *foro*³ *id est*, va-t'en dicy, car en cela tu as aussi bonne grace que le poutage saint Bernard, duquel le diable tira la gresse⁴ (*ut est in veteri proverbio*) *sunt nonnulli* de noz plus grands, & signalés seigneurs françois qui bien souvent usent de ce mot *matras pro* « *coutelas* », & *è converso*, d'autant que ce mot *matras*⁵ est autant à dire

2. *Catounet*, le petit Caton, était un livre de sentences, en latin, qui fut longtemps en usage dans les écoles.

3. Édit. orig. : fore.

4. Il est ici question du dicton : « C'est le potage de saint Bernard, le diable a emporté la graisse. » (*Almanach perpétuel*, p. 133, d'après Le Roux de Lincy, *Le livre des Proverbes français*, t. 1, p. 44.)

5. *Matras*, trait de grosse arbalète, ayant une grosse tête; il ne perçait pas, mais il meurtrissait. — *Grand Matras* fut une terme injurieux; Triors lui attribue le sens de lourdaud, d'inepte. « *Matras*, au figuré, se dit d'un stupide, d'un grossier, d'un maladroit, d'un lourdaud. » (*Dict. de la Provence*, t. 2.)

Philidor, aquel paure matras.

(*Las aventuras de Gaçetto*, act. III, p. 33.)

comme un qui est mal propre & idoine à faire quelque chose, *hinc illud apud supra distos* : ô le grand matras ! *Id est*, ô le grand lourdaut, & inepte. Si donc tels personnages usent du susdict mot de *matras*, *nec etiam uti verebor* après eux. Ce mot de « *Coutelas* » est un terme vraiment injurieux envers les Tolosains, comme sont semblablement ceux-cy⁶ : « *Tres couillous, Cornobichou; Arrèsto falot⁷ & digos qui a le mot; Crota canis; Caguo en l'oulo⁸; Cavècquo de Blaignac; Tros de bicou salat; Panso d'ase; Tiro budèls pes teules; Mour de porc⁹; Moussèn Courado, alias sacus juris¹⁰; Gauto de fedo; Gorjo de platofourno; aut si mavis, Gorjo pavado; Penjo trèjos de Castèlnau¹¹, aut si mavis de Sant Somplisse.* » Comme semblablement sont ceux-cy, selon aucuns toutes-fois, mais non pas selon tous qui sont : « *Mangio canaulos de Bourdeaux, & pèd pintat de Bayounno* », & de faict quand à moy je puis

6. Édit. orig. : *Tres coillous, Cornobichou, Arreste falot & dis qui a le mot, Crota canis, Caguo en loulo, Cavecque de Blaignac, Tros de bio salat, Panso d'aze, Tiro budels p'esteules, Mour de Porc, Moussen Courado alias sacus juris, Gauto de fedo, Gorge de plateforme, aut si mavis Gorge pavado, Penge-trèjos de Castèlnau, auc si mavis de sant Somplisse.*

7. Falot, grande lanterne, & par extension, le *Porte Falot* dans une ronde de nuit; celui-ci, pris pour un personnage sans importance, pour un niais; de là le sens injurieux attribué par les Toulousains à la locution suivante : « *Arèsto falot & dis (digos) qui a le mot.* »

Dans les citations qui suivent ce sont de tous jeunes garçons, des enfants qui portent le *falot* :

*Or lou dich Capitany dous souldats coumandabo,
An de jouines goujats que pourtabon 'l falot.*

(Blouin, *Historio burlèsquo*, chap. 16, vv. 2985.)

*Lou que prenio lou mout semblabo que fout sourt,
Car l'effan del falot fasio arresta court,
E pèissos à l'aureilho lou mot se fasio dire.*

(Blouin, *l. c.*, v. 2998.)

Opposons à cette explication la boutade de Beaumarchais. « *Un sot est un falot, la lumière passe à travers.* » (*La Mère Coupable*, act. II, sc. 8.)

Me fa passa per un falot.

(Grimaud, *La Bido de S, Benoist*, p. 202.)

8. Un quartier du haut plateau de l'Ardenne (banlieue de Toulouse) porte encore cette ordurière dénomination.

9. Mour de Porc, grossière injure encore très usitée à Toulouse.

10. *Saccus Juris*, Sac de procès, sac contenant les pièces d'un procès, était un euphémisme pour un quolibet plus grossier, ainsi que Littré (*Dict.*) le dit du juron, *Sac à papier*.

11. Castèlnau, abréviation de Castèlnaudary (Aude); Saint-Sulpice de Lézat (Haute-Garonne), en patois actuel *Sen Sounplici*.

bien dire que les nobles Bourdelois n'ont occasion, raison ny lieu de se facher de cela, non plus que les Tolosains ont, ny doivent avoir despit de ce qu'on les appelle « *moundis*¹² *mangio pastissous* », ny de ce que semblablement on appelle les Dauphinois « *mangio castaignos de Dauphinat* », & les Limosins « *mangio rabiolo*¹³ *de Limousi* », les Normans, mange boullie, les Flamens, mange beurre, en tant que c'est *de jure naturali*, à toutes nations du Monde, de manger aussi bien des viandes susdites quand ils en ont que font les Bourdelois, Mondins, & autres susdicts comprins en ce present texte. Quant est des Bayonnois, je ne sache pas semblablement qu'ils doivent avoir occasion à se facher pour estre appelés pieds *pintats*¹⁴, en tant qu'il est tout certain qu'ils ne sont point mores ou basanés & d'autre couleur que sont ceux des autres régions françoises. Nous pourrons faire ce mot de « *Coutelas* » *agnomen*, selon les grimaux d'autant qui est *a rei eventus*, comme *Scipio Affricanus a devicta Affrica*, *Numidicus ab eversa Numidia*, *Torquatus a torque rapto cuidam Gallo in duello*, *Scipio Nasica aut sin mavis Ovidius Naso, a nasi magnitudine*¹⁵. Mais qu'avons nous qu'affaire d'emprumter tout des histoires estrangeres quand nous nous pouvons aider de mesmes, ou presque semblables exemples que nous avons dans noz portes, *id est* en ceste mesme cité? Comme en disant : maistre Marcan¹⁶, surnommé Ventre de paillasse, *encantaire* de vin, demeurant en la rue de Tanpounieres¹⁷, & ce à cause de son ventre omnipotent. Item maistre « *Francés la grosso Pauto* », *id est* la grosse main, demeurant aux Couteliers¹⁸, & ce à cause de la grandeur & grosseur des mains qu'il a, & est icelluy menuisier ou maistre masson que je ne mente. Item ausi n'avons nous pas maistre Pierre, le Sartre, surnommé « *pèd de masseto ?* » & ce pour avoir un pied en forme & façon de petite masse, demeurant iceluy à la rue des « *Aguillaires*¹⁹ » Ne pouvons

12. Édit. orig. : *mondis*.

13. Édit. orig. : *rabiote*.

14. Édit. édit. : *pieds peintats*.

15. Scipion l'Africain (*Scipio Publius Cornelius*) ainsi nommé après avoir réduit Carthage à accepter les propositions de paix faites par Rome.

Scipion le Numantim (*Scipio Cornelius Æmilianus*), fils de Paul-Emile adopté par Scipion l'Africain.

Manlius Torquatus (*Titus*), ainsi nommé pour avoir tué, dans un combat un Gaulois & lui avoir enlevé son collier (*Torques*), qu'il mit à son cou.

Scipion Nasica (*Scipio Publius Cornelius*), courtisan de Claude & de Néron.

Ovide, célèbre poète latin.

16. Édit. orig. : *Marcau*.

17. La rue qui a conservé son vieux nom, va de la place de la Bourse aux quatre coins des Changes. — La rue *Tamponières* actuelle. *Tampouno*, s. f. Excès de table; *Tampouna*, v. n. se livrer à des excès de table.

18. C'est la rue des Couteliers.

19. Édit. orig. : *Aguillaires*. La rue *Aguilhieres* ou des *Aguilliers* faisait suite

remarquer icy, pour la fin, *obiter* en passent, que *hoc nomen paullo* (*apud Tholosates*) *nonnunquam sumitur pro manu, ut patet* par les susdicts mots : « *Mesiro*²⁰ *Frances la grosso paulo* » & est ce mot de « *Paulo* » si bonnement je puis dire, *tanquam nomen secundæ impositionis, id est* comme d'un second nom à luy imposé, en tant qu'il vient après le nom propre, qu'est François. *Sed de his supradictis nominibus* : « *Coutelas, Cornobichou, caguo en l'oulo*²¹, *la grosso pauto, ventre de paillasso, cum similibus hactenus*²² passons outre. »

à la rue *Mirabel*, nommée plus tard, rue du *Sénéchal*, & aujourd'hui de *Rémusat*. C'est la rue *Agulheras* de *Las Ordenansas & costumaz del libre blanc*, p. 7, de notre édition, & *Glossaire*, p. 92.

Les Aiguilliers étaient les fabricants & marchands de pelottes (*Agulhers*) que les femmes portaient suspendues à leur ceinture à côté de leur bourse.

20. Édit. orig. : *Mesire*.

21. Édit. orig. : *Caguo à loullo*.

22. Édit. orig. : *hactenus*.

GAT.

« *Gat* », *apud Tolosates, idem sonat gallico idiomate quod chat, hinc illud vulgare apud eosdem, « dorme le gat », veille le rat, tocque le tambouri & la gipounièro en l'August*¹, &c., *sunt verba cachetiva terminate. In chut, chut, quæ non sunt omnino dicenda, & sub his verbis continentur quædam adverbia silentium injungentia ut statat, & nonnulla id genus; qui habet aures audiendi audiat. Cum reste vives, ne cures verba malorum. Gallice* : Ne te soucie en bienfaisant, de Jean Gautier medisant. *Est & aliud proverbium apud Tolosates, touchant ce mot de Gat quod sic dicitur* : « *Tu ès coumo le gat de Sepet que se perdéc per trop de scienco, & se estrangoulèc per trop scave*². » Car ce *Mitis* estoit de telle dextérité qu'il entroit par tout pour avoir quelque lipée. Or, comme dit le comun proverbe, que tant va la creuche à l'eau qu'enfin elle y demeure, ce pauvre *Mitis*³ en fin feut attrape par quelques embuches que l'on luy dressa pour l'estrangler, & luy faire rendre gorge de tant de lardons qu'il avoit mange en sa vie, aincy moureut (ô chose lamentable que je ne puis dire sans pleurs, & sans larmes si je menge d'oignons) ce plus gentil & subtil *Mitis* qui feut dans sa peau.

1. Édit. orig. : *dorme le gat veille le ratrat & tocque le tambouri & la gipponièro en l'August*. L'abbé de Sauvages rapporte ainsi ce passage, sans en citer la provenance : « *Dorme le cat, velio le rat.* (*Recueil de Proverbes à la suite de son Dictionnaire languedocien-français.*)

2. Édit. orig. : *Tu es comme le gat de Sepet que se perdéc per trop de scienco & se estrangoulèc per trop scave*. — *Cepet*, commune du canton de Fronton (Haute-Garonne).

3. *Mitis*, doux, débonnaire, surnom du chat, par antiphrase. La Fontaine a employé *Mitis* avec le même sens, dans sa fable : *Le Chat & le vieux Rat*.

BOUSSI'.

« Boussi » idem est quod morceau, inde, « ô le bon boussi », id est, ô le bon morceau. Ce nom de *boussi* semble prendre sa derivation & origine de ce nom latin *bolus* ou *bucella*, *bucellæ*, qu'est à dire morceau en bon françois. *Inde bucellarii, id est quidam latrones qui a minimis incaperunt, puta à bucella panis, vel verius, quia ponunt lignum in ore captorum ne clement, ut de conversis sancti Lazari factum fuit cod. a legem jull. de vi publi. vel. priv. l. omnibus, in glossa.*

1. Édit. orig. : le bon boussi.

QUILLIA.

« Quillia » verbum satis est notum, pour ce qu'il est de generatione, & corruptione & bien souvent de putruerunt & corrupte sunt cicatrices. *Activi est generis*, pour le passif nous avons *quilliat* toutesfois improprie en ce royaume icy. Car *in tali negotio nunquam fit praxis de masculino in masculum apud Gallos, quem admodum apud Italos (ut fertur) secus de masculino in fæminam*, qu'est cause que nous ne dirons pas donc : « Jehan quilliat, Peire quilliat, Arnaud quilliat, secus Jouanno quilliado, Pèyrouno quilliado, Ramoundo quilliado, Catharino quilliado, Franceso quilliado, Hélienor quilliado, Claro quilliado, Anno quilliado¹ » cum reliquis similibus ejusdem farinae. Quod autem fiat praxis de masculino in fæminam apud Gallos patet per hanc regulam Pellissonis *Vids dabo fæmineis*, je voulois dire : *Is dabo & per regulam, Iungito fæmineis do, go.* Et quod fiat praxis de masculino in masculum apud Italos, patet per hanc regulam subsequente. *Sed mascula sunt² ordoux, hydoux, culoux, foyroux³, bre-noux⁴, & reliqua quæ sequuntur.* Item faut noter en passant qu'il y a grand sympathie entre ces deux verbes *amare* & *quilliare*⁵, voire telle que l'un ne peut demeurer sans l'autre, en tant que l'un, assavoir *amare*, est comme antecédent, l'autre assavoir *quilliare*⁶ est subsequent. Car à dire la verité, jamais ce verbe *quilliare*⁷ ne vient en nature qu'*amare*⁸ ne precede, ny plus ny moins que l'obligation precede

1. Édit. orig. : Jehan quilliat, Peire quilliat, Arnaud quilliat, secus Jouanno quilliado : Peyrone quilliado, Ramondo Quilliado, Catharino quillado, Franceso quillado, Hélienor quillado, Claro quillado, Anno quilliado.

2. Édit. orig. : suntio.

3. Édit. orig. : foyroux.

4. Brenous, Hordoux, Merdoux, &c. (Voir Rabelais, Gargantua, livre I, chap. xiiii.)

5, 6, 7. Édit. orig. : quillare.

8. Édit. orig. : qu'amaire.

l'action, *vel dic melius* comme *ex obligatione nascitur actio, sic ex verbo amare nascitur quilliare*. Car *deficiente*⁹ *amore defficit & hujusce infinitivi verbi quilliare praxis & hoc tam in brutis animantibus quam hominibus, hinc illud tritum & vulgare dictum, apud Tholosates* (amy lecteur) « *L'ase te quillie* ». Qu'est cause que, *merito* & à bon droict, nous pourrons dire qu'il est de *jure naturali*, entant que *natura ipsa* & soit *natura naturans*, ou *natura naturata* selon noz maïstres, *hoc omnibus animantibus jussit atque imperavit, animantibus dico tam brutis quam ratione præditis, & non solum humani generis proprium est illud jus, sed omnium animalium quæ in cælo, quæ in mari & terra nascuntur. Inst. I. de jure nat. gent. & civili, hinc descendit maris atque fæminæ conjunctio & reliqua quæ in eodem textu fusissime explicantur*. Les effects & actions du susdit verbe *quilliare* bien souvent apportent la mort, je ne diray pas seulement aux hommes, veu que nous voyons advenir cela bien souvant, *imo* qui plus est aux bestes brutes, *ut palet*, par exemple, d'un pauvre chat du couvent de la Trinité nommé Merlin, *alias* le mounard, lequel je nomme *honoris causa*. Celuy, n'a guiere de temps, voulant faire l'amour & courtoiser de nuict une sienne amye chate *aut sin mavis* « *gato* »¹¹ (*ut dicitur apud Tholosates*) finit ses jours par une mort du tout contraire à celle de Roland¹², Roland dis-je le furieux, non Roland du couvent des Carmes de ceste cité, jadis tres mauvais & dangereux chat, chatré, esso-reillié, sans queue, portant une sonnette pendue à son col. Car comme Roland (à ce que un chascun presque tient pour le seur) mourut de soif, ce pauvre mounard, au contraire, mourut pour trop boire, car celluy voulant sauter sur le puis, le pauvre diable tomba dedans, aincy mourut il aussi honorablement que Frederic Barbe-rousse jadis Empereur d'Alemaigne¹³. Un autre chat, comme le susdict mounard, voulant mettre en pratique & usage ce verbe *quillia*, mourut il ny a guiere de temps, car poursuivant une chatte s'amie sur les tuilles, le pauvre

9. Édit. orig. : *desirrentes*.

10. Édit. orig. : *L'ase te quillie. L'ase te quille!* est une locution encore très employée, qui prise en bonne part, signifie : que le bon Dieu te patafoie! — Triors ne l'a pas entendu ainsi, & nous en fait connaître le sens primitif.

11. Édit. orig. : *guatto*.

12. Ce passage se rapporte à Roland, préfet de la Marche de Bretagne & commandant de l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne, rentrant d'Espagne en France. Roland, surpris dans la gorge de Roncevaux par les Basques ou Gascons, y trouva la mort après des prodiges de valeur. D'après la légende, l'archevêque Turpin, afin de secourir Roland, voulut aller puiser de l'eau dans un courant voisin, mais, déjà cruellement blessé lui-même, il mourut en chemin. De là l'adage : *Mourir de la mort de Roland*, pour dire mourir de soif. Rabelais l'a employé dans *Pantagruel*, liv. II, chap. vi.

13. L'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, prit part, en 1189, à la troisième croisade. Il mourut tout autrement que Roland, en se baignant dans les eaux du Selef (Asie-Mineure).

toumba de haut en bas outre son gré a la rue, & ce *en abrupto*, tout d'un coup, & *ex improviso sed non mirum*. Car *ex improviso fallitur omnis homo*, à plus forte raison donc ce pauvre « gat » qui n'estoit pas homme. Aincy ce pauvre discol, par saint Nicol, se rompit le col, sans licol, *nomina terminata in col*. Mais quant à ce que nous disons que bien souvent ce verbe *quilliare* baille la mort, de mesme bien souvent il baille la vie mesmes bien souvent à ceux qui sont fort aagez, & leur faict tel *gauch* (*ut dicitur apud Tholosates*), *Gallice* telle joye, que non seulement il les rend hardis & courageux, *imo* qui plus est iceux rendent courageux les autres. *Ut patet*, par exemple, d'un certain notable¹⁴ de ceste presente ville, lequel estant une fois allé à Paris, & faisant un jour la beste à deux dos avec une Parisienne, disoit à la dite : courage mamie, car tu portes la huictiesme partie de la noble cité de Tolose. Si que la pauvre Parisienne, perdant presque alaine, à ce qu'on présume, en un tel combat, comme il est bien vray semblable, a cause d'un si gros fardeau qu'estoit la huictiesme partie de Tolose, qu'elle pourtoit, la pauvre reprint un tel cœur & courage, que vrayment l'on eust dict à la veoir, que cella ne luy estoit que sucre & miel, tant s'en faut que cela luy feut peine. Mesmes, je me suis laissé dire autresfois, qu'elle treuvat une telle consolation à ces parolles : Mamie tu portes la huictiesme partie de Tolose, moyenant quelque huyle de la Daurade¹⁵ d'Argenton pres de Paris, duquel on luy engressoit les mains, qu'elle ne demandoit depuis autre chose, en ce monde, que de porter la huictiesme partie de Tolose, & lors que quelqu'un de ceste ville alloit à Paris, elle l'acostoit incontinent pour trouver le moyen de porter la huictiesme partie de Tolose, moyenant que le susdict huyle de la Daurade & d'Argenton troutassent par pays.

14. Édit. orig. : metable.

15. Édit. orig. : d'Aurade.

PAUC, ADVERBIUM QUANTITATIS.

« Pauc », *apud Tholosates, idem est quod* bien peu en bon françois ; comme « un pauc d'asso, un pauc d'aquo » & autres choses semblables ; bien souvent aussi il se prend, *apud supradictos*, comme pour rien du tout, *juxta vulgarem hanc cantilenam, apud eosdem* : « Levats le pè, fasèts un saut, se vous nou m'aymats, ny jou ta pauc¹ » ; le diminutif de pauc est paucquet.

1. Édit. orig. : Levats lou pe, fasets un saut, si vous nou m'aymats, ny jou ta pauc.

DESQUO.

« *Desquo* » *idem est quod* petit panier faict d'housier, *hinc illud* : & *posuerunt in disco caput Joannis*, c'est à dire (selon l'opinion de quel-que petit precheur de village de ce pais qui n'estoit des plus experts du monde en la langue Latine) & ont mis la teste de saint Jean Baptiste dans une *desco*.

PITÈAU & PICHÈRRO.

Pource que nous avons parlé cy dessus de ces deux venerables galefretiers' *Pitèau* & *Pichèrro*, il ne sera impertinent, sauf meilleur advis, de declairer succinctement, icy presentement, quelles gens c'estoient, & ce de peur de ne tenir le lecteur benevolle suspend. Joint que leur renommée vivra toujours dans Tolose jusques à ce qu'il ne s'en parle plus. « *Pitèau* » doncques en ceste presente cité, est le nom propre d'un homme¹. « *Pichèrro* » compaignon du dit « *Pitèau* », n'estoit ennemy du bon vin, *juxta illud vulgare, apud Tholosates* : « *Dious te doune boun jour Pichèrro, ta mayti venes del vi* »,³ & *reliqua quæ sequuntur*. Et faut noter qu'il y avoit une grande & admirable sympathie entre ces deux croque lardons en cecy (dis-je chose certes que j'ay bien voulu inserer en ce present œuvre, comme chose remarquable & digne d'estre notée) la sympathie de ces deux, donques, estoit telle que si l'un n'aymoit boire le vin sans eau, l'autre ne pouvoit aucunement, *id est* en nulle façon, boire l'eau sans vin, & quand l'un avoit soif, l'autre vouloit boire. Somme toute, que tous deux aymoient beaucoup mieux vin⁴ que trante. Il a plusieurs autres noms propres, envers les Tholosains, qui ne sont en usage, ni desquels on

1. Galefretier, homme de néant qui n'a ni feu ni lieu. (Furetière, *Dict.*)

2. Édité. orig. : *hinc illud Pitèau, Pitèau la grosso couillo, Piteau, Piteau le mal hirous*, & devoit estre cestuy cy à mon advis, Lorrain puis qu'il estoit fourny de si belles denrées, *juxta vetus & vulgare proverbium*. Belles coilles de Lorraine. — Les hommes & les femmes, du temps de Noé, auraient été affectés de diverses tumeurs pour avoir mangé de trop gros raisins : « Aultres (tumeurs) croissoyent en nature « de c., si énormément que les troys emplissoyent bien un muy. D'iceux « sont descendues les c. de Lorraine, lesquelles jamais n'habitent en bra- « guette; elles tombent au fond des chausses. » (Rabelais, *Pantagruel*, livre II, chap. I.)

3. Édité. orig. : *Dious te don bon jour Picherre ta mayti venets dal vi*. — *Dal*, art. m. sing., *du*, appartient aux patois de l'Aude & de Béziers; mais n'est-il pas mis pour *del*?

4. Jeu de mots sur vin (vingt) & trente.

ne faict aucune mention envers les autres nations, comme sont ceux cy : « Moussèn Gingy, que taillavo la car sus sa bragueto, per fauto de « tailladou⁵; Moussèn Triquet, que pescavo les pets en l'ayre; Mous- « sèn Crousto, amourous d'uno trègio & marit d'un porc; Geordi « Coyrasso, que mourdèc sa mayre à l'estre; Turutè, l'asclayre, marit « de dono Olivo, que s'ajaguèt d'un fais d'estoupos; Moussèn Gratuso, « qu'ensegnavo lous gousses d'ana à l'amble; Jouan Gerly que fasio les « gypous à las baquos; Moussèn Guindoul⁶ va à messo quand es « sadoul; Moussèn Courado, fasio la proucessieu al tour de las agra- « delos; Moussèn Racolis, que de capela tournèc clerc, & sic, ab « equis ad asinos de filierat (Erasmî cum proverbium.) Item Moussèn « Soustre, que fasio soupos al caleil, marit de dono Roubiaguo, que « quand augèt pourtat le diable caga, l'y anèc quèrre un sargeant per « s'en tourqua le quioul, & quamplurimos alios, que je laisse en « arrière, brevitatis causa, in quorum albo & nomen Merlanos *huinc* « *illud vulgare apud Tholosates* : èstre coumo le cousiniè de Merlanos⁷ « que passavo la salso per sas garramachos, & que boutavo l'oli à « l'amenlat, &, lequel etiam, secundum quosdam : tastèc deshouèyt « cops de la soupo & si fourèc fado⁸; qui feust mari de donno Ana- « toillo, que le se crevèc umb'uno figuo mollo, sirvento del medeci⁹ de

5. Pour entendre ce quolibet il faut comprendre la *braguette* telle qu'on la portait encore au temps de Triors : elle consistait en une pièce, plus ou moins élégante, pendante au devant de la fente de la culotte, pour masquer celle-ci. Ce que disent de la braguette les plus récents Dictionnaires français ne se rapporte qu'à l'état actuel de cette partie du vêtement de l'homme; l'histoire du mot est à compléter.

Rabelais dit de Panurge : « Il voulut que la braguette de ses chausses feust longue de troys pieds, & quarrée, non ronde. » (*Pantagruel*, liv. II, chap. XV.)

6. M. Guindoul. Voici comme un ressouvenir de ce dicton :

*Quand è la bentre pla sadoul
You soun coumo moussur Guindoul.*

(J. de Valès, *Estrenos à la Camarado*; quatrain 22, ms.)

7. *Merlanos*, actuellement rue Merlane. Ces dénominations, pensons-nous, se rattachent au nom d'une famille de Morlanes, ayant fourni une longue suite de capitouls durant les quatorzième & quinzième siècles. François de Morlanes mérita les trois fleurs & un prix extraordinaire du Gai consistoire. (Voir notre édition de *las Joyas del Gay Saber*.)

8. Fado est un vocable de Langue-loc, & signifie non salé, sans sel, insipide, fade. » (Rabelais, *Pantagruel*, liv. V, prologue.)

9. Dicton encore employé pour désigner un mauvais médecin. — Le P. P. Grimaud, dans *la Bido de S. Benoist*, p. 292, s'écrie, en parlant du diable déguisé en médecin : *Ho ! quin medeci de Santaigno*.

Le nom de cette localité, aujourd'hui réunie à Ramonville (*Ramonville-Saint-Agne*), a été différemment orthographié : il faut en revenir à la version de Triors :

« Sant Agnio, que garissio las mousquos del raumas & mangiavo pou-
« tatges de parpailols per fugi al mal d'estoumac »¹⁰.

Sant-Agnio, en bas latin : *Sanctus Anianus* ; *Saint-Agnan* ; *Saint-Aignan* en français. C'est ainsi que cette localité est régulièrement désignée (*Saint-Aignan*) dans les Archives de la ville de Toulouse, *Inventaire sommaire*, 6 nov. 1548, p. 259, 2^e col.) Quant à *Saint-Agnan*, devenu nom de famille, voir à la suite des *Joyeuses recherches*, le Sonnet de Pierre de Saint-Agnan, adressé à l'auteur.

10. Édit. orig. : *Mossen Gingy que taillava la car sus sa bragueto, per fauto de tailladou. Moussent Triquet que Peschavo les pets en layre ; Moussen Crousto amoureux d'une tregio & marit d'un porc. Geordi Coyrasse que mourdec sa mayre à l'estre. Turute l'asclayre marit de dono Olive, que s'ajaguet d'un fais d'estoupos. Moussen Gratuse qu'enseignavo lous gousses d'ana a l'amble. Jouan Gerly que fasio les gypous a las baquos. Moussen Guindoul, va a la messo quand es sadoul. Moussen Courado, fasio la procession al tour de las agradelos. Moussen Racolis que de capela torneec clerc & sic ab equis ad asinos de filierat (Erasmi cum proverbium.) Item Moussen Soustre, que fasio soupous al caleil, mari de donne Roubiaguo, que quand augit portat le diable cagua, ly anec querre un sergeant per s'en tourqua le quioul, & quamplurimos alios que je laisse en arriere brevitatis causa, in quorum albo est hoc nomen Merlanos, hinc illud vulgare apud Tholosates, estre commo le cousinie de Merlanos, que passavo lo salso per sas garramachos, & que boutavo l'oli en lamenlat, & lequell etiam secundum quosdam tastec deshoueyt cops de la soupe, & si fourec fado, qui feust mari de donna Ana-toilhio que le se crevec amb'une figuo mollo, sirvento del medeci de sant Agnio, que garissio las mousquos del raumas & mangiava pouatges de parpailolx, per fugi al mal d'estoumac.*

ARDIT¹.

« *Ardit*, » apud Tholosates, idem est quod liard en bon françois valant trois deniers tournois ; dicitur autem « *ardit* », pource que costumierement il est plus hardy a sortir hors la bource qu'un soul encor bien qu'il soit petit. Aincy voyons nous l'ancien proverbe estre bien veritable, c'est que les plus grands ne sont pas tousjours les plus hardis, ut patet par cest exemple du soul & de « *l'ardit* ». Nous esperons, moyenant l'ayde de Dieu, soustenir quelque jour (touchant ce mot d'*ardit*) contre tous allans & venants que *nihil est contrarium in hac*

1. Il ressort de ce passage que jouant sur les mots *Ardit*, substantif, signifiant *Liard* & *Ardit*, adjectif employé pour hardi, courageux, tandis que *Tolosat*, petite pièce de monnaie, valant deux deniers, avait la signification de *Toulousain*, on trouvait là matière à quolibets à l'adresse des habitants de Toulouse. De là aussi la longue & diffuse dissertation de l'auteur, ayant pour conclusion que, s'il y a bon nombre de gens à Toulouse qui ne valent pas deux deniers, il y en a de grand prix & valeur, &, s'il se peut que ceux-ci ne soient point *Hardis (Ardits)*, « néan-

propositione. A sçavoir qu'encor que les « *Tolosats* » ne sont point *ardits* ce neantmoins plusieurs hardis sont « *Tolosats* ». Mesmes nous soustiendrons contre une infinité de personnes (*quod mirum est*) que le Roy tres chrestien ne sçauroit faire, en toute sa puissance, bien qu'il feut aidé de tous les Roys, Princes, Monarques & Potentats de la terre, qu'encor que les « *Tolosats* » valleussent en son royaume autant que les *ardits*, c'est assavoir trois deniers tournois, & qu'ils se prinsent pour cela, que toutesfois tous les « *Tolosats* » generalement ne seront jamais hardis si ce n'est par providence divine. Et si aincy est que je ne soustienne tout ce que dessus, je me soubmets à perdre un « *huchau de fougassets* », un muis de « *cansalado* » *alias* lard en bon françois, six onces de enclumes de mareschal, une cane & demie ou bien trois aunes de poix sucrés & toutes choses du monde qu'on voudra avec plusieurs autres, *id est* « *quicom may* », davantage; plus nous esperons mettre en avant une Apologie contre ceux qui mesprisent les « *Tolosats* », *id est* en bon françois Tolosains, disants qu'ils ne valent pas grand cas, puis qu'ils ne montent qu'à deux deniers tournois, & ce tout pource qu'ils ne sont point hardis, que s'ils l'estoient il est tout certain qu'ils vaudroient davantage. A ceux là, ou à tels semblables qui tiennent tels propos, nous rembarrerons les cloux, Dieu aidant, s'il plait à nostre seigneur : leur monstrant clairement, vivement & à veue d'œil, qu'encor que les dicts *Tholosates*, ou Tolosains (en bon françois) ne valent que deux deniers pource qu'ils ne sont point

« moins, dit-il, nous soutenons que cela n'empêche pas qu'ils ne puissent être « courageux & de bon cœur. »

Dumège, ayant mal interprété ce passage, a supposé que Triors avait eu l'intention d'injurier les Toulousains, ce qui lui a fourni l'occasion, selon sa trop grande habitude, d'inventer, de toutes pièces, l'histoire suivante : « Dans cet ouvrage, « (*Les Joyeuses Recherches*), il (Triors) adresse souvent des injures aux habitants de « cette ville (de Toulouse), & cependant il n'a pas été poursuivi, à ce sujet, par « les magistrats, mais seulement par quelques jeunes Toulousains qui, après l'avoir « blessé dangereusement, dans deux duels successifs, lui arrachèrent l'aveu que la « bravoure n'était pas une vertu inconnue des habitants de cette ville. » (*Histoire des institutions de la ville de Toulouse*, t. 1, *Prolégomènes*, p. 100.)

Nulle part, dans ses joyeuses récréations, Triors n'a adressé des injures aux Toulousains; tout au contraire, il n'a cessé d'y affirmer ses sympathies pour Toulouse & pour ses habitants.

Un pareil quolibet, roulant cette fois, sur deux pièces de monnaie, *Toulza* & *Diniè*, était encore usité à Toulouse, au dix-septième siècle. On lit, en effet, le passage suivant dans un badinage, écrit à l'occasion de l'enlèvement d'une étuvée; *Toulza* est ici un nom propre :

Toulza que bales dous diniès.

(*Requesto de M^e Cournet. A la bando juyouso sur la restituciu de soun Redde Estouffat*, 1662, in-4^o, p. 4.)

« *ardits* » (comme ils disent) ce neanmoins que tous ne sont pas sous ceste cathégorie & predicament. Et bien qu'il y en aye plusieurs (que dis-je plusieurs) ouy mesme presqu'une infinité, qui ne valent guiere plus de deux deniers, encor ne sçay je si tant ce neanmoins, nous nous soubmettons à perdre la teste, ce que n'est pas gage de sage, qu'il y en a plusieurs de si grand prix & valeur, qu'il n'y a diamant, esmeraude, escarboucle, pierre orientale, ny rubis, bien qu'aucuns d'eux en portent sous leurs habits, pour bien rymier. Ny pareillement chose du Monde en ceste machine ronde, qui vaille les sus mentionez. Et bien qu'il se puisse faire que les susdicts ne sont point « *ardits* », ce neanmoins nous soustenons que cela n'empeche qu'ils ne puissent estre courageux, & de bon cœur & gageray tousjours ma vie à peine de la mort, &, de rechef, me soubsmettray à la mort, à peine de ma vie, si je ne montre estre vray tout ce que dessus.

*Pourquoy damoyelles Toloseines (sic), ou d'alentour de Tolose, sont coutumièrement brunes & moricaudes. Item nous ferons, Dieu aidant, une autre Apologie, ou epistre responcive contre ceux qui se gabent des damoyelles Tholosaines, de ce que coutumièrement elles sont brunes & moricaudes, & n'ont le teint si beau, si frais, si blanc, & si vermeil comme les damoyelles des autres regions françoises, ains plusieurs d'entre elles, qui pis est, sont comme rousses d'Ægipe. A tels, Dieu aydant, nous respondrons & monstrerons que tel accident inseparable est bien contre la volonte des susdictes, mais ce n'est pas leur faute, ni la cause du soleil, comme plusieurs sont d'oppinion, & ce pour cause de sa chaleur qui est plus ardante & violante en ce pays & region qu'aux autres, car elles se gardent bien de la chaleur d'iceluy (les pauvres) tant qu'elles peuvent, & ce par tous les moiens que le sens humain, & raison fæminine a pu penser & excogiter, & ny espargnent leurs masques, thorets de nez ou cachenez¹, *vel*, si vous aymés mieux, cachemuseau, cachemourre, cachegroin, ou cachebec; pour toute resolution doncq, nous leur monstrerons que les choses susdictes ne sont cause de ceste couleur brune & moricaude, ains que c'est la poussiere du pastel (*la poussiere du pastel bailles la couleur brune*) qui est en grande abondance en ce pays², duquel *quidem* pastel la plus grand part d'elles font grand trafic, ou pour le moins leurs maris pour elles. Car de l'homme & de la femme ce n'est qu'un, sinon que quand ils se battent, car alors ils*

1. Cache-nez, petit masque que les dames portaient pour conserver leur teint, & auquel Triors donne, pour synonymes grossiers, les noms de Cache-museau, Cache-mourre, Cache-groin & Cache-bec.

2. Le Pastel du commerce était une substance bleue servant à la teinture. On la retirait du *Pastel* (*Isatis tinctoria*. LINNÉ), plante de la famille des Crucifères, qui fut cultivée avec grand profit dans le pays toulousain jusqu'à l'importation de l'Indigo.

sont deux. Or comme il est tout certain que quiconque vient à toucher la poix, infailliblement contamine ou soille ses doigts d'icelle, *juxta illud : qui tetigerit picem coinquinabitur ab ea*, de mesme il est mal aisé de faire que celluy ou celle qui est souvant parmy le pastel n'aye quelque part à la seigneurie de Montbrun¹, & voila pourquoy les susdites sont brunes & non pour autre chose.

3. La seigneurie de Montbrun, à laquelle fait allusion l'auteur, en jouant sur ce mot, est aujourd'hui Montbrun, commune de l'arrondissement de Villefranche-Lauragais, où le Pastel était cultivé, ainsi que dans toute l'étendue du Lauragais.

HESTRE.

« *Hestre* » *apud Tholosates*, se prend pour quelque chose que ce soit, le nom de laquelle, ayant conçu en nostre esprit, pour la demander & explicquer, ne la pouvons exprimer, nous ayans mis icelle en obly, en fort briefve & petite espace de temps, ou pour mieux dire en un instant, & en un moment. *Idem autem sonat* ce mot « *hestre* », *apud Tholosates*, que ce mot (*chose*) *apud Gallos ut ecce*, feignons premièrement un exemple en françois. Je veux mander à mon voisin Pierre, Jean, ou Guillaume qu'il me face plaisir de son bœuf, son asne, ou sa chambriere, ou qu'il me mande *quidpiam aliud*. Ayant donc maintenant en mon esprit, ce que je veux demander, soit le bœuf, *l'ase, vel potius puto* la chambriere, & que commençant de la demander, tout en un instant & un moment je l'oublie, comme on veoid cela advenir bien souvant, principalement à ces personnes le cerveau desquelles est tant subtil & « *pouchut qu'el traucquo la terro* » (*ut dicitur apud Tolotates*) assavoir des femmes, & ce pour estre leur susdict cerveau participant de quelque humeur cœleste, & pour estre la moytié de ce bel, plaisant, & gracieux astre, que nous appelons la Lune, infuse en leur teste qu'est une grande prerogative qu'elles ont sur les hommes) celles donc, ou quelqu'un participant de l'humeur d'icelles voulant demander quelque chose, & l'oblant à un instant comme il advient bien souvant à ceux que nous avons dict cy dessus, & comme il est bien vray semblable pour les raisons susdictes, il dira songeant & ravassant tachant de venir au nom de la chose qu'il demande & qu'il a mis en obly : Va t'en dire à mon cousin ou à mon voisin Guillaume, qu'il me preste chose, qui demeure icy à chose, pres de chose, quand tu t'en vas à chose, vis à vis de chose, qui est parent de chose, & ce le tout en se mettant le doid indice au front, ou bien en resmuant la main quand il pense à ce qu'il a oblié. Aincy de mesme façou s'usite & pratique ce mot d'hes-

1. Éd. orig. : *ponchut qu'el troucque la terre*.

tre, *apud Tholosates*, comme pour exemple je puis dire² : « *Vay dire à*
 « *dono Vidallo*³, *que demoro al cantou des Presicadous, obe à dono*
 « *Anthonio, que demoro à la carrièro de Colomiès, près dels Estudis*⁴, *obe*
 « *à la Pèyrouno de la Mannou, que demoro à Mountolieu*⁵, *obé*
 « *à madono de Barrau que demoro à Moungaillard, que me fascon*
 « *presta, se lour play, en pagan coumo es le degut, l'hestre de lour*
 « *vesino, laqualle quidem vesino demoro à hestre, près d'hestre, coumo qui*
 « *va à hestre, vis-à-vis d'hestre, aquí à hestre, toc-à-toc d'hestre, parent*
 « *d'hestre, & sic in infinitum : hestre ! hestre ! »* Et nota que je puis user
 de ce mot *hestre* à l'endroit d'un singulier comme d'un pluriel, comme
 pour exemple je puis dire⁶ : « *Vay dire à la Combello que demoro à la*
*carrièro de Bouquièros*⁷ *que me prèste soun hestre* ». Et faut sçavoir

2. Edit. orig. : *Vay dire a dono Vidallo que demoro al cantou des presicadous, obe a dono Anthonio que demoro a la carriero de Colomiès près dels estudis obe a la Peyronna de la Mannou que demoro a Montaliou obe a ma dono de Barrau que demoro à Mongaillard que me fasson presta si lour play, en pagan comme es le degat, l'hestre de lour vesino, laquallo quidem vesino demoro a estre, pres d'hestre, commo qui va a hestre, vis a vis d'hestre, a qui à hestre, toc a toc d'hestre parent d'hestre & sic in infinitum hestre, hestre.*

3. On a le droit d'inférer, de ce passage, que la dénomination de *rue de la Vidale*, que prit la ruelle des Frères prêcheurs, des Dominicains (*le cantou des presicadous*), & qu'elle a conservé fut due au nom fort peu recommandable de la done qui y avait son habitation.

Cette rue fut aussi nommée *rue du Jeu-de-Paume*, qu'elle porta jusqu'aux premières années de la Révolution.

4. On donnait le nom d'Études aux salles où les Professeurs du roi interprétaient le droit civil. (Voir Catel, *Mém. de Languedoc*, liv. II ; *Tolose*, p. 231.)

Quant à la *rue de Colomiès*, qui était près des Études, nous n'avons rien trouvé qui nous la fit connaître. Elle prit, sans doute, une nouvelle dénomination, qui fit oublier la première.

5. La *Place Montolieu* porte encore aujourd'hui ce nom ; la porte où elle aboutissait a été démolie. Il en est de même de la *Place* & de la *Porte Montgaillard*.

6. Édit. orig. : *Vay dire a la Combelle que demoro a la carriero de Bouquieres que me preste son hestre.*

7. La *Carrièro de Bouquièros*, actuellement *rue Bouquières* était, à proprement parler, la *rue de Bouchers*, du nom que l'on donnait aux marchands de viande de boucs & de chèvre. C'est ainsi qu'on lit dans la *Kirielle unissonante des gens de tous mestier*.

*Asteure, les plaisans Bouchiers,
 Qui point ne vendent leurs Bouç chiers
 Ains quasi donnent ils la chiers
 Faisant chose pour nous utile,
 Sont fort loyaux en ceste ville.*

(*La Requête, &c.* ; 1555.)

Chaque qualité de viande de boucherie avait ses marchands & sa station particulière.

(comme nous avons dit cy dessus) que le Tolosain use indifferemment de ce mot « *hestre* » pour toute chose que ce soit, *puta*, pour des coups de pierre, pour des catharres, pour des poires d'angoisse, pour des espines, pour des sauses à la vinaigrette, pour des soufflets, pour du vert jus, pour le membre d'un asne, pour une fluste d'Allemand, pour des coups de baston, pour un fourron, pour la matiere fecalle, pour un apoticaire, pour un meusnier, pour un larron, pour un chicanoux, pour un trompeur, pour une harpie, pour un chaton, pour un donneur de balliversades, pour un naqueteur & broillon. Ce mot *d'hestre* pareillement se peut prendre pour des larrons, pour un filant, pour un flascon, pour une bouteille, *aut sin mavis secundum quosdam*, pour une callebasse, pour un yvrogne, pour un arracheur de dents, pour un menteur, pour la vertu, pour l'honnesteté, pour tout bonheur, pour toute bonne fortune, & finalement pour le bon maintien, pour la bonne grace, & pour toute gentillesse, pour un vray filz de Minerve, pour des coups d'estrivieres, pour un page, pour un laquais, pour un pallefermier, &c., *Id genus*, *Item* pour du son, pour du bran, pour un marchan, pour une cane, *aut sin mavis « miejo cano »* dequoy on mesure le drap, pour les espauls d'un facteur de boutique. Ce mot « *d'hestre* » se peut prendre aussi pour une cotte verte, ou un tour de jarretière, pour quelque gentille damoyelle, sur la « *ramadet fresquos* ». » *Item* aussi il se peut prendre pour un procès, pour des saucisses, pour des especes, pour un coup de barre, pour une estrille, pour une requeste, pour de rouquette, pour un instrument, une faucille, un boyteau de foin, la queue d'une poille, les entrailles d'un cyron, les genitoires d'un papillon, les testicules d'une mouche & l'estuy d'une charrette, la prunelle de l'œil d'une taupe, pour les dents d'une puce, pour le laict d'une pucelle, pour la virginité d'une nourrisse & pour plusieurs autres choses semblables comme raves d'Albigeois⁹, pastel de Limosin, castaignes de S. Anthonin, prunes de Biard, tripes de Portet, & *fougasse* de Muret, pour des *peinches* de Bayonne ou Rouergue, pour des jambons de Limoux, pour un courrier d'Espagne, & pour un genet de Napples, Flandres, ou Alemaigne, & *quam plurima alia* lesquels sont presque *in infinitum*, & pourtant passons outre *ne periculum sit in mora*, car qui a *tiempou non debe spestar tiempou*, *diche l'Italiano*, *juxta illud*, *dum tempus habemus operemur bonum*.

8. Édit. orig. : *ramadete fresque*.

9. Triors s'est appliqué à intervertir l'ordre des productions fournies par les diverses localités qu'il nomme; c'est ainsi qu'il attribue la rave à l'Albigeois & le pastel au Limousin; la châtaigne à Saint-Antonin (Tarn-&Garonne) & les prunes à Biard (Vienne); les fougaces à Muret & les tripes à Portet (Haute-Garonne); les peignes à Bayonne (Basses-Pyrénées) & les jambons à Limoux (Aude); un courrier à l'Espagne & un genêt à Naples, Flandre & Allemagne.

La culture du pastel s'est très longtemps maintenue en Albigeois.

DE GUITTO¹.

« *Guitto* » *apud Tholosates*, *epicoeni* est generis, en tant que l'on prend ce mot, *apud eosdem*, tant pour le masle que pour la femelle, pour ce qu'il est mal aisé de cognoistre le sexe de cet animal, si vous ne luy regardez sous la queue, &, bien que vous regardez encore, avez vous beaucoup d'affaire à le cognoistre si vous ne chaussez bien vos lunettes de prez, & ce pour deux raisons : la première, pource qu'il est fort dangereux du derriere, si l'on le regarde de trop pres; la seconde à cause de la grande quantité de la bourre qu'il y a en ce lieu la. Donques nous ferons ce mot de *guito*; ce qui est autant à dire en bon françois que cane ou canard, *epicoeni generis, per hanc regulam* : *Si non discernant sexum, dicas epicoena. Apud Delphinates*, ce mot de « *guitto* » *sumitur* pour le nom d'une femme qu'est à dire, en bon françois, Agathe, & m'esmerveillois fort, du commencement que je vins en ce pays, comme l'on faisoit tant d'honneur à cet animal, que de luy imposer le nom propre d'une femme; mais depuis je ne m'en donnois plus de pensément, puisque ceux du present pays le vouloient aincy, & moi aussi. Sur ce mot de « *Guito*² » il y a un *dictum* aincy : « *estre descoulourit coumo un talou de Guitto*³ », *id est* qui est blesme, & qui n'a autant de couleur qu'un cherubin.

1. Le livret porte Guitte au titre ainsi que dans le corps de l'article, au lieu de *Guitto*. Triors s'est trompé en disant que ce mot est synonyme de Cane & de Canard; nos patois ont *Guit*, Canard & *Guito*, Cane.

*Bese Paire, Moulhé, Mainatge,
L'un dins le sang de l'autre aucits.
Se chapouta coumo de guits*

(J. de Valès, *Virgilo deguisat*, libre segoun, p. 60, vv. 20 à 22.)

Touto ma recoumpenso es un badal de guito.

(De Cortète de Prades, *Ramounet*, act. 2, sc. 1.)

2. Édit. orig. : *guitte*.

3. Édit. orig. : *estre decolorit commo un talou de guitte*.

DE HOC NOMINE BÈC¹.

« *Bèc* » *apud Tolosates*, *nonnunquam sumitur* pour la gorge & bouche, *juxta illud* « *have le ventre curat coumo un rébèc, sinou quand la pasturo*² *es al bèc* », *id est* dans la gorge ou bouche.

1. Rappelonsque Suétone dans sa *Vie des douze Césars*, cite le mot latin *Beccus* comme d'origine gauloise. Parlant du lieu de naissance d'*Antonius Primus*, devenu général romain, commandant des légions d'Orient pour l'empereur Volusien, &, comme tel, vainqueur de Vitellius, il dit de lui : « *cui Tolosae nato cognomen in a pueritia Becco fuerat; id valet gallinacei rostrum.* » (*Vitellius*, 18.)

2. Édit. orig. : *have le ventre curat comme un rebec, Sinon quand la pasturo es al bec.*

ASEMPRE.

« *Asempre* », *apud Tolosates, idem est gallice quod* convoy, soit de nopces, baptisailles, ou funeraillés, j'entens convoy, lorsque l'on va querir & inviter ceux que l'on veut qui facent compagnie par les rues à l'espoux jusques dans l'Eglise ou à l'espousée, & au petit enfant que l'on va baptiser &, de rechef, de l'Eglise jusques a la maison. Mais le bal estant puis apres dresse en salle, pour cause desdictes nopces ou baptisailles, nous ne dirons pas de la compagnie qui assiste en iceluy, voicy « *un bel asempre* » (comme de faict dict une fois le susdict de l'espee proluxe)¹ *car lingua Tolosana hoc non patitur*. Ains dirons au mesme langage Tolosain : « *Ayci y a uno belo « compaignio* »² pour tant ce n'est de merveille si les estrangiers s'equivocquent en ce langage Tolosain, puis que ceux mesmes qui sont naturellement de la presente ville Tolosaine bien souvent se trompent, *ut patet* par exemple en ce mot d'*asempre*³.

1. Pour le *Susdict de l'espee proluxe*, voir plus haut, MALEVA.

2. Édit. orig. : *Ayci ya uno bello compaignio*.

3. Allusion à un trait du même genre, dont il est aussi question au mot MALEVA.

MANDRO.

« *Mandro* » *idem est gallice quod regnard, inde illud apud Tolosates : « Aulo mandro de Castanet que mangio las poulos sèns pluma », aut sin mavis secundum quosdam, « èstre coumo la mandro de Castanet que se laisso picqua le bèc a las galinos¹ », & semble prendre son etymologie & derivation ce nom mandro de ce mot grec « mandros »² quod latine ovis, & hoc per Ironiam, car comme il n'y a rien plus doux & simple qu'une brebis, au contraire il n'y a rien plus fin & cauteleux qu'un renard, inde aujourd'huy quand nous voulons dire à quelqu'un qu'il est fin, caut & malitieux, nous l'appelons coutumierement simple brebis, hoc ironicos. Doncques $\mu\alpha\upsilon\delta\rho\sigma\zeta$, Grece, *idem est latino quod ovis, inde Archimandrita*, en bon Grec, *dicitur ab αρχος quod est princeps, & $\mu\alpha\upsilon\delta\rho\sigma\zeta$, mot Grec selon l'oppinion du bon Accurse³, idem est quod ovis, id est princeps ovium, abusivé etiam nomen illud Archimandrita**

1. Édit. orig. : *Mandre, idem est gallice quod regnard inde illud apud Tolosates. Aulo mandre de Castanet que mangio las poulos sens pluma, aut sin mauvis secundum quosdam, estre comme la mandre de Castanet que se laissa picqua le bec a las galinos.*

2. La place de ce nom est en blanc dans l'édition originale; elle doit être remplie par *mandros*, comme on le lit plus loin.

3. Accurse (François), né à Florence en 1151, jurisconsulte célèbre, mort en 1229.

sumitur eo qui præ est alicui gregi & societati, comme bonnement & nous pouvons dire de quelque Cardinal, Archevesque, Evesque, Prieur, Abbé ou autre Prélat. Duquel *quidem* Abbé, bonnement nous pouvons dire ainsin : *Archimandrita id est Abbas, qui proeest ovibus, id est monachis, qui sunt quandoque lupi rapaces, ut notatur in glosa l. nos reddentes 2, omnes verò Sacerdotes, eod. de summa Trinit. & fid. cathol.*

DE HOC NOMINE AGUILLIER¹.

« *Aguillier* » est à dire² un petit peloton de drap que les femmes costumièrement tiennent pendu en leur ceinture, ensemble avec leur bource, auquel elles mettent & fichent leurs espingles, & doit estre toujours beau, joly, & s'il est possible neuf & la bource semblablement, autrement cela n'a point de nez principalement quand de jeunes femmes le portent, car il n'est guiere beau & seant à une jeune femme de prendre un vieil « *Aguillier* » non plus qu'il est beau de chausser quelque vieille « *sabato, groullo³* », ou escarpin dans quelque belle pantouffe, toute neusve, ou mettre quelque vieil *petas* & piece de drap usée sur de belles chausses toutes neufves. Et pour preuve de cela, je mettray icy en avant ce nouveau & assez usité proverbe, en ceste ville de Tolose, disant ainsin : *A bourço nauvo, nou cal aguillie vieil, & hæc sint dicta nemine nomimando.*

1. Édit. orig. : AGUILLIER, ainsi que dans le courant de l'article.
2. Édit. orig. : est adire.
3. Édit. orig. : *sabatte, groulle.*

DE HIS NOMINIBUS POUL & VESIAT.

« *Poul* » *idem est quod « poulet »*, *hinc illud, « dejuna coumo¹ un poulet al graniè » & dicuntur hæc* à l'endroit de ceux qui jeunent autant pour quelle veille de feste que se soit, que fait un poulet dans un grenier plain de bled. Et lesquels semblablement ne veullent gagner Paradis par famine (comme ils disent). Quant est sus ce mot de « *dejuna²* », il

1. Édit. orig. : *commo.*
2. *Dejuna, Dejunar*, en roman, a signifié & signifie encore dans certains idiomes du Midi, *jeûner*, faire abstinence, tandis que déjeuner, en français n'a cessé de signifier faire le repas du matin, rompre le jeûne. De là les réflexions de l'auteur à propos du dicton toulousain qu'il rapporte, & dont le sens est le même que celui qui a cours dans l'Aveyron : *Dejuno coum'uno cabro à l'houort*; il jeune comme une chèvre dans un jardin. (Jules Duval, *Proverbes patois du dialecte du Rouergue*, 1845. Dans les *Mém. de la Soc. des Lettres & Sciences & Arts de l'Aveyron*, & p. 201 du tirage à part.) Édit. orig. : *dejeuna.*

faut remarquer icy un point qui est bien notable, c'est qu'il se prend du tout en autre façon qu'il ne fait aux autres pays & régions françoises. Car « *dejuna* » *apud Tholosates, idem est quod* jeusner aux autres pays, c'est à dire, *ad minus*, ne faire que deux repas le jour à l'honneur de quelque feste qui est le jour ensuivant. Et au contraire ce verbe de « *dejuna* », en tous autres lieux presque de la France, *idem est quod* boire de matin, Robin. Item « *vesiat*³ » *idem est quod* mignard, gallice, *hinc illud* : èstre *vesiat coumo*⁴ un pesoul de vièillo. »

3. Édit. orig. : *vesitat*.

4. Édit. orig. : *commo*.

DE HOC NOMINE ASE.

« *Ase* » (lecteur) *nonnunquam, apud Tholosates, imo sæpissime, sumitur in laudem & decus* toutesfois *adjuncta particula fin* que vaut autant à dire comme prudent & sagace en ses affaires, ou en quelque autre chose que ce soit, *hinc illud vulgare apud eosdem* quand nous voulons denoter & signifier quelqu'un faire bien ses besoignes, sans soner mot, & sans mot soner, « *tant sies fin ase mounseigne*¹ », qu'est autant à dire comme à Paris : 'Tu es un faux nies, per mananda, je ne voudrois pas que tu m'eusse rompu une jambe. Aga, mon frere Piarre, corporiau de nos cartiers².

1. Édit. orig. : *Tam sies fin ase mon seigne*. Nous corrigeons ainsi cette citation : *Tant sies fin ase, Mounseigne!* & nous la traduisons par : *Tant vous êtes fin âne, Monseigneur!* en attribuant à *fin ase* le sens de *fin*, de rusé, de faux benêt. J. de Valès fait dire à Perse, parlant d'Horace :

Touto sorto de bici, Horasso, le fin aze,

Reprocho à sous amics.....

(*Las Siès satiros de Pèrso; Sat. 1, ms.*)

Omne vater vitium ridenti Flaccus amico

Tangit...

(*Persius, In scriptora ineptos, vv. 116 & 117.*)

2. Cette phrase est écrite en patois parisien. On trouve *aga*, avec l'acception de *vois, regarde*, dans la *Farce de Pathelin*; Rabelais fait dire à Panurge, s'adressant à frère Jean : « *Agua, mon amy, mon frere, mon père spirituel, tous les diables sont aujourd'hui de nopces.* » (*Pantagruel*, liv. XV, chap. LXXII.) Molière l'a de même employée dans *le Festin de Pierre*, act. II, sc. 2. Pierre Borel dit, d'après Henri Etienne, de *Nanda, Mananda, & Parmananda* : « *Juron* » encore en usage en quelques villages autour de Paris. » (*Trésor de recherches, &c. : secondes additions*, p. 529.)

CAP.

« *Cap* », *idem est quod teste, inde illud, apud Tolosates* « (*cap d'ase*), » *id est teste* d'asne, & se dict coutumierement cela à gens qui ont l'esprit agu comme une boulle, & qui sont aussi bien fournis de cer-

velle qu'une coignée. Et vient ce mot *cap* de ceste diction latine *caput*, ny plus ny moins que vous diriés ce mot *loc* de ce mot latin *locus*, inde : « *fay me loc* », id est, fais moy place.

1. *Fay-me loc*, fais-moi place, est une locution actuellement perdue à Toulouse.

DAURAYRE.

« *Daurayre* » est autant à dire qu'un escorcheur de chiens, chevaux, & asnes, & qui est adonné à plusieurs autres vils & salles offices, comme de curer coustumierement ces chambres ou les dames vont à pied, & ausquelles jamais homme du monde tant brave, riche, fort, puissant, vaillant, beau & vertueux feut-il, n'alla par procureur, ains luy mesme en propre personne. Je crois que ce mot de « *daurayre* » soit dict *per Antiphrasim*, quod minime fit « *daurayre* », ou bien selon aucuns *per Ironiam*. Car comme la matiere fecalle coustumierement est rousse comme or de ducat, selon l'opinion des plus vieils « *daurayres* », doctes & experts à la qualité de telle matiere, comme vieils singes à faire la moue, de là est venu que lon les appelle « *daurayres* » par mocquerie. On dict aussi *grec*, au pluriel *les grecs*, inde *illud* (selon aucuns) *gregarii milites* & se disent les susdicts *daurayres*, *grecs*, à mon advis par une similitude (facésieusement prinse toutesfois) des Grecs. Car comme les Grecs firent mourir grand nombre de cavallerie Troyenne à cause du ravissement de la belle Helene¹, aussi ces « *daurayres* », tuans & faisans mourir force chevaux, sont appellez par fascetie *Grecs*. Si ce mot *dores*² en latin est à dire *dorayre* en François, vrayement il nous faut confesser que les doraires du temps passé sçavoient plus que ceux d'aujourd'huy, car ceux du temps jadis sçavoient bien escrire, *ut patet* par la premiere regle de la quantité de Pellisson, *in glossa*, sic *Dores scribunt*³.

1. Hélène, épouse de Ménélas, fut enlevée par Pâris & conduite à Troie, de là la guerre qui amena la destruction de cette ville par les Grecs.

2. *Dores*, Grecs Doriens.

3. Pellisson, déjà cité dans une note précédente.

CALEILS¹.

« *Caleils* » idem est quod les yeux, autrement cela se dict en Tolosain, *les œils*, ou *lugres* : inde, « *yeu t'aurèy les caleils*, ou *lugres* », c'est à dire je t'auray les yeux, ou je te creveray les yeux, & est ce terme fort usité entre les petits enfants quand ils se veulent battre ; donques « *caleils*, *lugres* & *œils*, » soat synonymes, & ne signifient qu'une mesme chose.

1. Édit. orig. : *Caleits*.

Dicuntur autem caleils, par une metaphore prise de ceste façon de lampe que nous disons en françois le croysset, *caleil vero, apud Tolosates*. De laquelle coustumierement on use pour la mesnagerie. Car tout ainsi que la maison esclairée par ceste lampe, qui se dict *caleils*, aussi la lumiere & clarté de nostre corps sont noz yeux, & qui luy servent de lampe. Mesmes quand nous voulons dire un homme estre aveugle, & qui a perdu du tout la veue, nous disons : *utroque lumine orbatus, hinc illud Matth. cap VI : Lucerna corporis tui est oculus tuus.*

MASSIPPO ¹.

« *Massippo* » *idem est quod* chambriere ou servante, & n'est du tout impertinent ce mot de « *massipo* » en langue Tolosaine pour vouloir dire une chambriere, car, à mon advis, sa source & premiere origine est prise de ce mot latin *mancipium*, qu'est autant à dire que servant ou servante. On dict aussi *servus*, & soubs *servus* est contenue bien souvent la chambriere, *non solum verbo sed etiam facto, & hoc potissimum* quand le maistre ou la maistresse ne sont pas à l'*houstal*², *quod autem sub hoc nomine servus contineatur*, la chambriere *patet*. ff. de verb. & rer. sig. l. ma foy je ne m'en souviens plus. *Quod autem sub nomine servus est contineatur* la chambriere, *patet*. ff. de verb. & rer. sig. l. ma foy je ne m'en souviens plus. *Servi autem a servando dicti, quod imperatores captivos vendere ac per hoc servare nec occidere solent*, & de faict se seroit une chose fort cruelle que de les tuer principalement les servantes & chambrieres, mesmes quand elles sont belles, jolies & « *poullidos*³. ». *Adde quod* les serviteurs sont hommes comme nous autres, *ut patet* par ceste regle generale du petit « *Catounet*⁴ ».

*Cum servos fueris proprios mercatus in usu,
Et famulos dieas homines tamen esse memento.*

J'entens de ces serviteurs du temps passé, que l'on vendoit au temps jadis, comme jumans, chevaux, poullins, ou asnes, messieurs, ou de ceux mesmes que pour le jourd'huy on vend en Espagne, & en plusieurs autres lieux de la chrestienté, appellés autrement esclaves que sont gens que l'on a gagné sur le Turc, More, Alarves, ou autre nation barbare & infidelle. Car aujourd'huy, en France, *non dicuntur proprie servi, sed famuli*, bien que l'on use abusivement de ce mot

1. Édit. orig. : *mansippo*.

2. Édit. orig. : à l'*hostal*.

3. Édit. orig. : *polides*.

4. C'est *Catounet* (Petit Caton) & non *Chatounet* qu'il faut lire. On désignait sous cette dénomination un recueil de *Distiques moraux*, par allusion au livre de Caton le Censeur, ayant pour titre : *Carmen de moribus*.

servus pour *famulus* & de *famulus* pour *servus*, quelques tiltres y a *in jure nostro* touchant ces serviteurs ou mancipes comme sont ceux cy : *ne christian. mancip. hereticus, vel pag. vel. Jud. hab. possid, vel circum. Si mancipium ita fuerit alienatum ut manumitur, vel contra, & autres.*

CALA.

« *Cala*, » ceu, *ut nonnulli volunt, « esta sciau' »*, *idem est quod se* tayre, & comme ceder à quelqu'un tant en parolles qu'en faict, & ce quand l'on a quelque different; de ce verbe en mesme sens & signification use l'Espagnol, comme en disant *calle se la veillaqueria*² *de voessa mersed, Seignor*, & ne semble ce verbe *cala*, aliené de ce terme françois duquel nous usons souvent quand nous voulons signifier que nous sommes vaincus qui se dict *caler voyle, id est*, ne dire mot, & ne recarcitrer ou contester point avec celuy contre lequel nous avons quelque different, autrement en vulgaire avoir baillé, ou bailler à gagner.

1. Édit. orig. : *est av sciau.*
2. Édit. orig. : *calle se la veillaqueria.*

AMERMA.

« *Amerma* » *idem quod* amoindrir ou diminuer, le participe est *amer-mat, id est* amoindri ou diminué. Je me doute fort que ce mot ne soit tiré de ce nom Mirmidon, *in plurali* Mirmidons¹ qu'estoient Soldats fort petis hommes, & beaucoup moindres & inferieurs aux autres touchant la grandeur & proportion corporelle, & estoient ceux cy à la suite du grand Achille en la guerre Troyenne, lequel fut grandement secouru par iceux en la bataille, *quod autem fuerint*, iceux Mirmidons petis hommes, *colligitur ex conjecturis* suivant ce commun dire quand l'on veut signifier & denoter quelqu'un estre petit homme, *id est* qui n'est que « *miejo creaturo*² » *ut dicitur, apud Tolosates, aut, sin mavis*, non guiere plus grand qu'un « *couffimen* » *aut « sardo de Gallicio*³ » nous voyons coustumierement que l'on appelle Mirmidon.

1. Les Myrmidons, peuplade grecque caractérisée par sa petite taille; elle habitait la Thessalie & suivit Achille à la guerre de Troie.
2. Édit. orig. : *meia creature.*
3. Édit. orig. : *couffiment aut sarde de Gallicio.*

DE HAC DITIONE CAROVIRAT'.

« *Carovirat*² » autrement selon aucuns « *embeffi* » *idem sonat quod* laid, difforme & tout contrefaict de visage & ayant la bouche de tra-

1. Édit. orig. : *Carevirat.*
2. Édit. orig. : *Care virat.*

vers. Diction composée *ex duobus integris, scilicet* de ce nom *caro*³ *quod est* visage & de ce participe *virat quod est* changé, contrefaict & comme torné sans dessus dessous, & *præter aliorum formam dicitur autem caro*⁴, *quasi charus, chara, charum*, pource que celle nous est autant ou plus chere qu'autre partie du corps que ce soit & principalement aux femmes⁵. *Hinc illud vulgare apud Tholosates*, « *Carovirat des Augustis* » quand nous voulons dire quelqu'un estre contrefaict de visage⁶. Et ce à cause d'un Juif, ou pour le moins son effigie, que je ne mente, à l'église des Augustins de ceste ville qui faict la plus villaine trogne & layde mourgue que l'on sache treuver au monde, voire telle qu'encor que quelques uns soient en bonne devotion pour prier Dieu ils ne se pourront tenir de rire à grand peine, tant est ceste diable de morgue & trogne ridicule, Hecteroclyte, Annomale & contre la commune regle, nature, & façon de faire des autres. Si que par elle (lorsque j'estois une fois en bonne deliberation de prier mon Dieu) il ne me feut possible en façon du monde de contenir mon rire, & me fallent maugré moy sortir promptement hors l'église sur peine de tomber en confusion, en donnant au diable le Juif, tous les Juifs & le maistre menusiers qui luy avoit faict jamais telle troigne aussi belle & jolie que celle de maistre Pierre du Cugnet à Paris, dont j'en dis à Dieu ma coulpe, ma grand coulpe & gravissime coulpe⁸.

3. Édit. orig. : *care*.

4. Édit. orig. *care*.

5. A l'étymologie fantaisiste de Triors, il faut opposer celle-ci qui est aujourd'hui acceptée : *Caro* en roman *Cara*, chère, chière en vieux français. Du latin *Cara*, dont s'est servi Corripus, poète du sixième siècle, dans son panégyrique de Justin.

6. Les Toulousains avaient tiré ce dicton de la grotesque représentation d'un Juif que l'on voyait dans l'église conventuelle des Grands-Augustins. Jean de Valès l'a employé dans son *Virgilo deguisat*, livre II, p. 2 ; on y lit :

*Moun esprit tout se carobire
Coumo l'Jousiu deis Augustis.*

7. On a souvent rappelé la singulière vengeance exercée contre l'avocat général Pierre de Cugnières qui, sous Philippe de Valois, avait défendu l'autorité royale contre les entreprises du clergé. On vit dans plusieurs églises, notamment à Paris, une petite statue grotesque, fixée dans un des angles de quelques chapelles, à laquelle on donnait le sobriquet de Pierre du Cugnet, & contre laquelle on venait éteindre les cierges. Rabelais fait allusion à cette malice dévote, en désignant Pierre de Cugnières, sous la dénomination de Pierre de Coingnet, comme étant l'un des trois personnages pétrifiés qu'il cite dans *Pantagruel*, livre IV ; *Prologue de l'auteur*.

CALCO OU CAULCO¹.

« *Calco* », sive ut nonnulli volunt « *caulco* », idem est apud Tholosates quod tente pour mettre & appliquer à quelque playe & sonder la profondeur d'icelle estant faicte par quelque coup de poincte d'espee, dague ou autre arnois, & nonnunquam hoc nomen « *caulco* » apud Tolosates sumitur pro membro virili, Juxta illud vetus, & vulgare proverbium apud eosdem : « *Quand uno goujo levo uno Aucquo, be li poden bouta la càulco* », id est vous m'entendés, supprimit orator quæ rusticus edit inepté. Dicitur autem « *caulco* », quasi *calcar*, *calcaris*, car à dire la vérité celle *caulco* sert à la susdite, & en a besoing icelle, autant ou plus quelque fois que le cheval, *alias* le Roussi a besoing de l'esperon. *Sed diverso modo, diversaque ratione*, laquelle je vous laisse à penser, & juger selon vostre bon liberal arbitre, pourtant je me supercede d'en tenir plus long propos. *Adde quod talia sunt potius retinenda quam exprimenda.*

1. *Calco* ou *Caulco*, tente consistant en un petit rouleau de charpie qu'on introduit dans les plaies, pour empêcher qu'elles ne se referment trop tôt.
2. Édit. orig. : *Quand une gouge levo une aucquo, be li podon bouta la caulco.*

DE HOC NOMINE POTS.

« *Pots* » ou « *potz* » avec un *z*, selon aucuns, est à dire levres, *inde yo' té* « *donarèy sur lous pots*, » c'est à dire je te bailleray sur les levres. *Pots*, en Dauphiné & pays de Lyonnais, est une certaine mesure de vin, contenant environ demi pegat de ce pays ; mais avant que passer plus outre nous noterons que ceste diction *pots* signifiant les levres *semper pro plurativo numero profertur, sicut pugillares, & codicilli, quod secus est in dictione illa pot* signifiant celle mesure de vin, de laquelle nous avons parlé cy dessus : par ainci combien qu'un homme, par quelque desastre à luy survenu, n'heust seulement qu'un levres, *puta* celles de dessus ou celles de dessous, & que nous voullissions dire à quelqu'un qu'il luy baillat sur sa levre, nous dirons « *dau li sus pots* », & non pas sur le pot, car ce seroit improprement parlé en langue Tolosaine, & principalement entre les gens d'estat & de marque. Ce que nous disons en ce pays « *pots* » signifiant les levres, est dict comme par une allusion sur ce mot *pot* mesure de vin, car comme ceste mesure de vin appellée pot, au pluriel (*pots*) contient en soy le plus souvent ceste tres bonne & douce liqueur Bachique², confortant le cœur des hommes, aussi de ces « *pots* » que nous disons en bon fran-

1. Cette citation est gasconne ; on a dit autrefois *io, yo, jo*. je, moi.
2. Édit. orig. : Batechique.

çois les levres, il en sort une seconde liqueur & brevage, qu'on dit en ce pays « *poutou* » ou bien « *poutet* » pour le diminutif, qu'est autant dire à dire en François que baiser, *inde illud, apud Tolosates*, « *fay me un poutet, la mi'amour*⁴ » lequel « *qui le poutet* » n'est moindre quelquefois que le plus excellent vin du monde. Il nous faut noter icy un poinct qui est digne d'estre noté, sçavoir est qu'il y a quelque diférence entre baiser & « *poutet* », & *generalius sumitur* quam « *poutet* », car tout « *poutet* » est bien baiser, mais tout baiser n'est pas « *poutet* », tout aincy que toute Arrogation est bien Adoption, mais toute Adoption n'est pas Arrogation, comme aussi, je puis dire, tout homme estre bien animal, mais tout animal n'est pas homme. Item tout corps est bien substance mais toute substance n'est pas corps. Item aussi tout mariage est conjonction & copulation charnelle, mais toute copulation charnelle n'est pas mariage *ut potet* par frequent exemple des *bagasses*, ou bien disons aincy, *pro faciliori intellectu* : tout « *fougasset* » est bien pain, mais tout pain n'est pas « *fougasset* », toute botte est bien chaussure, mais toute chaussure n'est pas botte, tout asne est bien Martin, mais tout Martin n'est pas asne, tout « *couyoul* » est bien cornard, mais tout cornard n'est pas « *couyoul* »⁵, car bonnement un bœuf, un mouton, un bouc, un cerf ou tout autre animal à corne ne peut estre proprement appellé « *couyoul* », en tant que ce mot de « *couyoul* » se dict seulement & proprement, & s'adapte à l'homme, la compagne duquel faict aumosne & charité de son corps autant à autruy qu'à son propre mari, auquel elle s'est conjoincte, par le droict, saint, & sacré lien de mariage, & venant icelle à rompre le susdict & sacré lien, alors par ce moyen son mari il vient à estre, par droict de nature, habitant du mont *Parnasse biceps*⁶. Et d'icy se peut former, tout en passant, une question en Théologie, laquelle toutefois je laisse à espelucher à messieurs nos maistres sçavoir est, *utrum* entre Turcs, Maures, Juifs, Marrans⁷ & autre telle espece & maniere de gens qui sont hors la communion de l'Eglise, il y a des « *couyouls* », veu que tout mariage (si bonnement mariage je puis dire) qui se fait hors la communion de l'Eglise, n'est dict proprement mariage, ains concubinage, que si aincy est qu'iceux bonnement ne puissent estre *couyouls*⁸ pour les causes & raisons susdites, vrayement il nous faut confesser qu'ils sont plus heureux que nous autres de par deça, en tant qu'ils sont exempts de cocuage, & non pas nous autres. Mais pour venir à nostre premier poinct, donc il nous faut bien noter la différence qu'il y entre baiser & « *poutet* », comme

3. Édit. orig. : *pouton*.

4. Édit. orig. : *la mi amour*.

5. Édit. orig. : *coyoul*.

6. Édit. orig. : *biceps*.

7. *Marrans* ; on donnait ce nom aux Maures & aux Juifs convertis.

8. Édit. édit. : *coyoulz*.

assez facilement nous montrons & déclarons en ce present texte. *Est autem « poutet » propre conjonction, contiguité, & apposition de bouche contre bouche & levres contre levres; le baiser verò se fait, non seulement à la bouche, imo sàpe à une pantouffle : inde, apud Italos, baiser la pantouffle⁹. Le baiser semblablement sapissime se fait à la main¹⁰, & præcipuè apud Hispanos; hinc illud vulgare eosdem : baiso la mano de voessa merced, seignor¹¹, & non seulement à la main, imo en quelle partie & endroit du corps que ce soit, puta au bras, à la jambe, au pied, à la jouë, au front & autres lieux. Ut ecce : Sejus, apoticaire, baille un clistère à Sempronius malade, par cas fortuit, il bronche & baille de la bouche contre les fesses¹², cela proprement s'appelle baiser & non pas « poutet ».*

9. Allusion à la pantoufle du Pape, baisée d'après le cérémonial suivi à la Cour de Rome.

10. Le baise-main, d'après le cérémonial de la cour d'Espagne.

11. Édit. orig. : *baisou la manous de Voessa merce seignor.*

12. Édit. orig. : *fesse.*

Hactenus pour la premiere edition, pour la seconde si aincy est dis je (pour le moins que nous y mettions la main) nous verrons que Dieu nous devra si plaict à nostre Seigneur, esperant moyenant l'aide d'iceluy que nostre petit labour & travail ne sera employé guiere à autre subject que aux choses plus remarquables, & anciennes de toute ceste noble cité, à laquelle je me suis voué & consacré à faire perpetuel & obeissant service & laquelle je prie au tout puissant vouloir garder de tout mal & encombrer entre lesquels quidem choses quatre ou cinq il y en a encor pour le present autant remarquables a cause de leur ancienneté qu'autres qui soyent en toutes noz Gaulles, sçavoir est une mulle (à quatre jambes dis-je), unes chausses de velours cramoy sin rouge, un manteau violet, un coulet (*sic*) de bufle, & un chapeau velu fait a la lanticaille & autres.

FIN

AD LECTOREM.

MILLE delicias, jocosque mille,
 Mille mirificas facietiarum
 Artes, ordine, lector, erudite,
 Cernes, milleque recreationum
 Voculas, salibus mère Venustis
 Aspersas, genus omnium leporum :
 Legas hunc igitur novum libellum.
 Jucundum ac lepidum & novum libellum.
 Quo nil pulchrius elegantisve,
 Quem simul celebres amant camoenae
 Et suum esse ferunt opus politum.

I. F. A.

L'auteur de ces vers nous est inconnu, ne les ayant signés que des initiales de ses noms. En voici la traduction :

Au lecteur.

Mille délices, mille badinages, mille mirifiques sujets de plaisanterie tu y découvriras, érudit lecteur, de plus mille sous-entendus récréatifs de tout genre. Lis donc ce nouveau livret, livret agréable. Il n'y a rien de plus beau, de plus élégant qui soit prisé des célèbres Muses ensemble : elles revendiquent l'honneur de cet ouvrage.

A L'AUTEUR.

SONET.

Les écrits animés d'un stile ingénieux,
 Puisez du plus profond de l'onde Cabaline'
 De doubtes & d'erreurs eschaufent la poitrine
 Du lecteur qui n'entend leurs poincts fallacieux.

Bien que, mon de Triors, le Dieu aux longs cheveux²
 Qui de sainte fureur les bons esprits affine
 T'aist vestu du loyer d'immortelle doctrine
 Qui entonne ton nom sous le vague des cieux.

Si veux tu quelquefois thracer des facesties
 Pour affranchir ton nom de loubly des furies
 Apres avoir touché les poincts plus serieux³.

1. Hippocrène, fontaine du mont Hélicon, que *Pegase* (le cheval ailé) fit jaillir d'un coup de pied.

2. Apollon.

3. Allusion aux deux ouvrages sérieux publiés avant les *Joyeuses Recherches* par Triors & dont il a été question dans la notice bibliographique.

Le Natif de Chinon⁴ oracle en medecine
Ainsi ioyeux tramoit sa Pantagrueline
Après avoir parlé des flegmes bilieux.

F. MOMMEJAN.⁵

4. François Rabelais, natif de Chinon, moine, curé de Meudon, médecin, auteur de *Gargantua* & de *Pantagruel*.

5. F. Mommejan. Il y avait une famille toulousaine de ce nom : Étienne de Montmejan était capitoul en 1385.

AU SUSDST (sic) MESME

TRIOURS, tu fais grand tort au TECTOSAGIENS¹,
De faire aux estrangiers leurs propres mots entendre
Car semblable labeur ils pourroient entreprendre
Sans declarer aincy les mots qui ne sont tiens.

Garde que comme l'or, ravy des Delphiens²
Fit CEPIO malheureux, malheureux te puisse prendre,
Ou comme le Seian³ malheureux au descendre
Ou le cheval d'ou vint le malheur aux Troyens⁴.

Leurs vieils mots, leurs vieils dicts, leur parler, leur langage,
Sembent à l'or ravy, par le fier Tectosage,
Que l'estranger osa jusqu'à Marseille attraire,

Tu fais tout autrement (TRIOURS) ce glout Romain
Attira l'or à soy : & tu remets en main
Ces mots, pour estre aprins du docte & du vulgaire.

P. DE S. AGN., TOLO⁵.

1. Les Volkes Tectosages.

2. L'or ravi aux Delphiens, c'est l'or ravi à Toulouse par Cépion, consul romain, comme il a été déjà dit, provenant, pensait-on, du pillage du temple de Delphes par les Tectosages.

3. Séjan (*Ælius Sejanus*), d'abord favori de Tibère, exerça des cruautés qui le rendirent odieux; il voulut parvenir à l'empire, mais sur la demande de Tibère, Sejan fut condamné par le Sénat & mis à mort, ainsi que ses enfants & ses proches.

4. Le fameux cheval de bois qui permit aux Grecs de s'introduire dans la ville de Troie & de la réduire en cendres.

5. Pierre de Saint-Agnan, Tolosain. — Il avait été lauréat du *Collège de Rhétorique* en 1549, pour une ballade sur la prétendue épitaphe de l'imaginaire Clémence Isaure; elle a été conservée dans le *Registre rouge* (Bibliothèque de l'Académie des Jeux Floraux, fol. 76, verso); l'auteur y est nommé Pierre de Saint-Anian, tholosain. Nous le retrouvons docteur, capitoul, & à ce titre, historiographe de la maison de ville (1574-1579.) (V. Roschach, *Les douze livres de l'histoire de Toulouse*, 1887, pp. 192 & suiv.)

GLOSSAIRE

A

- Agaras bel; *interject.* employée pour attirer l'attention. Voyez bien! On prononce aujourd'hui *Agarats*.
- Agneto, *s. f.* prénom de femme; diminutif d'Agnès.
- Agradèlo, *s. f.* Oseille sauvage.
- Aguillaire, *s. m.* Aiguillier, fabricant & marchand de pelotes. — *Agulheras* était le nom de la rue des Aiguilliers. Voyez ma note dans *las Ordenansas & costumans del libre blanc*, &c.
- Aguilliè, *s. m.* Pelotte, accompagnée d'une bourse que les femmes portaient suspendue à la ceinture.
- Ajayre (S'), *v. n.* Accoucher, enfanter.
- Aliman, *s. m.*, terme injurieux, se dit encore pour *Animal*.
- Al, *art. m.* au. Al granier, au grenier.
- Al (près de), *loc. adv.* Auprès de, exprimant une comparaison; en comparaison de: *Aquo n'es re al près d'aquo que yeu hè vist*. Cela n'est rien en comparaison de ce que j'ai vu.
- Altour, *prép.* Autour. *Altour de las agradelas*.
- Ambe, *prép.* Avec.
- Amble, *s. m.* Amble. Ana à l'amble. Aller à l'amble.
- Amellat & Amenlat, *s. m.* Amandé, émulsion ou lait d'amande. *Amellat*, amandé, en catalan.
- Amerma, *v. a.* Amoindrir. (Triors.)
- Amermat, *part.* « Amoindri ou diminué. » (Triors.)
- Amour, *s. f.*, terme d'affection adressé à une femme. *La mi amour*. Vulgairement m'amour.
- Amoureto, *s. f.*, terme d'affection adressé à une femme. *La miou amoureto*. Mon amour, m'amour.
- Amoureux, *adj.*, Amoureux.
- An, *prép.* Avec.
- Ana, *v. n.* Aller
- Anatoillio, prénom de femme, féminin d'Anatoli, prénom d'homme, Anatole. *Donno Anatoillio*.
- Ancien, *adj. m.* Ancien.
- Anneto, *s. f.* diminutif d'Anno, Anne.
- Anno, *s. f.* Anne, prénom de femme.
- Antonio, prénom de femme, Antoinette. Guiraut Faure, sa filha *Anthonia*. (*Statuts de la confrayria de Mossen sant Fedarii, fundada en la gleysa de Benerca*. 1497. *Anthonia*. (*Las ordenansas & costumans del libre blanc*, &c. v. 59. — 1555.)
- Aquel, *pron. démonst. m.* Ce, cet, celui-là.
- Aquelo, *pron. démonst. f.* D'Aquelo *crabo*.
- Aqueste, *pron. démonst. m.* Ce, celui-ci.
- Aqui, *adv. de lieu.* Là.
- Aquo, *pron. démonst.* Ce, cela. *Tout aquo*, tout cela.

Ardit, *s. m.* Liard. *L'Ardit*, le liard, valait le sixième d'un sou.

Ardit, *adj. m.* Hardi, vaillant, courageux.

Arnaud, *prén.* Arnaud. (*Arnaud* & plus souvent *Arnaut*. *Statuts de la confrayria de Mossen san Fedarii, fundada en la gleysa de Benerca.*)

Arrère-augiollo, *s. f.* Arrière-aïeule.

Arrère-cugnado, *s. f.* Arrière-belle-sœur.

Arrère-sogre, *s. m.* Arrière-beau-père.

Arresta, *v. a.* Arrêter.

Arrèsto falot : & dis (*digas*) qui a le mot. — Arrête-toi porte-falot, & dis qui a le mot d'ordre. Voyez Falot.

Arrigoula, *v. a.* Souler, rassasier. *Arrigoula*, en gascon, mais passé dans l'idiome toulousain. Voyez Rigoula.

Ascla, *v. a.* Fendre, réduire du bois en éclats.

Asclayre, *s. m.* Fendeur de bois.

Ase & Aze, *s. m.* Ane. Fin ase, personne très fine, très rusée; une fine mouche. Que l'ase te quille! exclamation. Que le bon Dieu (ou le diable) te patafiole! que le ciel te bénisse! (Voyez Quillia.)

Asenas & Azenas, *s. m.* Terme injurieux; gros âne, âne bête.

Asempre, *s. m.* Convocation, convoi. (Triors.)

Assegura, *v. a.* Assurer.

Assegara (*s'*), *v. r.* S'assurer, se rendre sûr.

Asso, *pron. démonst.*, ceci.

Atabe, *conj.* Ainsi pareillement, tout de même, de même.

Atal, *adv.* Ainsi.

Atal sia! Ainsi soit-il; vieille orthographe.

Aucat, *s. m.* Oison. Aucat en Crousto. Oison rôti & pané.

Augiol, *s. m.* Aïeul.

Augiolet, *diminutif.*

Augiuolo (*sic*). Aïeule. Arrière-ajolo. Arrière-aïeule.

August, *s. m.* Auguste, avec un sens détourné, comme d'ailleurs Triors le fait entendre. Voir *August* en catalan. Le premier en dignité, l'Empereur à Rome qui occupe le premier rang.

Aule, *adj. m.* Aulo, *adj. f.*, mauvais, mauvaise.

Auqueto, *s. f.*, diminutif d'Oie.

Aucquo & Auquo, *s. f.* Oie.

Autre, *adj.* Autre. L'autre, un autre.

Auzi, *v. a.* Ouir, entendre.

Avalisques! *interj.* Puisse-tu t'anéantir, périr. — Avalisques! *tu n'es pas des nostres.*

Ave, *v. a.* Avoir.

Ayci & Aycy, *adv.* Ici.

Aygo, *s. f.* Eau.

Ayma, *v. a.* Aimer.

Ayre, *s. m.* Air. En l'ayre, *loc. adv.* En l'air,

B

Bacquo, *s. f.* Vache.

Bagasso, *s. f.* Bagasse, prostituée.

Bailla, *v. a.* Bailler, donner, remettre.

Balat, *s. m.* Fossé.

Banta (Se), *v. r.* Se vanter, se glorifier.

Barbo, *s. f.* Barbe. *Petito barbo pedfendut (sic)*, en parlant de la chèvre (*Crabo*).

Barbo, *s. f.* Menton (Triors.)

Barba, *s. f.* Menton. *Las ordenansas, &c. Glossaire*, p. 10.

Barriquo, *s. f.* Barrique.

Baubillona, *v. n.* Aboyer. (Triors.)

Bauf, *bauf, bauf!*; onomatopée, par imitation de l'aboïement des gros chiens.

Be, *adv.* Bien. Employé devant un verbe ajoute plus de force à ce que l'on dit. *Be li poden bouta la caulco.*

Bèc, *s. m.* Bec; au figuré, gorge, bouche. (Triors.)

Beguado, *s. f.* Fois. *Belcop de béguados*, nombre de fois, plusieurs fois. Voyez Vegados.

Bèl, *adj. m.* Beau.

Bèlo, *adj. fém.* Belle.

Bèlcap, *adv.* Beaucoup. — *Belcop de begados*. (Triors.) *Las nonpareillas receptas. Glossaire*, p. 49.

Beoure, *v. a.* Boire.

Beroutet, *adj.* Joliet; du gascon *berot*, joli! Un bèl, poulid, poulidet, beroutel (sic).

Besc, *s. m.* Glu.

Bèu, bèu, bèu!, onomatopée par imitation de l'aboïement des petits chiens.

Bezi, *s. m.* Voisin.

Bordo, *s. f.* Métairie.

Boule, *v. a.* Vouloir.

Boun, *adj. m.* Bon.

Bouno, *adj. f.* Bonne.

Bourço, *s. f.* Bourse, accompagnée d'une pelotte suspendue à la ceinture que les femmes portaient au seizième siècle.

Boussi, *s. m.*, morceau. (Triors.) Tu ne mentiras pas d'un seul *boussi*, tu ne mentiras pas du tout.

Bouta, *v. a.* Mettre, introduire.

Boutiguo, *s. f.* Boutique.

Braguetto, *s. f.* Braguette.

Bras, *s. m.* Bras.

Bremba (se), *v. r.* Se souvenir, se rappeler.

Brenoux, *adj. m.* Breneux, souillé de bren, de matière fécale.

Brian, *s. m.* Giron, mitte.

Briqueto, *s. f.* Petit morceau.

Budèl, *s. m.* Boyau, intestin.

Buffa, *v. a.* Souffler, Buffa est pris au figuré.

Buffaire, *adj.* Souffleur. Buffaire de Rouergue, souffleur de Rouergue, employé comme sobriquet des Rouergas.

C

Caga, *v. n.* Chier.

Cagayre, *s. m.* Chieur.

Cago-à-l'oulo & Cago-en-l'oulo, dénomination injurieuse.

Cago-raffé, terme injurieux qui s'est maintenu jusqu'à ce jour; ladre, avare.

Cala (Se), *v. r.* Se taire. (Triors.)

Calco & Caulco, *s. f.* Tente, terme de chirurgie, signifiant un rouleau de charpie introduit dans une plaie

pour en empêcher la réunion; au figuré: « *Sumitur pro membro virili* ».

Cale, *v. impers.* Falloir.

Caleil, *s. m.* Lampe à crochet, lampe à bec; lampe à queue, en usage dans nos campagnes.

Caleils, *s. m. pl.* Les yeux. (Triors.)

Callissado, *s. f.* Le contenu d'un calice, d'une coupe, d'un verre; c'est une expression gasconne.

Calliau, *s. m.* (Calhau, en Languedoc & en Gascogne). Caillou, fragment de roche moulé & à angles émoussés ou effacés. (N.)

Calliau de fusto. Faut-il attribuer à Calliau le sens donné à *Caiau*, en Limousin, *gros morceau*? (Mistral d'après Honorat.) Ce serait alors un *gros morceau* de bois de charpente (*de fusto*.)

Canaulo, *s. f.* Echaudé, sorte de gâteau sans œufs pour le carême (Doujat.) *Mangio canaulos de Bourdeaux*. Sobriquet des Bordelais.

Cansalado, *s. f.* Petit lard salé. — *Carusalada, las Ordenansas & costumaz del libre blanc*, notre éd., p. 109.

Cantou, *s. m.* Coin de rue; ruelle. Le cantou dels Presicadous.

Cantounièro, *s. f.* Fille prostituée, coureuse de ruelles. Le vieux français avait *Cantonnière*. Furetière donne à cette dénomination une fausse origine en la faisant dériver de *Canton*, petit pays, &c.

Cap, *s. f.* Tête.

Cap-d'Aze. Tête d'âne (Triors); terme injurieux.

Capela, *s. m.* Prêtre.

Car, *conj.* Car.

Car, *s. f.* Chair, viande.

Carbou-Blanc. Rue ainsi nommée du nom d'une enseigne d'hôtellerie. — Voyez *Ordenansas*, &c., v. 19 & note 3, p. 76. La plupart des grandes villes avaient de semblables enseignes.

Caro, *s. f.* Chère, en vieux français; visage.

Carovirat. Laid (Triors); défiguré, contrefait de visage.

Carga, *v. a.* Charger.

Carrièro, *s. f.* Rue.

Castaigno, *s. f.* Châtaigne.

- Catharino, *s. f.* Catherine, prénom de femme.
- Catounet, *s. m.* Le *Petit Caton*, titre d'un livre de sentences en usage dans les écoles.
- Cauèco & Cavèco, *s. f.* Chevêche, oiseau de nuit. — Cauèço de Blaignac. Dénomination injurieuse.
- Caut. Chaud. *A la mico cant.* Voir *Micos*.
- Cèrtos, *adv.* Certes, en vérité.
- Chut! chut! *interject.* employée pour faire taire, pour avertir de faire silence.
- Clappi, *v. n.* Clapir, se dit des aboiements des petits chiens, d'après Triors.
- Claro, *s. f.* Claire, prénom de femme. Margot de Damas s'a carget la Claro. (*Le Graniè de Nadal... Nouèls Nouvelets. Toulouse, 1667.* On dit aujourd'hui Clèro.
- Clerc, *s. m.* Clerc.
- Clouquo, *s. f.* Glousse, poule couveuse.
- Clouquo de mars. On désigne ainsi les poules couveuses du mois de mars; les premières couvées.
- Cop, *s. m.* Fois. *Deshoueyt cops.* Dix-huit fois.
- Coquo, *s. f.* Gâteau.
- Cornobichou. Terme injurieux.
- Coufimen, *s. m.* Dragée.
- Coufin, *s. m.* Coin, endroit retiré, recoin, réduit.
- Couillou, *s. m.* Couillou, mot obscène & terme injurieux dans la locution : *Tres couillous.*
- Coujo, *s. f.* Courge, citrouille, gourde.
- Coumo, *conj.* Comme, de même que, ainsi que.
- Coumpaignio, *s. f.* Compagnie, réunion de plusieurs personnes.
- Couneisse, *v. a.* Connaître.
- Counseil, *s. m.* Conseil.
- Courado, *s. f.* Les poumons. Voyez *Moussen Courado.*
- Courredisso, *adj. fém.* Fille ou femme de mauvaise vie, coureuse.
- Couscoul, *s. m.* Bruche, charanson; au figuré, dénomination employée en signe de moquerie; *Seigne Couscoul.*
- Cousiniè, *s. m.* Cuisinier.
- Cousino, *s. f.* Cousine.
- Cousino germano. Cousine germane.
- Coutelas, *s. m.* Arme de guerre; expression employée à Toulouse comme dénomination injurieuse.
- Couyoul, *s. m.* Cornard, cocu.
- Uno brumo de gens que n'an pas de souilhès. Que souu couyouls per so qu'an debélos mouilhès.
- DE CLARAC : *Arlequin ou Grapignan gascou, coumédio, sèno 3, p. 18.*
— Lyon, XVII^e siècle.
- Crabo, *s. f.* Chèvre.
- Crambeto, *s. f.* Diminutif de Crambo, chambre.
- Creaturo, *s. f.* Créature, personne. (*V. Mièjo*), *mièjo creaturo.* Mièjo (demie) marquant l'infériorité d'une personne.
- Creva, *v. a.* Crever.
- Crota canis, en latin de cuisine. Crotte de chien; dénomination injurieuse.
- Croto, *s. f.* Crotte.
- Crousto, *s. f.* Croûte. Voyez *Aucat en crousto.*
- Cuing, Cunh, Cung, *s. m.* Coin, outil servant à fendre du bois, employé avec un sens détourné.
- Cuignado, *s. f.* Belle-sœur.
- Culoux, *s. m.*, terme injurieux.
- Curat, *part. de Cura, v. a.* Curer, caverer creux, vide. *Have le ventre curat coum, un rebèc.*

D

- Dal, *art. m. génitif sing.* Du; appartient au patois de l'Aude & de Béziers.
- Darrè, *prép. de lieu.* Derrière. *Darrè la farinièro.* Derrière la huche à farine.
- Dau, *imp.* du verbe Da, donner; donne, en gascon, locution passée dans l'idiome de Toulouse. — Voyez Doujat. (*Dict.*) & Noulet, *Glossaire*, à la suite des œuvres de Goudelin.
- Daune, *s. f.* Dame, exerçant une autorité: par extension la Vierge Marie, la maîtresse du monde.
- Dauphinat, *s. m.* Le Dauphiné.
- Daurayre, *s. m.* Doreur; avec un sens détourné, gadouard, vidangeur.
- Qu'y fasiè tambe sous affaires,
Coumo poudian fa lous dauraires;
Ou autramen curo-retrats.
- (*Las folies d'au Sage de Mounpèlie; lou second mariage de Cagaraulo. 1650.*)

Davan, *prép.* Devant.
 Dedins, *prép.* Dans.
 Degut, *s. m.* Dù, ce qui est dù. *En pagan le degut.* En payant ce qui est dù.
 Dejuna, *v. n.* Jeûner. Dejà, jeune, abstinence de viande (Doujat, *Dict.*)
 Dela, *prép.* Au delà de, par de là. — *Fourès tres lèguos dela mièljoun.*
 Demèst, *prép.* Parmi.
 Demoura, *v. n.* Demeurer, habiter.
 Descambi, *s. m.* Le change. — [*Demandà*] *le descambi d'un ardit.* Demander à quelqu'un la monnaie d'un liard est encore aujourd'hui une locution employée par moquerie.
 Descoulourit, *adj.* Décoloré, pâle, blême.
 Dèshouèyt, *adj.* Dix-huit.
 Despièyt, *s. m.* Dépit.
 Desquo, *s. f.* Corbeille. — *Desca, s. f.* Corbeille. *Las Ordenansas, &c.*; *Glossaire*, p. 119.
 Diable, *s. m.* Diable.
 Dins, *prép.* Dans.
 Dious, *s. m.* Dieu.
 Dire, *v. a.* Dire.
 Discretiu, *s. f.* Discrétion.
 Dono, *s. f.* Dame, maîtresse de maison. Ce mot est tantôt écrit *Dona* (vieille orthographe) & tantôt *Dono* & *Douno* dans l'édition originale.
 Douna, *v. a.* Donner, bailler *Te dounarèy sur lous pots.* Je te donnerai sur les lèvres.
 Dourmi, *v. n.* Dormir. *Dorme le gat.*
 Doulou, *s. f.* Douleur.
 Dret, Dreto, *adj.* Droit, Droite.

E

Embèfi, *adj.* se dit encore, ainsi que *Bèfi*, de quelqu'un qui a la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure, &, par extension, qui a le visage difforme.
 En, *prép.* En, dans.
 Enbriaygo, *ad. f.* ivrognesse; femme prise de vin, en état d'ivresse.
 Encantaire, *s. m.* Crieur public. — *Encantaire de vi* (de vin en français). On dit *vi* ou *bi*.

Encaros, *adv.* Encore.
 Engranyèro, *s. f.* Balai. — *Engraniera. Las Ordenansas & coustumas del libre blanc, &c.*, vv. 63 & 64; *Glossaire*, p. 123.
 Engregnat, *adj.* en gascon; *Mignard*, synonyme de *Vesiat* à Toulouse.
 Enseгна, *v. a.* Enseigner.
 Enseigno, *s. f.* Enseigne.
 Escarrabillat, *adj.* Alerté, éveillé.
 Esclata, *v. n.* Eclater, crever.
 Espousa, *v. a.* Epouser.
 Esta, *v. n.* Etre, rester. — *Esta siau.* Se taire. (Triors.) Rester en repos; se taire.
 Estable, *s. m.* Etable.
 Estoumac, *s. m.* Estomac. Voyez *Mal d'estoumac*.
 Estoupos, *s. f.* Etoupe.
 Estrangoula (*s'*), *v. r.* S'étrangler.
 Èstre, *v. n.* Etre, exister. Voyez *Hestre*.
 Estre & Hestre, *s. m.* Chose, objet ou personne qu'on ne nomme point; mot employé pour exprimer toutes choses qu'on ne veut pas nommer exactement. *Las Ordenansas. Glossaire*, p. 125. Voyez *Rabelais, Pantagruel*, liv. III, chap. XXVII. Cité dans le *Glossaire des Ordonnances*.

F

Fa, *v. a.* Faire.
 Fadesso, *s. f.* Fadaise, sottise, mal de tère, la fadesso, *tu mores de fadesso, mestresso.* (De Cortète, *Miramoundo*, act. 3, sc. 1.) — *Fadessos. Fadaises*, (Cortète de Prades, *Ramounet, ou le paysan ageneç, tournat de la guerro*, act. 1, sc. 6.) — *N'an pas faito cap de fadeso. La Gabio de Tounis*, stance (*sic*), dix-septième siècle. — Actuellement on prononce *Fadeso* à Toulouse.
 Fado, *adj. f.* Fade, insipide, manquant de sel, en parlant de la soupe.
 Fais, *s. m.* Faix.
 Falot, *s. m.* Falot, grande lanterne; par extension: *le porte-falot*, dans une ronde de nuit; un niàis.
 Farinièro, *s. f.* Huche à farine.
 Farsa, *s. f.*, ancienne orthographe, Farce, pièce bouffonne.

Fauto, *s. f.* Faute, manque, défaut de, per faute de, faute de. — *Per fauto de moucadou*, Faute de mouchoir.

Fe, *s. m.* Foin.

Fe, *s. f.* Foi, croyance religieuse. *Hè! per nostro fe, hè!*

Fedo, *s. f.* Vieille brebis.

Fendut, *part.* de Fendre, fendre; fendu. *Ped fendut*. Pied fendu ou mieux pied fourchu, en parlant de la chèvre.

Fi & Fin, *adj.* fin, rusé. Voyez Aze & Fin aze.

Figuo, *s. f.* Figue.

Fil, *s. m.* Fils.

Fillhiet (*sic*), *s. m.* dim. de fil, fils.

Filhol, *s. m.* Filleul.

Flauniac, *adj. m.* indolent, fainéant; faible, sans énergie; mot injurieux. Flaunac, bavard, sot, comme dans Doujat :

Atal parlo un qualqu'un que l'embéjo rouaigno: Que crei perdut per el ço qu'un autre se gaigno; Un flauniac suffisent, homé de counditiou; Que dits qua travaillat dambé reputation.

(*Le Miral moundi*, livre VII, p. 70.)

Flaüt, *s. m.* Flageolet; employé comme terme injurieux : niais, benêt, ainsi que Doujat (*Dict.*) l'a défini.

Foro, *adv.* de lieu. Hors, dehors, hors d'ici. Va-t-en d'ici. (Triors.)

Forço, *s. f.* Force, quantité. *Forço trucs*. Quantité, force coups.

Fougasso, *s. f.* Fouace, sorte de galette.

Fougasset, *s. m.* Diminutif de Fougasso; sorte de gâteau.

Fourrou, *s. m.* Sergent du guet; les Fourrous, constituaient la milice des capitouls; ils étaient chargés de maintenir l'ordre public.

Fouyroux, *adj.* Foireux; au figuré poltron.

Frances, *s. m.* François, prénom d'homme

Franceso, *s. f.* Françoise, prénom de femme. *Francesa*, Statuts. *La Francesa de Sanctas Carbas*. (*Las Ordenansas*, v. 75).

Franciscimandeja, *v. n.* Parler français; avec le sens de lanterner, ou, comme dit Doujat, barguigner, chicoter, au mot *Francimandeja*, de son *Diction moundi*. Triors avait employé le mot *Francisc*, français, d'où *Franciscimandeja*.

Frayre, *s. m.* Frère.

Fresco, *adj. f.* Fraîche.

Fusto, *s. f.* Bois, bois de charpente.

G

Gafol'ase, *s. m.* Nom de localité, d'où *Gafe l'ase* en français. Lieu où les ânes sont exposés à être dévorés par les fauves. Localité au nord de Toulouse, devenue la commune de Saint-Alban.

Galino, *s. f.* Geline, poule.

Galo, *s. f.* Gale.

Gari, *v. a.* Guérir.

Garramachos, *s. f. pl.* Gamaches, grandes guêtres.

Gascou, *s. m.* Gascon.

Gat, *s. m.* Chat.

Gato, *s. f.* Chate.

Gauch, *s. m.* Joie, plaisir, contentement. Grand gauch. *Encaro grand gauch d'ave pats*. Encore fort heureux d'avoir la paix.

Gauto, *s. f.* Joue. *Gauto de fedo*. Joue de vieille brebis; dénomination injurieuse.

Gavach, *adj.* Barbare, rustre, grossier.

Geordi, prénom d'homme. Georges.

Gigant, *s. m.* Géant.

Gipou, *s. m.* Pourpoint, jupon.

Gipounièro, *s. f.* Ce que couvre le jupon, ce qui est sous le jupon. (N.) *Tocque le tambouri & la gipounièro en l'august*.

Godo, *s. f.* Brebis trop vieille pour agnelier; dénomination injurieuse; femme bonne à rien.

Goère, *impérat.* du verbe gascon *Guaras*, regarder. Vois, prends garde, fais attention que, &c. Vois! On a écrit *Gouèro*. *Gouèro que soun d'Astros!* (D'ASTROS.)

Gorjo, *s. f.* Bouche. — *Gorjo pavado*, dénomination injurieuse. Gorje de plateforme.

Goujo, *s. f.* Servante.

Gous, *s. m.* Chien.

Graniè, *s. m.* Grenier.

Grand, grando, *adj.* Grand, grande *Grand'susou*.

Grognatis, en latin de cuisine. *Et non grognatis.* Et ne grognez point.

Gros, grosso *adj.* Gros, grosse.

Groullo, *s. f.* Savate, vieux soulier.

Guillalmo, *s. f.* Guillaumette, nom de femme.

Guillièn (*sic*), Guilhem, Guillaume. *Guilhem* (Statuts de la confrayra de Mossen sant Fedarii, fundada en la gleya de Benerca. 1497.)

Guindoul, *s. m.* Griotte, espèce de grosse cerise rouge; de là les dictons & le nom de fantaisie.

Guit, *s. m.* Canard mâle.

Guito, *s. f.* Cane, femelle du canard.

H

Habitatiu, *s. f.* Habitation.

Hardit. Voyez Ardit.

Hè! *interj.* Hé!

Héliènor, *s. f.* Éléonore, prénom de femme.

Hestre, *s. m.* Personne, chose, objet inconnu. Voyez Estre.

Ho, *interj.* Ho.

Houstal, *s. m.* Maison.

Huchau, *s. m.* Petite mesure de vin, huitième du Pega. (Doujat, *Dict.*)

Hydoux, *adj.* Hideux, affreux, dégoûtant.

I & J

Ieu, *pron. imp.*, 1^e pers. sing. Je, moi.

Jaupa & Jauppa, *v. n.* Japper, aboyer, se dit de l'aboïement des gros chiens.

Jaupparèl, *s. m.* Petit chien, aboïement d'un roquet. Voyez Turquet.

Jaupillona. Glapir, se dit de l'aboïement des petits chiens.

Jèhan, prénom d'homme, Jean. Voyez Jouhan.

Jèta, *v. a.* Jeter, lancer.

Joffre, *s. m.* Jofre, sot, niais.

Jou, *pron.* Je, moi.

Jouhan, *s. m.* Jean, prénom d'homme. *Jouhan Gerly.*

Jouhano, prénom de femme. — (*Johan, Joana & Johana, Statuts de la confraria de Mossen sant Fedarii, &c. Dona*

Jehana del brodayre. (Las Ordenansas & costumaz del libre blanc, v. 50.

Joulid (*sic*), *adj.* du français Joli, agréable.

Jour, *s. m.* Jour.

L

Labassi, *s. m.* Lavasse, averse.

Laissa, *v. a.* Laisser.

Lancis, *s. m.* La foudre, l'éclair. — ... *Cario be qu'auquo fusso lou lancis.* (Il faudrait que ce fût l'éclair.) (De Cortète, *Miramondo*, art. 4, sc. 5.) Voyez Mau-lancis.

Laqualo, *pron. rel. f.* Laquelle. Voyez Lequal.

Layrou, *s. m.* Larron, voleur.

Le, *art. m. sing.* Le, celui; *plur.* Les, le, les.

Leigno, *s. f.* Bois à brûler.

Lèguo, *s. f.* Lieue.

Lequal, *pr. rel. m.* Lequel. Voyez Laqualo.

Leva, *v. a.* Lever, soulever. *Levats lou pè.* Levez le pied.

Leva (Se), *v.* Se lever. *Se leva de maytis.* Se lever de grand matin.

Li, *pron. de la 3^e pers. sing.* Lui. *Dau li sus pots.* Donne-lui sur les lèvres. Voyez Ly.

Limousi, *s. m.* Le Limousin, l'ancienne province de ce nom.

Loc, *s. m.* Lieu, place qu'une personne occupe. *Fay-me loc.* Fais-moi place.

Lou, *art. mas. sing.* forme gasconne. Le, celui; *plur.* Lous. *Lou,* n'est pas toulousain. Voyez Le, toulousain.

Louffo, *s. f.* Vesse.

Loutgis, *s. m.* Logis, logement, auberge.

Lugres, *s. m. pl.* Les yeux. (Triors.)

Luno, *s. f.* Lune.

Ly, lui. Voyez Li.

M

Ma, *adj. pos. f.* Ma. Voyez Moun.

Ma, *s. f.* Main.

Madono, *s. f.* Madone. *Madonne.*

Maisti, *s. m.* Mâtin, gros chien de

- garde. *Maisti de bordo*. Gros chien de métairie. De Valès a *Masti*, dont *Maisti* n'est probablement qu'une variante due à la prononciation. *B'y pot courre nostre masti*. (De Valès, *Estrenos à la camarado*; quatrain, 19, ms.) *Mastin* (Labellaudière, *Sonnet* 1 & p. 7). Au dix-septième siècle on avait *Mousti*, à Toulouse, *Moustiu* en Gascogne, *Moustii* en Béarn.
- Mal, *s. m.* Maladie, souffrance.
- Mal d'estoumac, mal d'estomac.
- Mal de tèrro & Mau de terro, *s. m.* Mal de terre, mal caduc, épilepsie.
- Maleva, *v. a.* Emprunter. (Triors.)
- Malirous, *adj.* Malheureux.
- Mandro, *s. f.* Renard.
- Mangia, *v. a.* Manger.
- Mannou, prénom de femme. Abbréviation de *Mariannou*; dim. de *Marianne*.
- Marguo, *s. f.* Manche de vêtement.
- Marida (Se), *v. r.* Se marier.
- Marit, *s. m.* Mari.
- Masseto, *s. f.* dim. de *Masso*, gros maillet. *Ped de Masseto*. Pied-bot.
- Massippo, *s. f.* Jeune fille, & par extension chambrière, servante.
- Matras, *s. m.* Lourdaud, inepte, mot injurieux, dit du mal avisé. (N.) — *Matras*, signifie le trait de ces grosses arbalètes qui se bandent avec des ressorts. Ce dard ancien avait une grosse tête & ne perçait pas, mais meurtrissait. — « Ce mot *matras* est autant à dire comme un qui est mal propre & idoine à faire quelque chose. » (Triors.)
- Mau, *s. m.* Mal.
- Mièrjoun, Midi.
- Milliou, *adj. comp.* Mieux.
- Mio, *adj. poss. f.* Mienne. *La mio amour*.
- Miquèau, *s. m.* Michel.
- Miqueto, *s. f.* dim. de *Mico*, miette; petite miette.
- Mistras, *s. m.* Pain de maïs.
- Mol, *adj. m.* Mou.
- Mollo, *adj. f.* Molle. On dit *Molho*.
- Mordre, *v. a.* Mordre.
- Mort, *adj.* Mort. *Mossen Gilis est mort*.
- Mot, *s. m.* Mot; mot de passe.
- Mouca (Se), *v. r.* Se moucher.
- Moucadou, *s. m.* Mouchoir.
- Mouliniè, *s. m.* Meunier.
- Moulhè, *s. f.* Epouse.
- Moun, *pron. poss.* Mon.
- Mondeta, *s. f.* d'après la vieille orthographe. Abbréviation de *Ramondeta*, *Raimondette*, prénom de femme. *Dona Mondeta*.
- Moundi, *adj.* abréviation de *Ramoundi*, *Ramondin*, *Toulousain*. Les *Toulousains* ainsi nommés de leurs comtes *Raymonds*. *Moundis mangio pastissous*, sobriquet des *Toulousains*.
- Mounseigne, *s. m.* Monseigneur.
- Mour, *s. m.* Museau, groin, *Mour de porc*. Groin de cochon. Locution injurieuse encore en usage.
- Mousquo, *s. f.* Mouche.
- Moussen, *s. m.* Monseigneur. *Moussen sant Fedari*; Monseigneur saint Phébade. (*Statuts de la confrayria de Mossen sant Fedarii*.) *Moussen Courado*, aliàs *Sacusjuris*, dénomination injurieuse.
- Muscle, *s. m.* Epaule.

N

Nada, *v. n.* Nager.

Mau de pippo. Juron en gascon; de *pippo*, grand tonneau pour le vin, & le vin lui-même. Mal de pippe, l'ivresse.

Mau-lancis, *s. m.* en gascon. Mot à à mot, mal de foudre, accidents occasionnés par la foudre (N.). On en tirait une imprécation.

Maure, *v. a.* Mouvoir, remuer, respirer. (Triors.)

May, *conj. adv.* Mais. *Obe prou touca, may nou pas re bouta*. Oui bien, suffisamment toucher, mais ne rien mettre.

May, *adv.* Plus.

Maynadge, *adj.* Ménager, économe. *Boun menadge*.

Mayre, *s. f.* Mère.

Mayrino, *s. f.* Marraine.

Maysou, *s. f.* Maison.

Mayti, *s. m.* *Matin.* De *Maytis*. De grand matin.

Me, *pron.* 1^e *pers.* Me, moi.

Medeci, *s. m.* Médecin.

Menti, *v. n.* Mentir. Voyez *Repouti*.
Mentir deux fois.

Messiro, *s. m.* Messire.

Messo, *s. f.* Messe.

Metis, *adj.* Même.

Mezuro, *s. f.* Mesure. *Per mesuro*, avec mesure, modérément.

Micos, *s. f.* Miches. Boules de farine de mil ou de maïs détrempée, cuites à l'eau. *A la mico caut*.

Miejo-cano, *s. f.* Demi-canne, mesure.

Miejo, *adj. f.* Demie, marquant l'infériorité d'une personne.

Nas & Naz, *s. m.* Nez.

Nauuo ou Nauvo, *adj. f.* Neuve.

Nevoudo, *s. f.* Nièce.

Nevout, *s. m.* Neveu.

Nopços, *s. f.* Noces.

Nostre, *adj. poss.* Nôtre; qui est à nous, qui nous appartient.

Nou, *part. négat.* Ne, nou. *Nou cal pas*.
Il ne faut pas.

Nougailou, *s. m.* Cerneau, amande de la noix fraîche.

Ny, *conj. négat.* Ni. *Ny jou tapauc*. Ni moi non plus.

O

O! *interj.* ô.

Obe, *conj. altern.* Ou, ou bien.

Obe, *adv. affirm.* Oui, oui bien.

Œil, *s. m.* Œil. Les Œils, ou lugres.

Oli, *s. m.* Huile.

Oncoon, *s. m.* orthographe béarnaise.

Oncle, mon bon petit oncle.

Ordoux, *adj.* « Ordous, ordouz, vilain, sale, hideux, laid, qui fait peur, horrible. » (De Roquefort. *Glossaire*.)

Os, *s. m.* Os.

Ouncle, *s. m.* Oncle.

Oustal, *s. m.* Hôtel, maison.

P

Paga, *v. a.* Payer.

Pam, *s. m.* Empan.

Panso, *s. f.* Panse; & par extension ventre, bedaine. *Panso d'ase*, injure: panse d'âne.

Paour, *s. f.* Peur. — *De paour que*. De peur que.

Parent, *s. m.* Parent.

Parla, *v. n.* Parler.

Parpailol, *s. m.* Papillon.

Passa, *v. a.* Passer. *Passn per*, avec le sens de passer, de faire couler des substances liquides, au travers d'un linge. *Passavo la salso per sas gar ramachos*. Il passait la sauce au travers de ses gamaches.

Passat, *part.* de Passa, Passer; passé. *Al temps passat*. Au temps écoulé, autrefois. Voyez *Temps*.

Passeja, *v. a.* Promener.

Pasturo, *s. f.* Pâture, aliment.

Pastissou, *s. m.* Petit pâté, diminut. de *Pastis*. *Mondis mangio pastissous*, sobriquet des Toulousains.

Patac, *s. m.* Double, sorte de monnaie, en Provence & à Montpellier.

Patac, *s. m.* Coup, à Toulouse & en Gascogne.

Pats, *s. f.* Paix.

Pauc, *adv.* Peu. — *Ny jou ta pauc*. Ni moi non plus.

Pauquet, dim. de Pauc. Peu.

Paulto & Pauto, *s. f.* Patte; main d'homme. (Triors.) *Frances la grosso paulo*. François la grosse main.

Paure, *s. m.* Pauvre; employé comme terme de commisération.

Pauto. Voyez Paulto.

Pavado, *f.* de Pavat, *m. part.* de Pava, paver; pavé, pavée. *Gorjo pavado*. Gorge, gosier pavé; injure.

Payrastre, *s. m.* Beau-père; mari de la mère.

Payre, *s. m.* Père.

Payrol, *s. m.* Chaudron & chaudronnée. *Un payrol de micos*. Une chaudronnée de miches.

- Pè, *s. m.* Pied, au pluriel Pès. *Ped fendut* (en parlant de la chèvre). *Bras maure, ped maure. Ped peintat* de Bayonne sobriquet des Bayonnais. (Lespès, *Dictons du Béarn*, n'a pas celui-là). On n'a cessé d'écrire, *Pè* & non *Pèd*, à Toulouse. *Ped* est du dialecte des bords du Rhône.
- Portarà dejotz sa gouella,
Cousut le pè dreyt d'una Agassa.
(*Las Ordenansas & costumats del libre blanc*
1555, vv. 680 & 681.)
- Le maty quant se levaran,
Le pè dreyt plus leu caussaran.
(*ib.*, vv. 701 & 702)
- Peinche, *s. f.* Peigne.
- Peire, *s. m.* Pierre, prénom d'homme.
- Pèirot, dim. de Pierre. *Pèiroutou*, dim. de *Pèirot*, Pierre. Voyez *Peyroutou*.
- Pengea & Penja, *v. a.* Pendre. *Penjo trèjos* de Castelnaud, injure.
- Penthacousto, *s. f.* Pentecôte.
- Per, *prép.* Par, au travers de. *Per un trauc de barriquo*.
- Per, *prép.* Pour, afin de.
- Pèdre (Se), *v. r.* Se perdre, mourir par sa faute.
- Perque, *conj.* Pourquoi.
- Pes, *prép.* Par les, à travers. (N.) *Tiro les budels pes teules*. Voyez *Teule*.
- Pesca, *v. a.* Pêcher; dans ce passage le sens de faire sauter un objet & de le rattraper. *Pescavo les pets en l'ayre. Pesca en l'aire*, s'est conservé.
- Pesoul, *s. m.* Pou.
- Pet, *s. m.* Pet.
- Petas, *s. m.* Chiffon, lambeau d'étoffe cousu.
- Petit, *s. m.* & *adj.* *Petito s. f.* & *adj.* *Petit*, petite.
- Petitoung, *subs.* & *adj.*, dim. de *Petit*, Mignonet, *Pètiot*, tout jeune enfant; terme de tendresse.
- Peyrouno, *s. f.* Pétronille, Perrette, prénom de femme. — *Jammet Capela, Peyrona, sa molhé*. (*Statuts de la confrèyra de Mossen sant Fedarii, &c.*) *Dona Peyrona*. (*Las ordenansas & costumats del libre blanc*, v. 71.)
- Peyroutou, *s. m.* Petit Pierre. Voyez *Pèyre* & *Peyroutou*.
- Peys, *s. m.* Poisson.
- Pic, *s. m.* Coup de pointe, blessure profonde produite par un instrument ou une arme piquante. *Pic, trucs & patacs*.
- Picqua, *v. a.* Piquer; se laisser aller à mordre, picquer à : *La mandro de Castanet que sa lasso picqua le bèc à las galinos*.
- Piguassou, *s. m.* Hachereau, petite hâche.
- Pintat, *v. a.* Peindre. *Pintat, part.* Peint.
- Pipo, *s. f.* Pipe, grande futaille propre à contenir le vin. *Pippe*, en gascon. Voyez *Mau de pippo*.
- Pissa, *v. n.* Pisser.
- Pissot, *s. m.* Membre viril.
- Pla, *adv.* Bien.
- Plase, *v. n.* Plaie.
- Pluma, *v. a.* Plumer.
- Plus, *adv.* Plus.
- Plus léau, *adv.* Plutôt.
- Polcièra, *s. f.* Papillote, mèche de cheveux enroulée sur les tempes. *Polcièra. Las nonparèillas receptas*. Glossaire, p. 78.
- Porc, *s. m.* Porc.
- Pot, *s. m.* Lèvre; baiser.
- Poudé, *v. a.* & *n.* Pouvoir.
- Poul, *s. m.* Coq.
- Poulet, dim. Jeune coq.
- Poulid, Poulido, *adj.* Joli, Jolie. *Poulidet, dim.*
- Poulo, *s. f.* Poule.
- Poulsa, *v. n.* Respirer.
- Pouchut, *adj.* Pointu, aigu.
- Pount, *s. m.* Pont. *Le Pount-vièl*. Le Pont-Vieux sur la Garonne; il avait donné son nom à un Capitoulat, ou quartier de la ville, sur les deux rives du fleuve.
- Pourcatiè, *s. m.* « Tueur de pourceaux ». (Triors.)
- Pourta, *v. a.* Porter.
- Pourta (Pla se), *v. r.* Etre en bonne santé, se bien porter.
- Poutatge, *s. m.* Potage.
- Poutet, *s. m.* dim. de Pot. Baiser.
- Poutou, *s. m.* Baiser. Voyez Pot.
- Prene, *v. a.* Prendre, saisir.
- Près, *prép.* Près, proche.
- Près de, *loc. adv.* auprès de. *Al près de*. *Après de*, en comparaison de.

Presicadous (Les), Les Frères Prêcheurs.
 Presta, *v. a.* Prêter.
 Propi, *adj.* Propre, qui appartient au propre. *Le propi jour que...*
 Prou, *adv.*, assez, suffisamment. *Obe prou touca, may nou re bouta.* Oui, bien suffisamment toucher, mais ne rien mettre (introduire).
 Proucessieu, *s. f.* Procession.

Q

Quale, *v. imp.* Falloir.
 Quand, *adv. de temps.* Quand.
 Quartet, *s. m.* dim. de Quart, mesure de vin.
 Quère, *v. a.* Quérir, chercher, aller prendre.
 Quicom, *s. & adj.* Quelque chose. *Quicom may*, autre chose, quelque chose de plus.
 Quillia, *v. a.* Dresser les quilles. De là dresser, mettre debout.
 Quilliat, *Quilliado*, *part. passé.* *Que l'ase te quille*
 Quioul, *s. m.* Cul.

R

Rabiolo, *s. f.* Rave. — *Rabiolo de Limousi.* Rave du Limousin.
 Raffé, *s. m.* Raifort. *Cago raffé.* terme injurieux, avare, ladre
 Ramadeto, *s. f.*, dim. de Ramado, joncée,
 Ramoundo, *s. f.* Raimonde, prénom de femme.
 Ramounet, dim. de Ramoun. Raimond. — *Ramonet de la Meda.* (*Litte des confrères & confrères de la table de S. Phébade*, 1486.)
 Rat, *s. m.* Rat.
 Raumas, *s. m.* Rhume.
 Re, *s. m.* Rien.
 Rebéc, *s. m.* Rebec, ancien violon à trois cordes.
 Regualadou, frétilant, remuant, &c. (Triors.)
 Regala, *v. n.* Vomir.

Rendre, *v. a.* Rendre.
 Repotis, *s. m.* Revers de main. (Triors.)
 « Revers, se dit d'un soufflet, d'un coup qu'on donne de l'arrière-main. » (Furetière, *Dict. univ.*)
 Repouti & Respouti, *v. n.* « Deux fois mentir. » (Triors.)

Se l'y dizets anats, bourmous, n'abets mentit
 Bous respoun autaleu, bons n'abets respoutit.
 (*Le Miral Moundi*, l. III, p. 37.)

Requinqua, *v. n.* Parer.
 Requinqua (Se), *v. r.* Se requinquer.
 Rigoula, *v. a.* Souler, rassasier. Voyez *Arrigoula.*
 Roussi, *s. m.* Roussiou, cheval épais & entier. (Furetière, *Dict.*)

S

Sabato, *s. f.* Vieux soulier.
 Salsø, *s. f.* Sauce.
 Sant-Aignio, *s. m.* Saint-Agne, aujourd'hui localité de la commune de Ramonville-Saint-Agne, au sud de Toulouse.
 Sardo, *s. f.* Sardine. *Sardo de Gallicio.* Sardine de Galice.
 Sargeant, *s. m.* Sergent, officier de justice, huissier. *Sarjan*, dans le patois toulousain : *De pouou quel abio des Sarjans.* (Le P. Grimaud, *La Bido de S. Benoist*).
 Saut, *s. m.* Saut.
 Save, *v. a.* Savoir. *Sçave (sic).* *Se estran-goulèc per trop sçave.*
 Scienço, *s. f.* Science.
 Se, *conj.* Si.
 Secoundo, *adj. f.* Seconde.
 Secouti, *v. a.* Secouer.
 Seigne, *s. m.* Seigneur. Mounseigne, mon seigneur. Seigne-payre, le père. On disait aussi seigne-gran, le grand-père.
 Seloun que, *conj.* Suivant que.
 Sens, *prép.* Sans. *Sens pluma.*
 Si, *adv.* d'affirmation, ainsi, pourtant, quoique cela. (N.) — *Tastec deshoueyt cops de la soupo, & si fourec fado.*
 Si, *conj.* Si. *Milliou que si vous me portaves; mieux que si vous me portiez.*

- On disait aussi *se*, qui a prévalu à Toulouse.
- Sicourèyo, *s. f.*, mis pour Cicourèyo, chicorée sauvage, pissenlit, & au figuré, comme c'est le cas dans le passage cité, expression injurieuse ou tout au moins dédaigneuse, appliquée à une femme ou à une fille. *Cicori* a conservé cette double acception en Provence. (Voyez *Dict. de la Provence; provençal-françois*, 1785 t. 2.)
- Sinou, *conj.* Sinon, autrement. Sinou que, sinon que. Sinou quand, excepté quand, excepté lorsque. *Sinou quand l'aquo pisso.*
- Sio, *s. f.* Tante. Ma Sio, ma tante. *He vist le payre de l'augiol de la tanto de massio (ma sio), cousino germano del.* J'ai vu le père de l'aïeul de la tante de ma tante, cousine germaine du... — *Une aute siau, sur de son pay.* Une autre tante, sœur de son père. (Despy, *Dict. béarnais*). — Une donation al metis, faite per nobla Joanna de Plagna *sa sia*. Une donation au même, faite par noble Jeanne de Plagne, sa tante. (*Extrait des privilèges de Benerque*, 17 février 1472.)
- Sirvento, *s. f.* Servante.
- Sogre, *s. m.* Beau-père. *Moun sogre, les esprits milasits soun fugis (fugits). Nou bous alarmets pas se soun sense coumpagnio (les troupeaux).* Mon beau-père, les esprits malfaisants sont enfuis (ont pris la fuite). Ne vous alarmez pas si je suis sans compagnie (si je suis seule). (*Dialogo, le Bergè & la Bergèro*, Noël toulousain du dix-septième siècle.)
- Sor, *s. f.* Sœur.
- Soufri & Sufri; *v. a.* Souffrir, supporter, endurer, tolérer.
- Souleilla, *v. a.* Exposer au soleil.
- Souppo, *s. f.* Souppos, *s. f. pl.* Soupe.
- Sufri, *v. a.* Souffrir. Voyez *Soufri*.
- Sur, *prép.* Sur. *Sur lous pots.* Sur les lèvres.
- Sus, *prép.* Sur. *Sus sa bragueto*, sur sa braguette.
- Susou, *s. f.* Sœur.
- T
- Ta, pour Tant, *adv.* Si. *Ero ta sage. Ta mayti venets dal vi.* (De) si (grand) matin, vous venez du vin! *Ny jou ta pauc*, ni moi non plus. (N.)
- Tailla, *v. a.* Tailler.
- Tailladou, *s. m.* Tailloir.
- Talos, *s. & adj.* Terme injurieux; lourdaud, nigaud, imbécile.
- Talou; *s. m.* Talon.
- Tampouna, *v. n.* Se livrer à des excès de table. De là la rue *Tamponnières*, qui a conservé cette vieille dénomination. On écrit à tort aujourd'hui *Temponières*.
- Tampouno, *s. f.* Excès de table.
- Tant, *adv.* Tant, autant, aussi.
- Tanto, *s. f.* Tante.
- Tapauc, *adv.* Non plus. *Ny jou ta pauc.* Ni moi, ni moi non plus.
- Tasta, *v. a.* Goûter.
- Tè, *pron. pers. m. & f.* Te, toi.
- Tè, tiens, prends, impératif du verbe tenir.
- Temp & Temps, *s. m.* Temps. *Atemps passat.* Au temps passé, autrefois. Voyez *Passat*.
- Tenir, *v.* Tenir. Voyez *Tè, tiens*.
- Teni, *v. a.* Tenir, se dit de certaines choses dont on fait métier. *Tenio sa boutiguo vis-à-vis de soun besi.*
- Tèrro, *s. f.* Terre
- Tèsto, *s. f.* Tête.
- Teulé, *s. m.* Toit. *Tiro budèls pes teules;* que traîne les tripes (boyaux, intestins) au travers des toits.
- Tira, *v. a.* Tirer, amener vers soi; traîner, tirer après soi. De là : *Tiro budel pes teules.* Locution injurieuse.
- Tira (Se), *v. r.* Oter, se débarrasser de. *Se tirabo les brians d'amb'un pigassou.*
- Toc à Toc, *loc. adv.* Attenant, contigu, joignant.
- Tolosat, *s. m.* Toulousain. Pièce de monnaie valant trois deniers tournois, comme les liards. Synonyme de Tolsa, & de Tolsat. Voyez *Ardit*.
- Tolsa, *s. m.* Pièce de monnaie, double tournois, ayant la valeur de patac, en provençal.
- Touca, *v. a.* Toucher, palper; sonner. *Obe prou touca...* Tocque le tambouri.
- Toumba, *v. n.* Tomber.
- Tourna, *v. n.* Redevenir, devenir de nouveau. *De capela tournèc clerc.*

Tourqua, *v. a.* Torcher. *Tourqua le quioul.*

Tourtis, *s. m.* Mur de pisé.

Trauc, *s. m.* Trou. *Trauc de barriquo.* Bonde, trou pratiqué à une barrique pour recevoir la bonde.

Traucqua, *v. a.* Trouer, percer, pénétrer dans. *Traucquo la terro.*

Tres, *adj. num.* Trois.

Trèjo, *s. f.* Truie.

Trop, *adv. de quantité.* Trop.

Tros, *s. m.* Tronçon, gros morceau. *Tros de cioou salat,* Gros morceau de bœuf salé; mot injurieux.

Truc, *t. m.* Coup, choc, heurt.

Trucs & patacs, *loc. adv.* Chocs & coups.

Trucat, *part. du v.* *Truca;* Frapper, battre, &c. Frappé, battu. Dénomination donnée à un quartier de la banlieue de Toulouse; le quartier du Frappé. (N.).

Tu, *pron.* tu, toi.

Turquet, *s. m.* espèce de petit chien. (Furetière, *Dict. universel.*) Petit chien à nez camus & poil ras, originaire de Turquie. (Litté.)»

U

Un, *adj.* Un.

V

Vale, *v. n.* Valoir; employé impersonnellement *Valdro may.* Il vaudrait mieux. *Valdrio may èstre davan un cagayre...*

Vegados (de), *loc. adv.* Parfois. Voyez *Begado.*

Veilla, *v. n.* Veiller, prendre garde. *Veille le gat.*

Veni, *v. n.* Venir. *Ta mayti venets dal vi.*

Ventre, *s. m.* Ventre. *Ventre de paillasso.* Terme injurieux.

Vertat, *s. f.* Vérité. — *Aquos es vertat.* Cela est vrai.

Vese, *v. a.* Voir.

Vesiat, *adj.* Mignard. (Triors.)

Vesino, *s. & adj.* Voisine.

Vi, *s. m.* Vin.

Vieil, *s. & adj.* Vieux, ancien.

Virat, *part. de Vira,* tourné, retourner. « Comme tourné sans dessus dessous. » (Triors.) *Carovirat.* Voyez ce mot.

Vis-à-vis de, *loc. propositive,* Vis-à-vis de.

Vièil, Vièillo, *adj.* Vieux, vieille.

Voulé, *v. n.* Vouloir.

Y

Yeu, *pron. poss.* Je, moi.

Yo, en gascon. Je, moi. — *Yo te donzrey sur lous pots.*

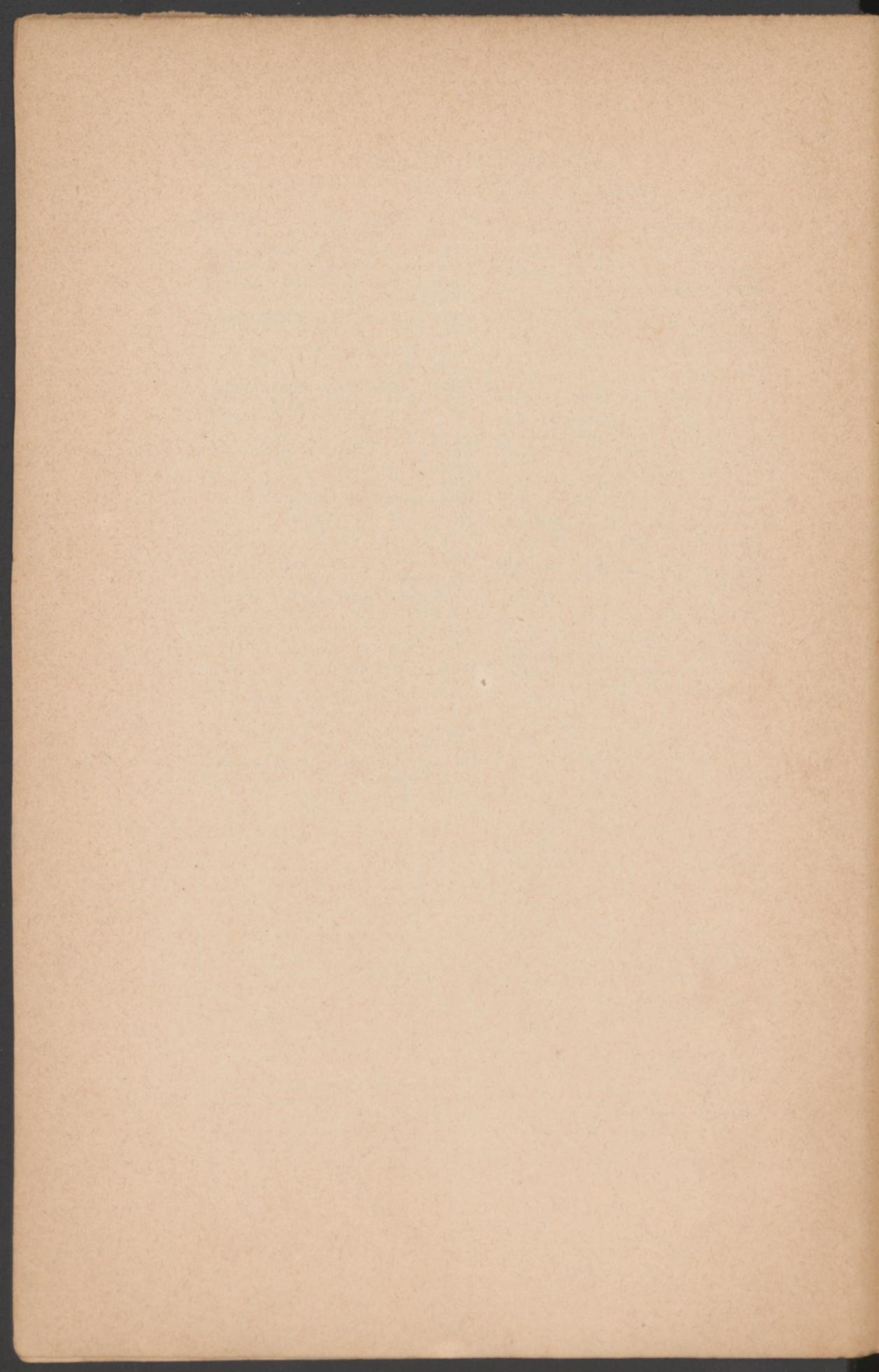
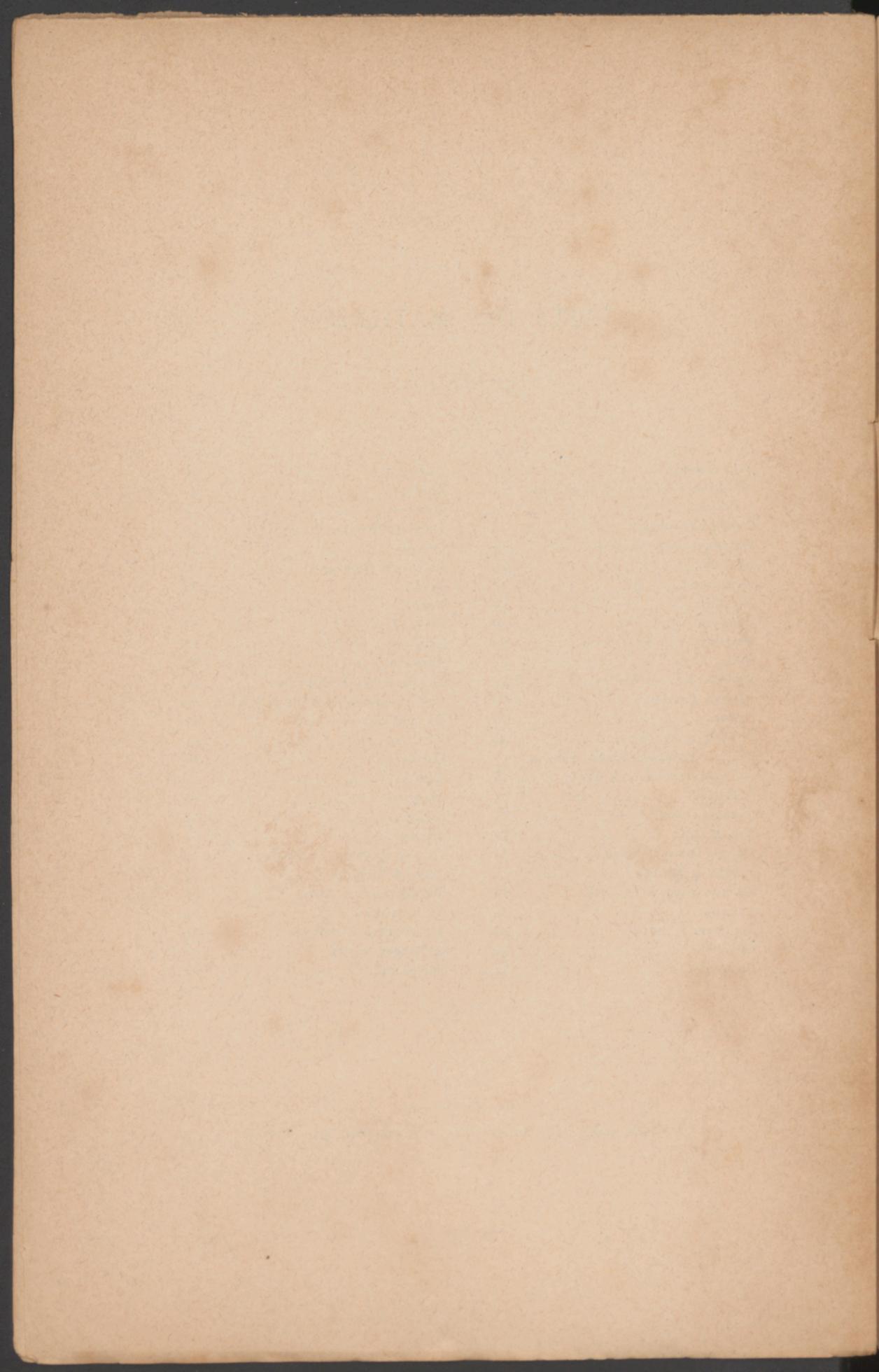
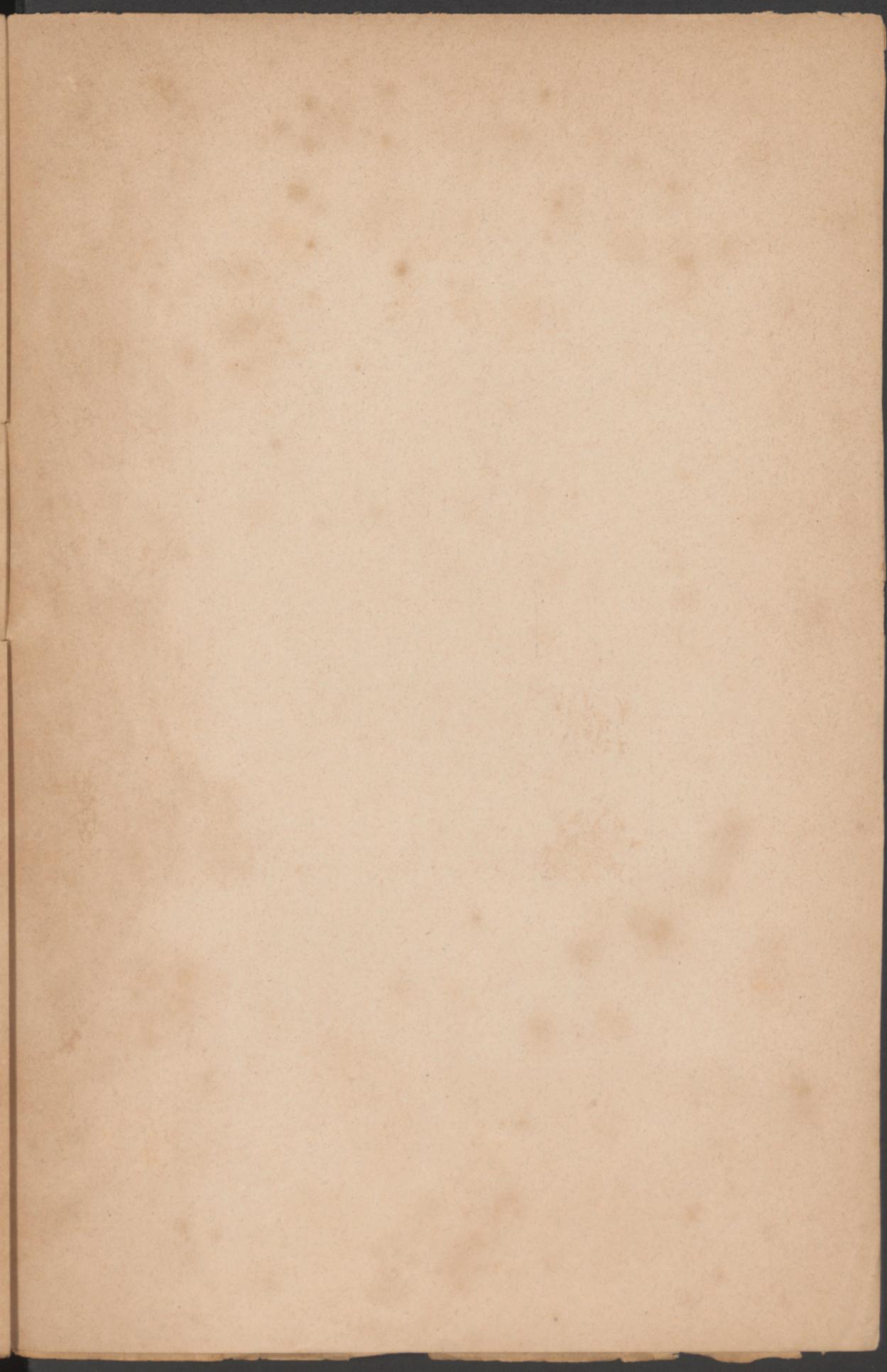


TABLE DES MATIÈRES

	Pages.		Pages.
AVERTISSEMENT	vij	GAT	46
NOTICE BIOGRAPHIQUE & BIBLIOGRAPHIQUE	x	BOUSSI	47
ÉPITRE LIMINAIRE	1	QUILLIA	47
DE HOC NOMINE BAGASSO	24	PAUC ADVERBIUM QUANTITATIS	49
ESCLATA	27	DESQUO	50
REQUINQUA	28	PITEAU & PICHÉRRO.	50
SECOUTI	28	ARDIT	52
RIGOULA	28	HESTRE	55
MALEVA	29	DE GUITTO	58
ASCLA	31	ASEMPRE	59
DE MISTRAS AUT MICAS	31	MANDRO	59
PEIROT, PEYROUTOU	32	DE HOC NOMINE AGUILLIER	60
PENGEA	32	DE HIS NOMINIBUS POUL & VEZIAT	60
REPOTIS & REPOUTI	32	DE HOC NOMINE AZE	61
ASENAS, ALIMANS, TALOS, JOFFRE, GODO, FLAUGNIAC & FLAUT	33	CAP	61
BUFFA	33	DAURAIRE	62
QUINTICHARPO	34	CALEILS	62
REGALA	35	MASSIPO	63
DE HOC NOMINE BARBE	36	CALA	64
MAURE & POULSA	37	AMERMA	64
DE HOC NOMINE TOURTIS	38	DE HAC DICTIONE CAROVIRAT	64
AUQUO	39	CALCO & CAULCO	66
DE CLAPI & JAUPA	40	DE HOC NOMINE POTS	66
CLOUQUO	41	AD LECTOREM	69
COUTELAS	42	A L'AUTEUR. — SONNET	69
		AU SUSDIT MESME	70
		GLOSSAIRE	71





IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

RUE DES TOURNEURS, 45, A TOULOUSE

Envoi franco dans toute l'Union postale contre mandat-poste ou valeur sur Toulouse.

BIBLIOTHÈQUE MÉRIDIONALE

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE TOULOUSE

La *Bibliothèque méridionale* comprendra des travaux & des documents de tout genre relatifs à l'histoire, à la langue & à la littérature du Midi de la France & des pays voisins : Italie, Espagne, Portugal. Elle forme deux séries distinctes au point de vue du format : la première série, petit in-8°, sera plus spécialement consacrée à l'histoire littéraire ; la seconde, grand in-8°, à l'histoire.

EN VENTE :

PREMIÈRE SÉRIE, tome I. *Poésies complètes de Bertran de Born*, publiées dans le texte original, avec une introduction, des notes, un glossaire & des extraits inédits du cartulaire de Dalon, par ANTOINE THOMAS, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris. — Petit in-8°. — Prix : 4 francs.

PREMIÈRE SÉRIE, tome II. *Première partie des Mocedades del Cid de Don Guillén de Castro*, publiée d'après l'édition princeps, avec une étude critique sur la vie & les œuvres de l'auteur, un commentaire & des poésies inédites, par ERNEST MÉRIMÉE, professeur de langue & de littérature espagnoles à la Faculté des lettres de Toulouse. — Petit in-8°. — Prix : 4 francs.

SOUS PRESSE :

PREMIÈRE SÉRIE, tome III : *Mystères provençaux du quinzième siècle* publiés pour la première fois, par MM. A. JEANROY, chargé de cours à la Faculté des lettres de Toulouse, et H. TEULIÉ.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

PIERRE GOUDELIN

PUBLIÉES SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

Collationnées sur les éditions originales, accompagnées d'une étude biographique & bibliographique, de notes et d'un glossaire, par le Dr J.-B. NOULET.

Avec un portrait de Goudelin à l'eau-forte, un fac-similé de son écriture & une phototypie du frontispice de l'édition de 1617.

Fort vol. in-8° de 500 pages. — PRIX : 2 francs. Franco par poste : 2 fr. 70.

ANNALES DU MIDI

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE ET PHILOGIQUE
DE LA FRANCE MÉRIDIONALE

Publiée sous les auspices du Conseil général des Facultés de Toulouse.

PAR ANTOINE THOMAS

Professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris.

Les *Annales du Midi* paraissent régulièrement les 15 janvier, 15 avril, 15 juillet, 15 octobre, depuis le 15 janvier 1889.

*Le prix de l'abonnement est fixé à 12 francs pour l'année courante
Chaque livraison, 4 francs.*

Le prix des années antérieures est fixé à 15 francs. Chaque livraison, 5 francs.

Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, rue Saint-Rome, 39 — 9324.



